

Schweizerisches FORUM für Migrations- und Bevölkerungsstudien
FORUM suisse pur l'étude des migrations et de la population
FORUM svizzero per lo studio delle migrazioni e della popolazione
Swiss FORUM for Migration and Population Studies

FORUM

N° 1 | 2003

Renaissance eines Konzepts?
La renaissance d'un concept?
La rinascita di un concetto?
Renaissance of a Concept?

Assimilation



Les flux migratoires au 20^e siècle
Le projet COMPSTAT
Mobilité résidentielle en Suisse
Demandeurs d'asile et travailleurs étrangers clandestines
Hilfe für Opfer rassistischer Diskriminierung
Ausstiegshilfen für Rechtsextreme
Interkulturelle Vermittlung und Mediation

«Opposition to the relativistic, indeed ultimately solipsistic implications of epistemological insiderism; concern over the fragmenting, in certain respects disabling consequences of identity politics; resurgent interest in forms of civic commonality; rethinking of the modalities of and rationale for affirmative action, not only on the part of its long-standing critics on the right, but on the part of its long-standing defenders on the left – these and other developments suggest that, in some respects at least, the maximally differentialist moment may have passed.

In the domain of immigration, too, there are signs that the differentialist tide may have begun to ebb. Instead of a definitive, unidirectional shift from assimilation to multiculturalism, we have begun to see a shift in the opposite direction. To call this the «return of assimilation» is undoubtedly too grand a label for the relatively modest and uneven shift I shall describe; hence the question mark in my title. But it may usefully caution us against overhastily consigning assimilation to the dustbin of history.»

Rogers Brubaker. The return of assimilation? Changing perspectives in France and in Germany.

Impressum

Herausgeber / Editeur

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
Schweizerisches Forum für Migrations- und Bevölkerungsstudien
Swiss Forum for Migration and Population Studies
Forum svizzero per lo studio delle migrazioni e della popolazione
Rue des Terreaux 1
CH-2000 Neuchâtel
Tel. +41 (0)32 718 39 20
Fax +41 (0)32 718 39 21
secretariat.fsm@unine.ch
www.unine.ch/fsm

Redaktion / Rédaction

Sandro Cattacin, Gianni D'Amato, Denise Efionayi, Rosita Fibbi, Philippe Wanner

Verantwortlich für diese Nummer / Responsable pour ce numéro:

Gianni D'Amato

Übersetzung / Traduction

Martina Kamm, Joëlle Moret

Lektorat / Lectorat

Christin Achermann, Milena Chimienti, Janine Dahinden, Denise Efionayi, Martina Kamm,
Joëlle Moret, Martine Schaer, Sylvia Stoeckli, Martin Niederberger, Philippe Wanner

Grafik, Konzept / Graphisme, concept

Agnès Laube / Monica Märchy, Zürich

Fotos / Photos

Regula Bearth, Zürich

Layout

Yves Maumary, Neuchâtel / Focus Grafik, Zürich

Abonnement (gratuit)

FSM/SFM, Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel

Abbestellungen beim Herausgeber / Résiliation de l'abonnement chez l'éditeur

Renaissance eines Konzepts?
La renaissance d'un concept?
La rinascita di un concetto?
Renaissance of a Concept?

Assimilation

Editorial

Gianni D'Amato 5

Einleitung Présentation Introduzione Introduction

Gianni D'Amato 7 Die Rückkehr eines ambivalenten Begriffs

Dossier

Rogers Brubaker 9 The return of assimilation?
Changing perspectives in France
and in Germany

Matteo Gianni 18 Retour de l'assimilation
ou affirmation de l'intégration?

Simone Prodoliet 24 Ein fragwürdiger Rückgriff auf
ein überholtes Konzept

Recherches

Bülent Kaya 26 Une Europe en évolution –
Les flux migratoires au 20e siècle

Philippe Wanner 29 Le projet COMPSTAT

Laurence Charton 31 Mobilité résidentielle en Suisse

Etienne Piguet, Stefano Losa,
Jean-Hugues Ravel 33 Demandeurs d'asile et travailleurs étrangers
clandestins sur le marché du travail suisse.
Résultats d'une récente étude

Martina Kamm 36 Hilfe für Opfer rassistischer Diskriminierung.
Eine Analyse des Angebots in der Schweiz

Brigitta Gerber 38 Ausstiegshilfen für Extremistinnen und
Extremisten auf der Rechten – Möglichkeiten
und Potentiale für die Schweiz

Janine Dahinden 40 Interkulturelle Vermittlung und Mediation

	Le Forum	
Giovanni Casagrande	45	Le centre de documentation
Denise Efionayi	47	Rapport annuel 2001
	Services	
Sandro Cattacin, Rosita Fibbi	64	Conference Report – Seventh International Metropolis Conference Oslo, 9.–13. September 2002
John Torpey	66	The Campaign for Reparations for Blacks in the United States Rencontre scientifique au FSM, 2 octobre 2002
	da und dort	
	72	Interna
	74	carte blanche

Gianni D'Amato

Editorial

Mit der Zeitschrift FORUM möchte das Schweizerische Forum für Migrations- und Bevölkerungsstudien die unterbrochene Spur wieder aufnehmen, die vom FSM Info bereits gelegt worden ist. Im Halbjahresrhythmus wird sowohl über die Entwicklungen und Aktivitäten als auch über die Berichte und Studien informiert, die an unserem Institut entstehen. Unser Leitgedanke bleibt, mit Mitteln sozialwissenschaftlicher Methoden Antworten auf drängende Fragen unserer Zeit zu geben und dieses Wissen in der Politikberatung pragmatisierend einzusetzen.

Kontinuität ohne Wandel ist nicht möglich. Dies gilt auch für unsere Zeitschrift, die sich in ihrer ersten Ausgabe mit neuem Namen, neuem Gewand und einer neuen Struktur präsentiert. FORUM ist dabei zu gleichen Teilen Identität und Programm. Identität, weil sich unsere Forscherinnen und Forscher mit ihrer Zugehörigkeit zu unterschiedlichen «Kulturen», sei dies sprachlich, ethnisch, methodisch oder forschungsdisziplinarisch, allwöchentlich zusammenfinden, um im offenen Austausch nach dem besseren Argument zu suchen, damit sie ihrem Anspruch nach qualitativ hochstehender Forschung gerecht werden. Programm indes auch, weil wir in unserer Zeitschrift von nun an Debatten zu kontroversen Themen führen wollen, an denen es in Sachen Migration gegenwärtig global und lokal wahrlich nicht mangelt.

Für die einen ist beispielsweise «Assimilation» als Konzept und Programm ein absolutes Tabu, für andere wiederum willkommener Anlass, um über unser Integrationsverständnis nach-

zudenken. Unsere erste Ausgabe ist deshalb der Wiederkehr des Assimilationsbegriffs gewidmet, wie sie vom renommierten historischen Soziologen Rogers Brubaker propagiert wird. Die Thesen des Autors aus Los Angeles haben wir von zwei Expertinnen und Experten, die den schweizerischen und internationalen Kontext gut kennen, kommentieren lassen. Seien Sie gespannt auf Argument und Gegenargument!

Fragen der Einwanderung, der Arbeit, der Bürger- und Menschenrechte, der Integration und der Gesundheit sowie neuerdings auch der Demographie gehören zu den Bereichen, mit denen sich unsere Forschenden kontinuierlich beschäftigen. Die Kurzberichte zu den abgeschlossenen Arbeiten finden Sie im zweiten Teil der Ausgabe. Zusatzinformationen über die Tätigkeiten des SFM im letzten Jahr finden Sie auch im hinten abschliessend abgedruckten Jahresbericht.

Ein Forschungsinstitut wie das unsere kann nur aufgrund der tatkräftigen Mitarbeit unserer Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter auf dem freien Forschungsmarkt bestehen. Deren Zahl ist seit zwei Jahren von sieben auf zwanzig angestiegen. Wo diese stehen, wie sie sich in ihrem beruflichen Umfeld entwickeln, und welche externen Meriten sie sich holen, erfahren Sie (ganz beiläufig oder nebenbei) in unserer Klatschspalte «interna».

Nun bleibt mir nichts anderes übrig als Ihnen für Ihr Interesse zu danken und viel Vergnügen zu wünschen.

Gianni D'Amato

Editorial

Avec la revue FORUM, le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population souhaite reprendre la voie ouverte par FSM Info qui avait malheureusement été interrompue. Sur un rythme bisannuel, cette revue se veut un lieu d'information sur les développements et les activités de notre institut, ainsi que sur les rapports et les études qui s'y font. Nos motivations restent les mêmes: il s'agit de répondre aux questions urgentes de notre temps grâce aux méthodes des sciences sociales et d'inscrire cette connaissance de manière pragmatique dans les discussions politiques.

La continuité sans la transformation n'est pas possible. C'est valable aussi pour notre revue, qui se présente dans ce premier numéro sous un nouveau nom, un nouvel aspect et une nouvelle structure. FORUM se veut à la fois identité et programme. Identité parce que nos chercheuses et chercheurs, avec leur appartenance à différentes «cultures», qu'elles soient linguistiques, ethniques, méthodologiques ou par rapport à une discipline de recherche, se retrouvent ensemble quotidiennement pour chercher la meilleure argumentation dans le cadre d'un échange ouvert, de manière à ce que leurs exigences de recherche qualitative de haut niveau puissent être atteintes. Programme également car nous voulons dans notre revue mener un débat sur les thèmes controversés qui ne manquent vraiment pas à l'heure actuelle dans les questions de migration, que ce soit au niveau global ou local. Pour les uns par exemple, l'«assimilation» comme concept et programme est un tabou complet, pour d'autres en revan-

che, elle représente une occasion bienvenue de se pencher sur notre compréhension de l'intégration. C'est pour cette raison que notre première édition est consacrée au retour du concept d'assimilation, tel qu'il a été propagé par le célèbre sociologue Rogers Brubaker. Nous avons demandé à deux expert(e)s qui connaissent bien le contexte suisse et international de commenter les thèses de cet auteur de Los Angeles. Attendez-vous à des arguments et à des contre-arguments!

Les questions liées à l'immigration, au travail, aux droits des citoyens, aux droits humains, à l'intégration, à la santé et, depuis peu, à la démographie, font partie des domaines qui occupent continuellement nos chercheurs. Vous trouverez dans la deuxième partie de ce numéro un résumé des travaux terminés. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les activités du FSM de l'an dernier dans le rapport d'activité publié en fin de revue.

Un institut tel que le nôtre ne peut se maintenir sur le marché de la recherche que grâce au dynamisme de ses collaborateurs et collaboratrices. En deux ans, leur nombre est passé de sept à vingt. Dans notre rubrique des potins mondains «interna», vous trouverez au passage où ils se trouvent, comment ils évoluent dans leur environnement professionnel et quelles récompenses extérieures ils ont reçues.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier de votre intérêt et à vous souhaiter beaucoup de plaisir.

Gianni D'Amato

Die Rückkehr eines ambivalenten Begriffs

Zygmunt Baumann hat in seinem Buch zur Ambivalenz der Moderne das Paradox der Assimilation soziologisch treffend beschrieben: Vom Assimilanten werde verlangt, sich den hegemonen kulturellen Codes unterzuordnen. Die Anwesenheit aber von Menschen seiner Herkunft, die sich nicht assimiliert haben, setze den Assimilanten vielfach dem Verdacht aus, nicht wirklich assimiliert zu sein. Schlussendlich müsse sich der Assimilant einem Code

unterordnen, der seinesgleichen diskriminiert. Die multikulturelle Wende der 60er und 70er Jahre in den USA und der 80er Jahre in Europa schien den Zwang zur kulturellen Uniformität aufgebrochen zu haben. Pluralität und Citizenship waren die neuen konkurrierenden Konzepte, die die Hegemonie der Assimilation herausforderten und in liberalen intellektuellen Milieus tabuisierten. Allerdings zeigt gerade Philip Roths letzter Roman «der menschliche Makel», in der der Protagonist versucht, seine Herkunft als Schwarzer zu verbergen, wie Durchgehend dieser Zwang der Aufgabe eigener Geschichte sein kann.



Der amerikanische Sozialwissenschaftler Rogers Brubaker hat in seinem Werk zur Staatsbürgerschaft auf die Vorzüge der französischen Gesellschaft aufmerksam gemacht und das Argument verteidigt, wonach die Politik der Assimilation in Frankreich dem deutschen Modell überlegen sei (Brubaker 1992). Auch wenn gerade Deutschland in den zehn Jahren seit dem Erscheinen des Buchs einen grossen Wandel in der Staatsbürgerschaftsfrage und dem nationalen Selbstverständnis erfahren hat und auch Brubaker zwischenzeitlich seine Position revidiert zu haben schien (Brubaker 1999), kommt er in diesem Text auf die alte Position zurück und spricht der Rückkehr der Assimilation das Wort. Inwieweit diese «Enttabuisierung» normativ wünschenswert, analytisch stimmig und praktisch anwendbar ist, wird von den Migrationsexperten Matteo Gianni und Simone Prodolliet diskutiert.

Gianni D'Amato

Le retour d'un concept ambivalent

Zygmunt Baumann a décrit de façon sociologiquement pertinente le paradoxe de l'assimilation dans son livre sur l'ambivalence du moderne: il est exigé des personnes en voie d'assimilation qu'elles se soumettent aux codes culturels hégémoniques. La présence d'autres personnes de leur origine qui ne se sont pas assimilées a cependant comme conséquence pour les «assimilants» qu'ils sont souvent soupçonnés de n'être pas réellement assimilés. Au final, la personne qui s'assimile est censée se soumettre à un code qui discrimine les siens. Le tournant multiculturel des années 1960 et 1970 aux USA et des années 1980 semble avoir brisé cette contrainte de l'uniformité culturelle. La pluralité et la citoyenneté sont devenus les nouveaux concepts concurrents qui ont mis au défi l'hégémonie de l'assimilation et l'ont tabouisée dans les milieux libéraux intellectuels. Le dernier roman de Philip Roth «La tache», dans lequel le protagoniste cherche à dissimuler son origine de Noir, montre justement comment la mission d'une vie peut être liée à la permanence de cette contrainte.

Le spécialiste en sciences sociales américain Rogers Brubaker a, dans son œuvre sur la citoyenneté, mis en lumière les avantages de la société française et a défendu la thèse selon laquelle les politiques d'assimilation françaises étaient supérieures au modèle allemand (Brubaker 1992). Bien que l'Allemagne ait vécu au cours des dix ans depuis la parution de ce livre de grandes transformations dans les questions de citoyenneté et dans sa propre image nationale et que Brubaker semble avoir entre temps révisé sa position (Brubaker 1999), il revient dans ce texte à son ancienne position et prône le retour de l'assimilation. Les experts en migration Matteo Gianni et Simone Prodolliet discutent ici du degré auquel cette «détabouisation» est souhaitable (de manière normative), cohérente au niveau analytique et applicable pratiquement.

Bibliographie

Brubaker, Rogers (1992). *Citizenship and Nationhood in France and Germany*. Cambridge: Harvard University Press.

Brubaker, Rogers (1999). «The Manichean Myth: Rethinking the Distinction Between «Civic» and «Ethnic Nationalism»», in: Hanspeter Kriesi et al. (eds.) *Nation and National Identity. The European Experience in Perspective*. Chur: Rüegger, pp. 55-72.

Rogers Brubaker

The return of assimilation? Changing perspectives in France and in Germany¹

The differentialist turn

«The point about the melting pot», wrote Nathan Glazer and Daniel Patrick Moynihan in the preface to their influential *Beyond the Melting Pot*, «is that it did not happen». This «failure to melt» thesis was iconoclastic when the book was published in 1963. But it had become widely accepted already by the end of the decade – well before the post-1965 revival of mass immigration began to transform the American urban landscape. By the 1980s, when the effects of the «new <new immigration>» had become unmistakable, earlier conceptions of assimilation seemed to have lost all relevance. When Glazer published *We Are All Multiculturalists Now* in 1997, he was writing as *éminence grise*, not as iconoclastic intellectual.² Pluralistic understandings of persisting diversity, once a challenge to the conventional wisdom, had become the conventional wisdom, not only in the US and other classic countries of immigration such as Canada and Australia, but also in much of Northern and Western Europe.

There is obviously a good deal of truth to this conventional wisdom. Public discourse and public policies bearing on the integration of immigrants are indeed more «differentialist» – vastly more sensitive to and supportive of «difference» – today than they were, in the period between the two world wars in France or the US, or in the early post-war decades in the US. The 1980s and 90s witnessed an unprecedented efflorescence of differentialist discourse – and differentialist integration policies – in all Western countries of immigration.

This differentialist turn has not been restricted to, or even centered on, the immigration issue. Especially in the US, but in a more limited sense in Western Europe as well, it has been a much broader and more general movement of thought. It has found expression in movements to preserve or strengthen regional languages and cultures in Europe; in demands for, and greater recognition of, the autonomy of indigenous peoples in the US, Canada, Australia, and elsewhere (Kymlicka 1995); in Black Power, Afrocentrist, and other anti-assimilationist movements involving African-Americans; in the shift from an individualist, opportunity-oriented, and colour-blind to a collectivist, results-oriented, and colour-conscious interpretation of civil rights legislation in the US (Glazer 1978); in multiculturalist revisions of school and university curricula (Glazer 1997); in gynocentric or «difference» feminism (Irigaray 1993); in gay pride and other movements based on the public affirmation of alternative sexualities (Johnston 1973); in claims by other putative cultural communities – including, for example, the deaf (Lane 1992) – for autonomy; in generalized opposition to the homogenizing, centralizing claims of the modern nation-state; in anti-foundationalist understandings of the production of knowledge in bounded, historically and socially situated epistemic communities (Hollinger 1997); in other poststructuralist and postmodernist critiques of the allegedly falsely universal premises of Enlightenment thought; and in the shift from an understanding of politics emphasizing the pursuit of putatively universal interests to one emphasizing the recognition of avowedly particularist identities (Young 1990).

Today, however, this massive differentialist turn in social thought, public discourse, and public policy shows signs of having exhausted itself. Differentialist stances have long been a lightning rod for criticism from cultural conservatives and from the economic, resolutely anti-identitarian left. In recent years, though, criticism has come increasingly «from within», that is from the «cultural left» itself, from persons sympathetic to the claims of cultural difference, yet uncomfortable with their absolutization. Opposition to the relativistic, indeed ultimately solipsistic implications of epistemological insiderism; concern over the fragmenting, in certain respects disabling consequences of identity politics; resurgent interest in forms of civic commonality; rethinking of the modalities of and rationale for affirmative action, not only on the part of its long-standing critics on the right, but on the part of its long-standing defenders on the left – these and other developments suggest that, in some respects at least, the maximally differentialist moment may have passed.

In the domain of immigration, too, there are signs that the differentialist tide may have begun to ebb. Instead of a definitive, unidirectional shift from assimilation to multiculturalism, we have begun to see a shift in the opposite direction. To call this the «return of assimilation» is undoubtedly too grand a label for the relatively modest and uneven shift I shall describe; hence the question mark in my title. But it may usefully caution us against overhastily consigning assimilation to the dustbin of history.

Two meanings of «assimilation»

What do I mean by the «return of assimilation»? I do not mean a return to the normative expectations, analytical models, public policies, or informal practices associated with the ideal of Anglo-conformity or the increasingly

nativist Americanization movement after World War I; or to those associated with the school-teachers of the French Third Republic, notorious for shaming and humiliating those who spoke languages or dialects other than standard French (Weber 1976, p. 313); or to those associated with the harsh Imperial German effort to «Germanize» its largely Polish-speaking eastern borderlands (Broszat 1972, pp. 129–72);³ or to any of the many other lamentable instances of harshly homogenizing state projects.

This should go without saying, but assimilation has acquired such a bad name in many American differentialist circles that it has come to be associated, as a kind of automatic reflex, with the narrowest understanding of Anglo-conformity or the worst excesses of Americanization campaigns. In Germany, if anything, the word «assimilation» has been even more strongly «contaminated» and disqualified by its association with forcible Germanization. In France, by contrast, the word itself was never so thoroughly discredited. But in France, too, it was tainted by association with the sometimes brutally homogenizing aspirations and practices of Jacobin Republicanism.

So what are we talking about when we talk about «assimilation»? What is it that is «returning», if it is not these normatively and analytically discredited models? To address this question, we must distinguish between two basic meanings of «assimilation». One is general and abstract; the other is specific and organic. The two meanings are related, but they differ sharply in their affective overtones, moral and political connotations, and intellectual respectability.

In the general and abstract sense, the core meaning is increasing similarity or likeness. Not identity, but similarity. To assimilate means to become similar (when the word is used

intransitively) or to make similar or treat as similar (when it is used transitively). Assimilation is thus the process of becoming similar, or of making similar or treating as similar.

In the specific and organic sense, the root meaning is transitive. To assimilate something is to «convert {it} into a substance of its own nature, as the bodily organs convert food into blood, and thence into animal tissue... to absorb into the system, {to} incorporate» (Oxford English Dictionary). Assimilation in this sense implies complete absorption.

In the general, abstract sense, the accent is on the process, not on some final state, and assimilation is a matter of degree. Assimilation designates a direction of change, not a particular degree of similarity. In the specific, organic sense, by contrast, the accent is on the end state, and assimilation is a matter of either/or, not of degree.

It is the connotations chiefly of this organic meaning, with its biological metaphor of incorporation, that have discredited the term, making it seem normatively retrograde (given our contemporary appreciation of «difference» and diversity), analytically disreputable (given its super-annuated organismic understanding of society), and empirically wrong (with its implication of complete absorption).

In addition, one aspect of the general, abstract meaning has stood out as normatively and analytically problematic. This is the transitive use of «assimilate» to mean «make similar», which suggests state policies and programmes of «forced assimilation», or at least policies and programmes that seek to assimilate people against their will. Such policies and programmes have rightly come to be seen as morally and politically repugnant. Abundant historical and comparative evidence, moreover, suggests that they rarely work, and that they are indeed more likely to strengthen than

to erode differences, by provoking a reactive mobilization against such assimilatory pressures. Analytically, we may have good reason to speak of assimilationist policies; but such policies need not have assimilationist outcomes.⁴

Yet when used intransitively in the general, abstract sense of becoming similar – becoming similar in certain respects, that obviously have to be specified – assimilation does not seem to be morally objectionable, analytically useless, or empirically wrong as a conceptual instrument for studying populations of immigrant origin. Indeed, the use of some such notion – if only to pose certain questions about patterns of «integration», «adaptation» or «incorporation», terms that have been preferred to «assimilation» in many recent discussions⁵ – would seem to be analytically indispensable. I return to this point in the conclusion. Here I simply wish to underscore that it is this intransitive understanding of «assimilation», this normative and analytical concern with the nature and extent of emerging similarities in particular domains between populations of immigration origin and «host» populations, that I see «returning» in recent years.

Two cases⁶

The trend that concerns me has been much stronger in France than in Germany. This might lead one to think that the «return of assimilation» is simply an artefact of the cases I have chosen, which include France, the European country with the longest, strongest, and most ideologically elaborated tradition of assimilation. There is something to this: had I chosen different cases – for example, the UK, Sweden, The Netherlands and Germany – the trend would have been less clear-cut.

Yet the trend cannot be dismissed out of hand as an artefact of the cases selected for discussion here. In the first place, the return of assi-

milation in France involves a marked return, not simply the persistence of something always present. I want to stress this reactive moment of return, and to situate it in the context of a preceding «differentialist» turn in France. Moreover, there has been a modest assimilationist turn not only in Germany (which I discuss below) but also in The Netherlands (Koopmans and Statham 2000) and Sweden (Soininen 1999, pp. 689–91), two other countries with relatively «differentialist» incorporation regimes. Over the longer term, as a third generation of immigrant origin emerges, it is likely that a concern with at least some dimensions of assimilation will become increasingly salient throughout Europe.

I obviously cannot give here a comprehensive account of processes of – or ideas about – immigrant integration in France and Germany, let alone the other countries I have mentioned. Instead, I shall briefly sketch two illustrative vignettes, drawn from different countries and from different domains. I discuss the return of assimilation in public discourse in France and in public policy in Germany.

France: from droit à la différence to droit à la ressemblance

One might think there was not much of a story to be told about France. Why talk of a return of assimilation in a country that has long been the paradigmatic exemplar of assimilation, transforming peasants – and immigrants – into Frenchmen, in what Gérard Noiriel has called *le creuset français*, the French melting pot (Noiriel 1988)? But to frame the issue in this way – to focus only on the Jacobin-Republican assimilationist tradition, or assimilationist myth – is to forget the strong differentialist turn that occurred in French public discussion of immigration and other issues in the 1970s and early 1980s, precisely in reaction against the Jacobin and assimilationist

tradition. Indeed differentialist discourse received one of its sharpest and most lapidary, if ambiguous, formulations in the characteristic French slogan of those years: *the droit à la différence*.

True, the differentialist turn was much stronger in rhetoric than in reality: differentialism remained largely symbolic (Schnapper 1992, p. 119) and was embedded only relatively weakly in policies and institutionalized practices – for example, in the programme in which foreign instructors, selected and paid by foreign governments, as a result of bilateral agreements concluded with the French state, were recruited to offer instruction in so-called «languages and cultures of origin» in French public schools, indeed during regular school hours (Boyzon-Fradet 1992, pp. 155 ff).⁷ But at the level of public discussion, differentialism was clearly ascendant, indeed triumphant during the early years of the Socialist government in France in the early 1980s.⁸

It is important to note that differentialism was gaining ground on the French right as well as the left. The historian and philosopher Pierre-André Taguieff has analysed the rise of a differentialist – one could even say multiculturalist – «new right» in France in the 1970s and 1980s, clustered around the enigmatic figure of Alain de Benoist. No longer xenophobic but formally «heterophile», antiracist, and egalitarian, the new differentialists of the right emphasized, indeed absolutized, cultural difference, seeking to «preserve at any price collective identities, and thus differences between communities, haunted by the danger of their destruction through mixing, physical and cultural» (Taguieff 1994, 66–67).

What happened to the ascendant differentialism? In two words: Le Pen. Although Le Pen and the intellectuals associated with him actually belonged to a different segment of the right than the small circle of principled diffe-

rentialists analysed by Taguieff, they too adopted a differentialist idiom, adroitly turning it to their own purposes. *Droit à la différence? Mais oui, bien sûr, chez vous.* But here, in France – so went the argument – it's we, the «real» French, who have our own right to be different, our own right to preserve our own «identity» from unwanted admixture. As a result, the moral and political ambiguity, and the exclusionary potential, of culturalist differentialism were brought into sharp focus – indeed, much sharper focus in France than elsewhere.

It was this political and ideological conjuncture that set the stage for the return of assimilation. The much-vaunted slogan of the *droit à la différence* disappeared with astonishing rapidity. By the late 1980s, it was scarcely to be heard. One was more likely to hear of the *droit à la ressemblance*, to which Harlem Désir himself appealed in a widely watched TV appearance in 1987 – or of the *droit à l'indifférence*, in effect the right to be treated like everyone else. In the wake of the differentialist collapse, there was a resurgence of neo-republican, neo-universalist, and at least hesitatingly neo-assimilationist discourse, elaborated by such public intellectuals as Alain Finkielkraut (1987), Taguieff (1996), and especially Emmanuel Todd (1994). Their views do not go unchallenged, of course; there are sophisticated voices such as Michel Wieviorka (1996) who continue to defend a moderately differentialist position; but on the whole, the sudden and virtually complete collapse of simplistic, sloganeering differentialism and the equally sudden resurgence of universalist, assimilationist discourse about immigration is striking. Certainly, no equally sharp shift in the centre of gravity of public discourse has occurred elsewhere.

Germany: rethinking institutionalized separateness

While my French vignette concerned public discourse, my German story is about public policy. German policy vis-à-vis immigrants and their descendants has been strongly differentialist – much more so than French policy even during the years of ascendant differentialist rhetoric in France.⁹

Consider three indicators of differentialist policy in Germany. First, instruction in languages and cultures of origin has been much more widespread in Germany than in France, and indeed has been part of the obligatory curriculum in some Länder (Castles et al. 1984, p. 175). (Since education is the responsibility of the individual Länder, this has varied a good deal from state to state; Bavaria, in particular, was long notorious for educating foreigners in segregated, homeland-oriented classes.)

Second, there is the peculiar German system of social service provision to populations of immigrant origin. Responsibility for such provision was farmed out by the state to the three major non-state charitable organizations – one affiliated with the Catholic Church, a second with the Evangelical Church, the third with the Social Democratic Party. Jurisdiction was apportioned in such a way that foreigners were allocated to a particular charitable organization on the basis of their national origin, so that all Turks were the responsibility of one organization, all Italians of a second, and so on. As critics have observed (Puskeppeleit and Thränhardt 1990; cf. Ålund and Schierup 1991 on the somewhat similar Swedish case), this system not only treats immigrants as passive clients of the charitable organizations, but also tends to reinforce and perpetuate national origin distinctions.

The third policy I want to discuss is citizenship. Until its recent liberalization, German citizenship law was well known for its restrictiveness vis-à-vis non-German immigrants. What was and remains less well known is that except for political rights, long-settled non-citizen immigrants have possessed rights virtually identical to those of German citizens. Of course, as immigrant populations became more settled, and as a second- and an incipient third-generation population developed, the lack of political rights became increasingly anomalous. What was distinctive about the response to this anomaly, and indicative of deep-rooted German differentialism, was that the solution was long seen on the left not in terms of incorporating immigrants and their descendants as full citizens, but rather in terms of extending even political rights – along with social, civil, and economic rights – to resident foreigners. Until the early 1990s, there was little interest in the anomalous formal citizenship status of immigrants, but there was considerable interest in extending voting rights to foreigners in local elections, and a large literature addressing this possibility. This was seen as the «progressive» solution – one that would extend the substantive rights of citizenship to immigrants without questioning their «differentness», their foreignness, their otherness.¹⁰

Policies in these three domains – schools, social services, and citizenship – and the idioms in which they were rationalized and justified were indicative of a kind of benevolent, paternalistic, and egalitarian (or pseudo-egalitarian) apartheid, an institutionalized separateness, suggested in the oxymoronic phrase «unsere ausländischen Mitbürger» – «our foreign fellow citizens» – that has been a leitmotif of well-meaning public discussions of what continues to be called *Ausländerpolitik* – politics or policies regarding foreigners – in Germany. Left differentialists, of course, criticized existing policies on various counts;

but they too endorsed this separate-but-equal logic.

It is against this background of deep differentialism that signs of a modest «assimilationist turn» can be discerned in the manner in which citizenship has been legally redefined and politically reconceived in recent years (Joppke 1999, pp. 202–208). Naturalization rules were substantially eased in the early 1990s, and naturalization rates of Turks – extraordinarily low until the late 1980s – have soared. In 1999, naturalization rules were further liberalized. More importantly, the rules for the attribution of citizenship at birth were changed as well, supplementing the previously exclusively descent-based law, founded on the principle of *jus sanguinis*, with the territorial principle of *jus soli* (Frankfurter Allgemeine Zeitung 1999). Henceforth, citizenship will be attributed at birth to children born in Germany to foreign parents, one of whom has resided legally in Germany for at least eight years. This citizenship will, however, be provisional; in most cases, the child will have to choose either the German or the foreign citizenship at maturity, and renounce the other.

The legal changes, increasing naturalization rates, and new ways of thinking and talking about citizenship on the part of Germans and foreigners alike are indicative of a limited but significant «assimilationist turn». Not in the sense that full assimilation is required as a prerequisite for citizenship. On the contrary: the liberalization of naturalization law broke expressly with this principle, previously enshrined in the regulations governing naturalization. The new practices, policies, and discourses surrounding citizenship are assimilationist, rather, in the sense of politically recognizing, legally constituting, and symbolically emphasizing commonality rather than difference. Assimilation, it is worth remembering, means becoming similar, or treating as similar, and this new inflection in the poli-

cies and practices of citizenship in the 1990s has involved a modest but significant assimilationist turn in both senses.

Conclusion: a concept transformed

In all two countries, what I have called «the return of assimilation» has involved a subtle but significant change in perspective. Analytically, this has involved a shift from an overwhelming focus on persisting difference – and on the mechanisms through which such cultural maintenance occurs – to a broader focus that encompasses emerging commonalities as well. Normatively, it has involved a shift from the automatic valorization of cultural differences to a renewed concern with civic integration.

This shift in analytical and normative emphasis does not presage a radical reversal. It does not amount to a return to the bad old days of arrogant assimilationism. For while the term «assimilation» has returned, the concept has been transformed. I sketch in conclusion the main elements of this transformation:

1. A shift from organic understandings of assimilation, focusing on an end state of complete absorption, to abstract understandings of assimilation, focusing on a process of becoming similar (in some respect, to some reference population).

2. A shift from transitive to intransitive understandings of assimilation. The former see populations of immigrant origin as mouldable, meltable, objects; the latter see persons comprising such populations as active subjects. As such, to be sure, they are not busy consciously «assimilating». Assimilating can, of course, be a deliberate, self-conscious activity; and the poignant – and sometimes tragic – ambiguities and ambivalences bound up with it have been movingly explored by novelists, memoirists, essayists, historians, and even a

few sociologists (Bauman 1988). Yet for most historians and social scientists, assimilation is an emergent tendential property of social processes at an aggregate level, rather than something that happens (consciously or unconsciously) at the level of individual persons. As an emergent tendency at the aggregate level, assimilation is largely unintended and often invisible; and when it is made visible, it may be lamented. Yet even when it is lamented, the processual tendency we call «assimilation» is not something done to persons, but rather something accomplished by them, not intentionally, but as an unintended consequence of myriad individual actions and choices in particular social, cultural, economic and political contexts (cf. Alba 1995, p. 4).

3. The unit within which change occurs – the unit that undergoes assimilation – is not the person but a multi-generational population. Population-level assimilation can occur without any individual-level assimilation. Linguistic assimilation at the population level, for example, can occur without any adult learning a new language, solely through the acquisition of the language of the reference population by children. Of course, this is not what ordinarily happens; we do observe some language shift at the level of individual persons. But key changes (in language and in other domains) occur intergenerationally; they occur not within persons but within abstractly constructed multi-generational populations, as new (genealogical) «members» of the population turn out to be different – dissimilate! – from other, older members of the source population, in ways that make them more similar to members of some reference population.

4. A shift from thinking in terms of homogeneous units to thinking in terms of heterogeneous units. Assimilation does not involve a shift from one homogeneous unit to another. It involves, rather, a shift from one mode of heterogeneity – one distribution of properties

– to another mode of heterogeneity, that is, to a distribution of properties more similar to the distribution prevailing in some reference population.

5. A shift in the focus of normative concern informing research on assimilation from cultural to socio-economic matters. A general openness to cultural diversity, coupled with confidence among specialists – if not always among the wider public – in the continuing robustness of processes of linguistic acculturation (Portes and Schauffler 1994) has alleviated anxieties about cultural dimensions of assimilation. Yet the bifurcation of recent immigrants into high-skill and low-skill segments – at a moment when macro-economic changes associated with the «hourglass economy» have decreased the rewards to low-skill, un-educated labour – has generated concerns about long-term structural marginalization (Gans 1992, Portes and Zhou 1993; somewhat more optimistic: Waldinger 1996; Perlman and Waldinger 1997). As a normatively charged concept, assimilation, in this sense, is opposed not to difference but to segregation, ghettoization and marginalization.

6. A shift from a holistic approach that conceptualized assimilation towards a taken-for-granted reference population – the «core culture» or «national society» as a whole – to a disaggregated approach that discards the notion of assimilation as a single process, considers multiple reference populations, and envisions distinct processes occurring in different domains. This has entailed a shift from the monodimensional question, «how much assimilation?» to the multidimensional question, «assimilation in what respect, over what period of time, and to what reference population?» It has also entailed a shift from an assimilationist understanding of assimilation – a global empirical expectation and normative endorsement of assimilation – to an agnostic stance, varying by domain and reference po-

pulation, concerning both the likelihood and the desirability of assimilation.

Reformulated in this manner, and divested of its «assimilationist» connotations, the concept of assimilation – if not the term itself – seems not only useful but indispensable. It enables us to ask questions about the domains and degrees of emergent similarities, and persisting differences, between multi-generational populations of immigrant origin and particular reference populations. There are good reasons for us to want to ask such questions, regardless of whether we applaud or lament such emerging similarities. Naturally, to pose such questions is only a beginning. Assimilation is not a theory; it is simply a concept. But it is a concept we can ill do without.

- 1 Gedruckt mit freundlicher Genehmigung des Autors. Eine erweiterte Fassung erschien in *Ethnic and Racial Studies*, 24, 4, 2001, 531–548.
- 2 Glazer's title, to be sure, was wry, not celebratory; it was intended to acknowledge, not to endorse, the current ascendancy of multiculturalism.
- 3 I refer to Imperial Germany rather than Nazi Germany because Nazi policies were, of course, murderously dissimilationist rather than assimilationist.
- 4 There is another transitive use of «assimilate» that is less problematic, normatively and analytically. This is the use of «assimilate» to mean treat similarly rather than make similar. To assimilate X's to Y's in one's dealings with them is to treat them similarly rather than differently. From a differentialist normative perspective, to be sure, such similarity of treatment can be problematic. But in general «treating similarly» is a transitive meaning of «assimilate» quite distinct from, and normatively and analytically less suspect than, «making similar».
- 5 For sophisticated discussions of the idea of integration, see Favell (2000) and Bauböck (2001).
- 6 In the original article the US as a third case has been discussed (publisher's note).
- 7 Although this programme, committed to cultural maintenance in the interest of keeping the option of «return» open to immigrants, is strongly differentialist in orientation, it has not been very popular. Even at the peak differentialist moment, in the early 1980s, only about 20 per cent of eligible students participated (Boyzon-Fradet 1992, p.158); by 1992–93, only 12 per cent of Algerian citizens enrolled in French primary schools – and a considerably smaller proportion of students of Algerian origin – participated (Vermès 1997).
- 8 Differentialist discourse concerned not only populations of immigrant origin but also regional minority cultures; on the latter see Giordan (1982).
- 9 German discourse on immigration and its sequels, too, has been strongly differentialist. On the historical roots of this differentialist discursive tradition, see Brubaker (1992, pp. 3–17); for contemporary manifestations, see Joppke (1999, pp. 188–9).
- 10 On the still more «progressive» differentialist solution – the proposed *Niederlassungsgesetz* or settlement law that would grant all citizenship rights, including the right to vote in national elections, on the basis of residence rather than formal citizenship – see Joppke (1999, pp. 192–3).

- Alba, Richard** (1995). «Assimilation's quiet tide», *Public Interest*, no. 119, pp. 3–18
- Ålund, Aleksandra and Schierup, Carl-Ulrik** (1991). *Paradoxes of Multiculturalism: Essays on Swedish Society*, Aldershot, UK: Avebury
- Bauböck, Rainer** (2001). «Integration von Einwanderern – Reflexionen zum Begriff und seine Anwendungsmöglichkeiten», in Harald Waldrauch (ed.), *Die Integration von Einwanderern*, vol. 2: Ein Index rechtlicher Diskriminierung, Frankfurt: Campus Verlag
- Bauman, Zygmunt** (1988). «Entry tickets and exit visas: paradoxes of Jewish assimilation», *Telos*, vol. 77, pp. 45–77
- Boyzon-Fradet, Danielle** (1992). «The French education system: springboard or obstacle to integration?», in Donald L. Horowitz and Gérard Noiriel (eds), *Immigrants in Two Democracies: French & American Experience*, New York: New York University Press, pp. 148–66
- Broszat, Martin** (1972). *Zweihundert Jahre deutsche Polenpolitik*, Frankfurt am Main: Suhrkamp
- Brubaker, Rogers** (1992). *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge, MA: Harvard University Press
- Castles, Steven et al.** (1984). *Here for Good: Western Europe's New Ethnic Minorities*, London: Pluto Press
- Favell, Adrian** (2000). «Integration policy and integration research in Europe: A review and critique», in Alex Aleinikoff and Doug Klusmeyer (eds), *Citizenship: Comparisons and Perspectives*, Washington DC: Brookings Institute
- Finkielkraut, Alain** (1987). *La défaite de la pensée*, Paris: Gallimard
- Frankfurter Allgemeine Zeitung** (22 May 1999). «Geburtsprinzip und Optionsregelung»
- Giordan, Henri** (1982). *Démocratie culturelle et droit à la différence*, Paris: La Documentation française
- Glazer, Nathan** (1978). *Affirmative Discrimination: Ethnic Inequality and Public Policy*, New York: Basic Books
- Glazer, Nathan** (1997). *We Are All Multiculturalists Now*, Cambridge, MA: Harvard University Press
- Glazer, Nathan and Moynihan, Daniel P.** (1963). *Beyond the Melting Pot: The Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians, and Irish of New York City*, Cambridge, MA: MIT Press
- Hollinger, David A.** (1997). «The disciplines and the identity debates, 1970–1995», *Daedalus*, vol. 126, no. 1, pp. 333–51
- Ignatiev, Noel** (1995). *How the Irish Became White*, New York: Routledge
- Irigaray, Lucie** (1993). *Je, tu, nous: Toward a Culture of Difference*, New York: Routledge
- Johnston, Jill** (1973). *Lesbian Nation: The Feminist Solution*, New York: Simon and Schuster
- Joppke, Christian** (1999). *Immigration and the Nation-State: The United States, Germany, and Great Britain*, New York: Oxford University Press
- Kennedy, Ruby J. R.** (1994). «Single or triple melting pot? Inter-marriage trends in New Haven, 1870–1940», *American Journal of Sociology*, vol. 49, no. 4, pp. 331–39
- Koopmans, Ruud and Statham, Paul** (2000). «Migration and ethnic relations as a field of political contention: an opportunity structure approach», in Ruud Koopmans and Paul Statham (eds), *Challenging Immigration and Ethnic Relations Politics: Comparative European Perspectives*, Oxford: Oxford University Press
- Kymlicka, Will** (1995). *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford: Oxford University Press
- Lane, Harlan** (1992). *The Mask of Benevolence: Disabling the Deaf Community*, New York: A. A. Knopf
- Noiriel, Gérard** (1988). *Le creuset français: Histoire de l'immigration XIX e -XX e siècles*, Paris: Du Seuil
- Peach, Ceri** (1980). «Which triple melting pot? A re-examination of ethnic intermarriage in New Haven», *Ethnic and Racial Studies*, vol. 3, no. 1, pp. 1–16
- Perlman, Joel and Waldinger, Roger** (1997). «Second generation decline? Children of immigrants, past and present – a reconsideration», *International Migration Review*, vol. 31, no. 4, pp. 893–922
- Portes, Alejandro and Schauffler, Richard** (1994). «Language and the second generation: Bilingualism yesterday and today», *International Migration Review*, vol. 28, no. 4, pp. 640–61
- Price, Charles** (1969). «The study of assimilation», in J. A. Jackson (ed.), *Migration*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 181–237
- Puskepeleit, Jürgen and THRÄNHARDT, DIETRICH** (1990). *Vom betreuten Ausländer zum gleichberechtigten Bürger*, Freiburg: Lambertus
- Qian, Zhenchao** (1997). «Breaking the racial barriers: variations in interracial marriage between 1980 and 1990», *Demography*, vol. 34, no. 2, pp. 263–76
- Schnapper, Dominique** (1992). *L'Europe des immigrés*, Paris: François Bourin
- Soininen, Maritta** (1999). «The «Swedish model» as an institutional framework for immigrant membership rights», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 25, no. 4, pp. 685–702
- Taguieff, Pierre-André** (1994). *Sur la nouvelle droite: jalons d'une analyse critique*, Paris: Descartes & Cie
- Taguieff, Pierre-André** (1996). *La République menacée*, Paris: Textuel
- Todd, Emmanuel** (1994). *Le destin des immigrés: assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris: Seuil
- Vermès, Geneviève** (1997). «La dynamique interculturelle dans l'éducation en France», *DiversitéLangues II*
<<http://www.uqbec.ca/diverscite>>
- Waldinger, Roger** (1996). «Ethnicity and opportunity in the plural city», in Roger Waldinger and Mehdi Bozorgmehr (eds), *Ethnic Los Angeles*, New York: Russell Sage Foundation, pp. 445–70
- Wiewiorka, Michel** (1996). «Culture, société et démocratie», in Michel Wiewiorka (ed.), *Une société fragmentée?: le multiculturalisme en débat*, Paris: La Découverte, pp. 11–60
- Young, Iris M.** (1990). *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, NJ: Princeton University Press
- Zolberg, Aristide R. and Long, Litt Woon** (1999). «Why Islam is like Spanish: Cultural incorporation in Europe and the United States», *Politics and Society*, vol. 27, no. 1, pp. 5–38

Rogers Brubaker ist Professor für Soziologie an der University of California, Los Angeles.

Die markante differenzialistische Wende der letzten dreissig Jahren, so Brubakers Argument in diesem Artikel, habe nun ihren Höhepunkt erreicht. Seither seien erste Anzeichen einer sachlichen «Rückkehr zur Assimilation» zu erkennen. Brubakers Artikel zeigt mit Belegen aus Frankreich und Deutschland auf, dass das, was zurückgekehrt ist, nicht das alte, politisch diskreditierte «assimilationistische» Verständnis von Assimilation ist, sondern eine analytisch komplexere und normativ verteidigungswürdigere Variante. Sein Text schliesst mit einer Präzisierung jener Formen, in die das Konzept der Assimilation transformiert worden ist.

Rogers Brubaker est professeur en sociologie à l'University of California, Los Angeles.

Brubaker argumente que le courant différentialiste des trente dernières années est arrivé à son point culminant. Depuis, des signes d'un «retour pragmatique à l'assimilation» sont visibles. A partir d'exemples tirés du cas de la France et de l'Allemagne, Brubaker tente de démontrer que ce retour se fait par une révision analytiquement complexe et normativement défendable du concept d'assimilation. Dans sa partie finale, ce texte illustre des pratiques nouvelles d'assimilation.

Matteo Gianni

Retour de l'assimilation ou affirmation de l'intégration? Commentaires concernant Rogers Brubaker¹

Comme d'habitude, Rogers Brubaker nous distille une réflexion riche et originale. Dans cet article, il expose une thèse selon laquelle, après deux décennies de discours et de pratiques exprimant des positions différentialistes, on assiste progressivement à un retour de la prise en compte de la notion d'assimilation, tant dans le discours public (en France) que dans le domaine politique (en Allemagne).

L'article comprend deux parties, l'une théorique et l'autre plus empirique. A notre sens, son intérêt réside principalement dans le développement conceptuel proposé par l'auteur. C'est donc principalement à ce niveau que nous focaliserons nos remarques. Brubaker emploie la notion d'assimilation dans une acception différente de celle qui est le plus souvent utilisée, qui voit l'assimilation comme un processus d'acculturation imposé aux immigrants. C'est cette conception de l'assimilation qui désormais n'a plus bonne presse dans le discours public. Le modèle assimilationniste radical n'est pratiquement plus envisagé comme mécanisme de gestion et de régulation des sociétés d'immigration. Pour cette raison, par «retour de l'assimilation» Brubaker n'entend pas la récupération des visions normatives, des politiques publiques ou des pratiques informelles associées à l'idée de conformité culturelle des immigrants (p. 533); il s'agit d'une interprétation plus abstraite et générale de l'assimilation, axée sur sa signification étymologique première, à savoir «rendre» ou «devenir» similaires, ainsi que «traiter en tant que similaire».

Au niveau conceptuel, Brubaker distingue deux interprétations de l'assimilation: d'un côté, la conception particulariste, organique, fondée sur la métaphore biologique de l'incorporation.² A la suite du discours différentialiste, prônant une valorisation des différences culturelles, qui a marqué les trois dernières décennies, cette conception a fait l'objet d'une remise en cause radicale, tant au niveau de la recherche que du discours public. De l'autre, une conception plus abstraite et générale, épurée des connotations idéologiques et normatives sous-tendant la première conception, qui voit l'assimilation comme un processus social créateur de formes de similarité sociales et culturelles. L'aboutissement de l'assimilation ne se rapporte pas, dans ce cas, à un degré d'uniformité donné, mais plutôt à l'existence de dynamiques de création de meilleures formes de similarité (ou d'égalité) entre immigrants et autochtones (voir pp. 533–535). Après avoir distingué ces deux conceptions, Brubaker présente des éléments empiriques susceptibles de montrer que (i) le discours différentialiste, qui a dominé pendant les trente dernières années, commence à donner des signes de faiblesse, ce qui expliquerait en partie le «retour» de l'assimilation sans le débat et (ii) que ce «retour» se caractériserait par la prépondérance du modèle général et abstrait de l'assimilation sur la conception organique et particulariste. La brève présentation du cas français (et notamment la remise en cause du discours différentialiste par un discours plus axé sur la ressemblance) et allemand (en ce qui concerne les modifications institution-

nelles permettant un traitement plus égalitaire des immigrés) permet d'étayer, du moins au premier abord, le bien-fondé de l'intuition de Brubaker.

Brubaker est conscient du fait que le choix des deux cas empiriques peut jouer un rôle important dans le constat du «retour» de l'assimilation. Cependant, il estime que, même si la considération d'autres cas empiriques pouvait fortement nuancer la pertinence de la thèse, il n'en demeurerait pas moins que la tendance serait confirmée (p. 535). Tout en partageant la mise en garde de Brubaker par rapport aux faiblesses de l'analyse empirique, cet aspect ne nous paraît pas crucial. En effet, l'objectif de Brubaker semble être plus celui de présenter une analyse exploratoire du phénomène que des résultats empiriques systématiques. Ceci dit, et en présupposant le but heuristique de l'article, la force d'une analyse exploratoire réside principalement dans ses fondements théoriques et conceptuels. A ce niveau, l'élaboration de Brubaker souffre, à notre sens, de quelque faiblesse que nous tenterons d'élucider par la suite.

Des deux cas empiriques, et malgré les différences qui les caractérisent, il ressort un élément commun qu'il nous paraît important de souligner: il s'agit des modifications qui sont intervenues au niveau de l'interprétation normative de l'assimilation. En particulier (et ceci concerne plus spécifiquement le discours académique), de plus en plus d'attention a été portée sur les aspects désirables de l'assimilation, tels que par exemple la réduction des différences socio-économiques ou de l'accès à une éducation de qualité pour tout le monde (p. 541). Cette désirabilité, bien entendu, n'implique pas que tous les aspects qui traditionnellement font partie de la conception assimilationniste (tels que par exemple le devoir d'acculturation) aient été réévalués d'un point de vue normatif. Ainsi, le «retour» de l'assimilation que Brubaker constate en France et en

Allemagne consiste principalement dans l'imposition progressive de discours et de mécanismes institutionnels promouvant de meilleures formes de similarité entre immigrés et autochtones, tout en acceptant l'existence de différences (culturelles, sociales, etc.) entre les deux types de population. En d'autres termes, c'est par un discours et des actes institutionnels mettant davantage l'accent sur l'intégration civique au sein des sociétés ethniquement pluralistes que le concept d'assimilation a fait son retour sur la scène publique (p. 542). Ce modèle se positionne en tant qu'alternative à deux autres principes de gestion du multiculturalisme, notamment le différentialisme, selon lequel les différences culturelles doivent être respectées et valorisées, et le programme assimilationniste de nature organiciste selon lequel les différences doivent être progressivement réduites à la suite de l'intégration des immigrés dans une culture homogène. Ainsi, le «retour» de l'assimilation au sens de Brubaker se situerait au centre d'un axe entre différentialisme radical et assimilationnisme radical.

L'analyse de Brubaker est certainement correcte en ce qui concerne les changements des discours publics et des orientations normatives. Depuis quelques années, on assiste effectivement à un retournement du discours différentialiste en matière de multiculturalisme. De plus en plus, les idées selon lesquelles les Etats libéraux doivent être neutres à l'égard des différences culturelles (donc ne pas les promouvoir),³ la protection d'une culture commune est une précondition nécessaire à la vie démocratique,⁴ il existe des différences culturelles qui ne sont pas compatibles avec les principes libéraux,⁵ reviennent en force dans le débat académique et politique. L'idée selon laquelle il est nécessaire de trouver un équilibre socialement et politiquement viable entre reconnaissance de la différence et promotion de formes d'égalité (ou, pour le dire avec Brubaker, de similarité), est

de plus en plus dominante dans la littérature normative. Cependant, ce n'est pas tant en termes d'assimilation que ces questions sont abordées, mais plutôt par rapport à l'idée d'intégration. Autrement dit, il est frappant de constater qu'une bonne partie des phénomènes que Brubaker identifie comme participants au «retour» de l'assimilation sont généralement abordés dans la littérature comme faisant partie des mécanismes et des modèles d'intégration. Prenons un exemple: en concluant la présentation du cas allemand, Brubaker écrit que «the new practices, policies, and discourses surrounding citizenship are assimilationist [...] in the sense of politically recognizing, legally constituting, and symbolically emphasizing commonality rather than difference» (p. 539). Est-ce que la recherche de meilleures formes de similarité ou de renforcement du lien social participe par définition au programme assimilationniste? Si on définit l'intégration comme «une dynamique dans laquelle chaque élément compte à part entière: chacun accepte de se constituer partie du tout et s'engage à respecter l'intégrité de l'ensemble»⁶, quelles sont les différences de cette position avec celle exprimée par Brubaker? De même il peut être dit, par rapport au passage du «droit à la différence» au «droit à la ressemblance», que Brubaker constate en France: est-ce que les droits à la non-discrimination, à l'égalité d'opportunité ou à l'égalité de traitement sont nécessairement des formes d'assimilation?

A notre sens, la pertinence de l'utilisation du concept d'assimilation (même si reformulé) pour désigner ce type de phénomènes est analytiquement douteuse. Plus spécifiquement, ces phénomènes nous semblent être mieux captés par le concept d'intégration que par celui d'assimilation. Est-ce vraiment du «retour» de l'assimilation qu'il s'agit, ou bien de la reconnaissance du caractère central et indépassable de l'intégration dans la gestion des sociétés multiethniques? Sans vouloir entrer

dans une querelle terminologique qui risquerait de tomber dans le nominalisme, nous avons tendance à croire que les éléments témoignant du «retour» de l'assimilation identifié par Brubaker s'inscrivent dans le domaine plus général de la politique d'intégration. Il est effectivement vrai qu'à partir du constat d'échec des deux options «radicales» (telles que le différentialisme et l'assimilationnisme), la réflexion académique, ainsi que l'action des pouvoirs publics en matière de gestion du pluralisme ethnique se sont attelées à définir des modalités d'intégration qui, tout en étant le plus respectueux possible des différences, visent néanmoins à promouvoir de meilleures formes d'intégration (ou, pour le dire avec Brubaker, de similarité). Des thèmes comme la préservation du lien social, du sens et des modalités du «vivre ensemble» dans la tolérance (voire la reconnaissance) des différences sont devenus de plus en plus présents dans la littérature et dans le discours des pouvoirs publics. Selon l'optique libérale et républicaine – ou de ceux que Parekh qualifie de «civic assimilationists»⁷ – il s'agit notamment de préserver l'unité de la sphère publique (ce qui présuppose que les immigrés se conforment aux principes institutionnels et aux valeurs démocratiques de base) en laissant aux minorités culturelles le droit d'exprimer leur différence dans la sphère privée.⁸ Certes, tout comme celui d'assimilation, le concept d'intégration fait l'objet d'une large palette d'interprétations possibles qui, traduites institutionnellement, donnent lieu à des politiques d'intégration fort différentes. Dans le cadre de ces politiques, les degrés d'assimilation requis pour accomplir ce qu'on considère comme une trajectoire d'intégration réussie peuvent varier de manière considérable. En Suisse, par exemple, bien qu'une politique d'intégration au niveau fédéral ait été récemment introduite, les réminiscences du modèle assimilationniste demeurent fortes, tandis qu'aux Pays-Bas, les demandes en termes d'acculturation sont bien plus faibles.

Il n'en demeure pas moins que le concept d'intégration s'est imposé dans le domaine des relations ethniques en opposition avec la vision assimilationniste radicale, notamment par rapport aux contraintes d'uniformisation (ou de négation) des différences culturelles qui incombaient aux immigrés. Or, d'un point de vue scientifique, est-il vraiment utile de redéfinir et reforcer un concept, en lui enlevant les significations qui l'ont rendu célèbre dans le domaine des relations ethniques, pour aboutir à une nouvelle interprétation qui est extrêmement proche d'autres concepts largement utilisés? Et d'un point de vue plus politique: est-il nécessaire d'employer un concept chargé d'un sens symbolique pour relater des phénomènes qui peuvent être retenus par des concepts moins connotés (comme celui d'intégration)?

Le fait d'intégrer dans la réalité sociale et politique couverte par le concept des notions telles que, par exemple, droits (p. 536-537), universalisme (p. 537), commonality (p. 539), assimilation socio-économique (p. 541) entraîne une perte de précision analytique de la construction du concept d'assimilation proposée par Brubaker. En fait, on dirait que tout ce qui n'est pas pure expression des particularités culturelles ou qui met l'accent sur les dynamiques de création d'un minimum d'unité dans la différence participe de formes d'assimilation. Or ceci peut, à notre sens, induire d'importantes confusions, car si la création de formes de similarité est aussi un des objectifs de bon nombre de politiques d'intégration, ce but est néanmoins poursuivi de manière différente qu'il ne l'est dans le cadre du modèle assimilationniste. L'analyse du cas allemand proposée par Brubaker est significative de ce type de confusion. Comme l'auteur l'indique, le système allemand a toujours été fortement différentialiste (p. 538) à l'égard des populations d'immigrés. En particulier, les critères d'obtention de la citoyenneté allemande sont parmi les plus restrictifs d'Europe, ce qui a

donné lieu à une sorte de «séparation institutionnelle» (p. 538) entre nationaux et immigrés. Or, le changement que Brubaker interprète comme une manifestation du «retour» de l'assimilation réside au niveau de la facilitation des procédures de naturalisation introduite au début des années 1990, assouplissement qui a abouti à une augmentation des naturalisations (en particulier des Turcs). Selon Brubaker, ce changement est «indicative of a limited but significant <assimilationist turn>. Not in the sense that full assimilation is required as a prerequisite for citizenship. On the contrary: the liberalization of naturalization law broke expressly with this principle, previously enshrined in the regulations governing naturalizations» (pp. 538-539). L'idée selon laquelle l'assouplissement des réglementations en matière de naturalisation contribue à un «retour» de l'assimilation nous semble être très discutable. S'il est vrai que l'existence de droits politiques, sociaux et civils différenciés pour les citoyens et les non-citoyens est un indicateur du manque d'intégration de certaines catégories de la population résidente, alors toute modification permettant de diminuer ou surmonter cette différence participe à une tentative d'améliorer la qualité de l'intégration des immigrés. Les aspects du cas allemand présentés par Brubaker nous semblent entrer dans cette logique. Telle qu'elle est couramment admise, la notion de citoyenneté est largement fondée sur la notion d'égalité: un des fondements de la démocratie est que les citoyens devraient avoir les mêmes opportunités (que ce soit au niveau politique, légal, etc.). En ce sens, la citoyenneté exprime une certaine forme d'intégration politique et sociale. Bien entendu, la citoyenneté ne va pas nécessairement de pair avec une intégration effective au niveau social, culturel ou économique: des individus peuvent souffrir d'un manque d'intégration même en possédant des droits de citoyen. Dans ce cas, comment est-il possible de promouvoir de meilleures formes d'intégration? La réponse n'est pas univoque.

Dans certains cas, l'intégration se réalise par des dispositions universalistes, s'appliquant de manière similaire à l'ensemble des citoyens ou des résidents; dans d'autres, la promotion de l'intégration implique des formes de traitement différencié pour permettre aux membres des groupes désavantagés de bénéficier de formes d'égalité plus effectives.⁹ Autrement dit, dans certains cas, pour atteindre l'égalité, les principes universalistes libéraux, selon lesquels tout le monde doit être traité de la même manière, ne sont pas suffisants; il faut donc traiter les égaux de la même manière et les différents d'une manière différente, afin que leur condition d'inégalité puisse être surmontée. Ainsi, la conception assimilative de l'intégration – qui se réfère à l'idée selon laquelle pour s'intégrer il est nécessaire de se fondre dans le moule culturel de la société dans laquelle on a émigré – est de plus en plus remise en cause par une vision plus différentialiste de l'intégration, selon laquelle l'intégration ne doit pas se faire au détriment des valeurs et pratiques culturelles des populations migrantes, mais dans la reconnaissance de leur spécificité culturelle.

Il ne nous est pas possible ici d'approfondir ces aspects.¹⁰ Ce qu'il nous paraît important de mettre en évidence c'est que le concept d'intégration est tiraillé entre deux forces de signe opposé, à savoir une force différentialiste (qui pousse vers la reconnaissance la plus élargie possible des spécificités culturelles) et une force plus assimilationniste (poussant vers la détermination des limites à poser au particularisme culturel et vers la détermination de critères, valeurs et procédures susceptibles de préserver la cohésion sociale et culturelle). Les relations entre ces deux dimensions constitutives de l'intégration ne sont pas toujours faciles: d'un côté, le fait d'insister sur les traits communs, ou ce que Brubaker appelle «commonality», implique une diminution des opportunités d'expression des différences; de l'autre, une approche totalement différentia-

liste entraîne la difficulté à penser et traduire concrètement des modalités susceptibles de préserver l'unité culturelle minimale requise pour le fonctionnement des institutions démocratiques. Or l'impression est que, pour Brubaker, tout «écart» (discursif ou institutionnel) d'une vision purement différentialiste se rapporte à un processus d'assimilation. Nous avons tendance à croire le contraire: certains changements apportés à des pratiques ou visions normatives différentialistes ou à des visions organiques de l'appartenance culturelle ne constituent pas un «retour» de l'assimilation, mais plutôt la manifestation du fait que l'idée d'intégration comme création de similarités dans le respect des différences est de plus en plus considérée comme un élément central de tout modèle viable de gestion des sociétés culturellement pluralistes. Cette affirmation de l'intégration n'est pas acquise. La présence de partis et mouvements d'extrême droite dans bon nombre d'Etats européens montre que le modèle assimilationniste organique demeure une source capable de mobiliser des parties importantes du corps électoral. Pour celles et ceux qui croient que c'est par des politiques d'intégration effectives que les tensions inhérentes au pluralisme culturel pourront être surmontées, c'est plutôt du «retour» de ce type d'assimilation qu'il faudra se méfier.

- 1 «The return of assimilation? Changing perspectives on immigration and its sequels in France, Germany, and the United States», *Ethnic and Racial Studies*, 24, 4, 2001, 531-548.
- 2 Comme le résume bien Boucher (2000: 20), selon cette conception «la personne étrangère est assimilée dans la collectivité nationale comme un aliment est assimilé par un organisme».
- 3 Voir par exemple Barry (2001).
- 4 Voir à ce titre les républicains ou les nationalistes libéraux (Miller, 2000; Kymlicka, 1995).
- 5 Voir Sartori (2000).
- 6 Costa-Lascoux (1989: 10-11).
- 7 Parekh (2000: 200).
- 8 Le patriotisme constitutionnel défendu par Habermas se rapproche fortement de cette conception de la gestion du pluralisme culturel.
- 9 Du reste, Brubaker admet que, dans certains cas, «as a normatively charged concept, assimilation [...] is opposed not to difference, but to segregation, ghettoization and marginalisation» (p. 543). Ces objectifs sont entièrement compatibles avec la notion d'intégration.
- 10 Pour un développement de cette idée, voir Gianni (1999).

Barry, Brian (2001). *Culture & Equality*. Cambridge: Polity Press.
Boucher, Manuel (2000). *Les théories de l'intégration. Entre universalisme et différentialisme*. Paris, L'Harmattan.
Costa-Lascoux, Jaqueline (1989). *De l'immigré au citoyen*. Paris: La Documentation Française.
Gianni, Matteo (1999). *Multiculturalisme et intégration politique. La citoyenneté entre reconnaissance de la différence et reconnaissance de l'égalité*. Thèse de doctorat, Université de Genève, Département de Science politique.
Kymlicka, Will (1995). *Multicultural Citizenship*. Oxford: Oxford University.
Miller, David (2000). *Citizenship and National Identity*. Cambridge: Polity Press.
Parekh, Bhikhu (2000). *Rethinking Multiculturalism*. London: MacMillan.
Sartori, Giovanni (2000). *Pluralismo, multiculturalismo ed estranei*. Milano: Rizzoli.

Matteo Gianni est maître-assistant au Département de science politique de l'Université de Genève.

Matteo Gianni kritisiert Brubakers Thesen auf der konzeptionellen Ebene, da der besprochene Autor das Konzept der Assimilation völlig anders verwende als in der Literatur üblich. So treffe es zu, dass öffentliche Institutionen in letzter Zeit den Akzent auf die Integrationspolitik verschoben hätten. Dies sei aber als Integrationspolitik und nicht als Assimilationspolitik zu bezeichnen. Brubaker schaffe deshalb mit seinem Text eine Begriffsverwirrung, die analytisch zweifelhaft sei und keinen Erkenntnisgewinn bringe.

Simone Prodolliet

Ein fragwürdiger Rückgriff auf ein überholtes Konzept

Rogers Brubaker stellt eine Wende in der Diskussion rund um die Integration von Migrantinnen und Migranten in den Aufnahmestaaten fest. Während es bis vor wenigen Jahren ein Tabu war, in solchen Zusammenhängen von Assimilation zu sprechen, hat sich dies – so die These von Brubaker – grundlegend verändert. An drei Beispielen – dem politischen Diskurs in der Öffentlichkeit Frankreichs, der sozialpolitischen Praxis in Deutschland und der wissenschaftlichen Forschung in den Vereinigten Staaten – zeigt er auf, dass in allen drei Staaten ein unübersehbarer Trend auszumachen ist: nämlich den Gedanken der Assimilation wieder in die Diskussion einzubringen.

Allerdings – so Brubaker – geht es dabei nicht um die Wiedereinführung des Konzeptes der Assimilation im Sinne von (erzwungenem) Gleichmachen, welches eine (schrittweise) Übernahme von Normen und Werten nach sich ziehen und eine vollständige Eingliederung in die betreffende Gesellschaft mit Aufgabe der eigenen Herkunft beinhalten soll. Vielmehr glaubt Brubaker feststellen zu können, dass mit der erneuten Verwendung von Assimilation ein Prozess der Angleichung, des Ähnlich-Werdens in Bezug auf die sozioökonomische Stellung der Migrantinnen und Migranten angesprochen ist. Bei diesem Prozess geht es also um die wirtschaftliche und soziale Stellung der Zugewanderten, welche sich derjenigen der einheimischen Bevölkerung angleichen soll. Ausserdem betont Brubaker, dass der dynamische Charakter von Assimilation zu beachten ist, der eben gerade nicht auf ein bestimmtes, zu erfüllendes Ziel

hinweist, sondern den Prozess hervorhebt. Der transitive Gebrauch des Begriffs Assimilation zielt damit in eine bestimmte Richtung, die einzuschlagen ist, und nicht auf einen spezifischen Grad von Ähnlichkeit, der zu erreichen wäre.

Theoretisch leuchtet diese Argumentation ein, und es ist – mit Blick auf die gegenwärtig laufenden Diskussionen um Integration – durchaus nachvollziehbar, dass in der Tat die Integrationsdiskurse in vielen Einwanderungsgesellschaften Elemente der von Brubaker beschriebenen Wende aufweisen. Auch in der Schweiz geht es beim Thema Integration um eine gesamtgesellschaftliche Besserstellung der Migrantinnen und Migranten. Sie sollen sich in wirtschaftlicher und sozialer Hinsicht der gesellschaftlichen Stellung der Einheimischen annähern beziehungsweise mit ihnen letztlich gleichgestellt werden. Integration will also Segregation vermeiden und die aktive und gleichberechtigte Teilnahme in allen gesellschaftlichen Bereichen fördern. Dafür wird von den Zugewanderten erwartet, dass sie sich mit der hiesigen Gesellschaftsordnung auseinandersetzen und die demokratischen Grundregeln respektieren. Vor diesem Hintergrund kann man die von Brubaker postulierte Akzentverschiebung durchaus bestätigen.

Brubaker macht in seinem Beitrag deutlich, dass der Begriff der Assimilation nicht mehr wie im früher verwendeten Sinn der Absorption in die Aufnahmegesellschaft und einer damit verbundenen Aufgabe der kulturellen Eigenheit eine Rolle spielt, sondern im Sinne der sozioökonomischen Gleichstellung. Ana-

lytisch mag dies überzeugen, insbesondere etwa in Forderungen nach einem *droit à la ressemblance* oder gar einem *droit à l'indifférence*, wie diese in Frankreich Ende der achtziger Jahre als Antworten auf das oft proklamierte *droit à la différence* formuliert wurden und die den Effekt haben sollen, dass alle das Recht auf gleiche Behandlung haben.

Von einer Wiederkehr des Konzeptes der Assimilation zu sprechen, scheint mir allerdings wenig plausibel, zumal ja gerade nicht das «alte» Konzept Einzug in die politischen Debatten hält. Sicherlich ist es richtig, dass eine Abkehr von der differenzialistisch orientierten Politik beobachtet werden kann, welche den Wert der kulturellen Eigenheit von ethnisch, religiös oder sonst wie begründeten Gemeinschaften hochhielt und die multikulturelle Gesellschaft mit je für sich existierenden Teilen beschwor. Und es ist nicht von der Hand zu weisen, dass im Zusammenhang mit den Integrationsleistungen, die von Migrantinnen und Migranten erwartet werden (wie etwa das Erlernen der Landessprache oder das Kennenlernen der Sitten und Gebräuche des Gastlandes in Einführungskursen), auch der Gedanke einer (zumindest teilweisen) Übernahme von Werten und Normen mitspielt.

Trotzdem scheint mir die Wiederaufnahme des Konzeptes der Assimilation fragwürdig, wenn nicht sogar gefährlich oder kontraproduktiv. Innerhalb eines wissenschaftlichen Diskurses lässt sich dieser Begriff möglicherweise problemlos mit neuen Inhalten füllen. Die durchaus intelligente und mit guter Absicht entwickelte Neukonzipierung von Assimilation in der politischen Öffentlichkeit und in der täglichen Praxis differenziert zu vermitteln, ist meines Erachtens jedoch kaum möglich. Denken wir beispielsweise nur an die diversen «Assimilationsaktionen» hegemonialen Charakters, welche sprachliche Minderheiten, jüdische Gemeinschaften oder Gruppen der Roma und Sinti zu erleiden hatten. Dem Begriff Assimilation haftet im landläufigen Sinn nach wie vor zu sehr die Last der Vergangenheit an.

Weshalb sprechen wir, wenn mit Assimilation die sozioökonomische Besserstellung und die gesellschaftliche Partizipation der Migrantinnen und Migranten gemeint ist, nicht einfach von Gleichstellung, Gleichberechtigung und Chancengleichheit? Es ist zwar zu begrüßen, dass der Begriff Assimilation neu interpretiert wird, doch wenn wir die Dinge direkt beim Namen nennen, werden wir uns viel Verwirrung und unnötige Verletzungen ersparen.

Simone Prodoliet ist Ethnologin und ist Leiterin des Sekretariats der Eidgenössischen Kommission für Ausländer in Bern.

Simone Prodoliet, ethnologue, est cheffe du Secrétariat de la Commission Fédérale des Etrangers à Berne.

Dans cette contribution, Simone Prodoliet nous met en garde contre l'utilisation du terme «assimilation» hors d'un contexte strictement scientifique. Même si l'analyse que fait Brubaker sur l'augmentation, dans les politiques d'intégration, du nombre des éléments demandant une adaptation des migrants au lieu de vie peut être partagée, S. Prodoillet pense qu'il serait maladroit de revitaliser une terminologie connotée négativement. A sa place, elle propose de parler d'équité et d'égalité dans la relation entre population autochtone et migrants.

Bülent Kaya

Une Europe en évolution – Les flux migratoires au 20^e siècle

«La migration n'est pas derrière nous, dans le passé, mais devant nous, ans l'avenir.» Albert Jacquard

Les migrations actuelles ne sont en aucun cas un phénomène nouveau: l'histoire de toutes les sociétés est considérablement marquée par le phénomène de la migration. Pour ce qui est de l'Europe, ces migrations, plus ou moins fortes selon les périodes considérées, ont toujours été une partie intégrante et un élément dynamique de l'histoire des nations.

Jusque dans les années 1930, l'histoire migratoire de l'Europe a été caractérisée par l'émigration vers l'Outre-Mer. Entre 1815 et 1939, environ 50 millions d'Européens sont partis outre-Atlantique, alors que les migrations internes au même ne cessaient d'augmenter. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'Europe, plus particulièrement l'Europe occidentale, a cependant connu un renversement du courant migratoire qui l'a transformée en une terre d'immigration. L'Union européenne à elle seule compte à présent plus de 20 millions de personnes possédant un passeport étranger.

Dans ce processus dynamique, la globalisation en cours a pour effet d'accélérer la mobilité et les catégories de personnes concernées par la migration. La multiplication des réseaux économiques, médiatiques et culturels a développé l'envie de migrer, même parmi les populations jusqu'alors sédentaires. Dès lors, la migration est un facteur incontournable pour comprendre non seulement l'histoire, mais l'avenir aussi. Or, elle le caractérise par sa continuité, sous diverses formes,

parfois douloureuses et involontaires et aussi par ses apports aux processus de modernité des pays concernés.

De nos jours, le thème «migration» suscite un grand intérêt auprès d'un large public, composé d'une multitude d'acteurs politiques, économiques, sociaux et scientifiques. En effet, les flux migratoires posent trois défis majeurs.

Tandis qu'un espace européen se forme en abattant les frontières internes, un mur se forge entre l'Europe et le reste du monde. Gérer cette nouvelle frontière, dans le respect des droits de l'homme, sera le premier grand défi migratoire des prochaines années.

Le second défi concerne plus particulièrement les Etats-nations confrontés à une mise en cause de leur identité nationale par ce processus de construction européenne. Construire une identité rassurante au milieu d'un processus marqué par une forte fragilisation identitaire et des conflits qui l'accompagnent apparaît comme une tâche complexe et ardue qu'il faut pourtant oser affronter.

Quant au troisième défi, il se réfère à la reconnaissance de la différence. Qu'il s'agisse de pogromes, de chasses aux homosexuels ou encore de violences à l'égard des Noirs, notre société a dû apprendre, dans un processus douloureux pour les victimes des persécutions, à vivre avec la différence. Les attaques racistes, partout en Europe, contre les centres d'accueil hébergeant des requérants d'asile nous montrent la fragilité de ce processus de reconnaissance et de tolérance de la diversité

issue de la migration. Seule une réelle compréhension de la transformation de nos sociétés en sociétés pluriculturelles permettra de reconnaître la spécificité du groupe d'appartenance, qu'il soit religieux, linguistique, ethnique ou territorial, et de construire des ponts, créateurs d'unité, au moins ponctuelle, entre les groupes et les personnes qui composent notre société.

Dans cette démarche visant la compréhension et la prise de conscience des nouveaux et complexes enjeux liés aux migrations, l'enseignement de l'histoire fournit des éléments indispensables pour raviver notre conscience historique face à ces grands défis du 21^e siècle. Nous avons contribué à ce processus par un instrument qui se veut un outil de travail sur le sujet des migrations au service des professeurs d'histoire et de géographie. Ce faisant, nous avons opté pour une combinaison de deux approches: l'approche thématique et l'approche pédagogique.

L'approche thématique aborde la problématique migratoire sous diverses rubriques. Il s'agit en fait de déterminer les différentes et importantes dimensions du phénomène migratoire. Cinq sections constituent la charpente de cette approche.

- La première section porte sur la dimension historique: elle aborde l'histoire de la migration pour trois époques distinctes. Outre la caractérisation des époques, qui fournit des éléments pour mieux appréhender le contexte historique de la période en question, les causes et les conséquences des migrations y sont décrites.
- La seconde section est consacrée à la question de savoir pourquoi l'on migre: quelles raisons poussent les gens à émigrer, volontairement ou involontairement, pour s'installer ailleurs. Divers facteurs ont permis d'établir une typologie de la migration, de la migration liée à la colonisation jusqu'à celle née de la mondialisation actuelle, que l'on peut appeler le nomadisme moderne.
- La présence des immigrés dans les pays d'accueil est non seulement un sujet d'actualité pour l'opinion publique et les décideurs gouvernementaux, mais elle révèle aussi certains problèmes, conflits et défis; ceci constitue le contenu de la section intitulée «Europe et ses immigrés». On y traite plus particulièrement la question de l'intégration, les différents modèles d'intégration, la naturalisation, ainsi que le problème du racisme et de la discrimination.
- La quatrième section traite un aspect, souvent sous-estimé, celui des apports de la migration pour la société d'accueil. Cette partie est le fruit d'une collaboration pluridisciplinaire, à laquelle ont participé plusieurs chercheurs de notre institut. Les apports démographiques, économiques, socioculturels ont plus particulièrement été discutés dans cette section. Nous tenons à souligner que ce chapitre évoque les effets de la migration sur les sociétés d'accueil selon un angle positif, considérant la migration comme une richesse, contrairement à l'approche négative qui la voit comme une source d'hostilité et d'antipathie, et qui perçoit la présence des migrants comme une menace pour l'identité nationale.
- L'impact de l'émigration sur les pays d'origine est aussi multiple et varié que celui qu'on constate dans les pays d'accueil. Cet impact est souvent considéré sous deux angles: d'une part, sous celui qui met l'accent sur le fait que l'émigration engendre la fuite des cerveaux, ce qui est bien évidemment un grand inconvénient pour la société d'origine, et, d'autre part, sous celui qui, contrairement au premier, souligne plutôt les effets positifs de l'émigration sur les pays de provenance. Nous avons abordé

cette problématique dans la cinquième section. L'accent y est mis sur les apports des immigrants au développement socio-économique de leur pays d'origine.

Quant à l'approche pédagogique, relevons toutefois qu'il ne s'agit aucunement de fournir un produit clé en main, mais plutôt d'orienter et d'encourager les professeurs à traiter un des aspects de la problématique migratoire en leur indiquant quelques voies pédagogiques. Il incombe donc aux professeurs, non seulement d'être des innovateurs dans leurs approches pédagogiques et dans la récolte de matériel, mais aussi de se montrer prudents quant à la signification symbolique et à la généralisation des réalités que présentent les divers types de matériel.

Plus concrètement, une section intitulée «Objectifs» a pour but d'aider les professeurs à mieux déterminer quel aspect du phénomène migratoire ils pensent aborder. La section «Activités pédagogiques proposées» vise à une confrontation, constructive et directe, avec un des aspects du phénomène migratoire. Enfin, une dernière rubrique intitulée «Matériel disponible» présente du matériel qui peut être reproduit sur place par les utilisateurs. On peut y trouver des cartes, des graphiques, des récits, des témoignages, des interviews, des points de vue, des statistiques, etc.

Bien que le phénomène migratoire soit connu par tous les pays européens, la manière dont il est perçu se rapporte au cadre national. N'est-ce pas un paradoxe? N'y a-t-il pas lieu de nous interroger sur notre perception de la migration en fonction des références nationales? Construire une nouvelle perception pour promouvoir la compréhension et la dialectique entre les groupes de différentes origines est un processus important auquel se doivent de contribuer toutes les sciences sociales.

Kaya, Bülent (2002). Une Europe en évolution – Les flux migratoires au 20^e siècle. Strasbourg: Edition du Conseil d'Europe, 125 p., 19 EUR

Nach dem Zweiten Weltkrieg wurde aus dem ehemaligen europäischen Auswandererkontinent eine komplexe Einwanderungsregion. Auf diesen Wandel, insbesondere auf gegenwärtige Tendenzen der Abschottung der Europäischen Union gegenüber ärmeren Auswanderungsregionen, auf die kulturelle Pluralisierungsdynamik im Innern der einzelnen Staaten sowie auf den da und dort aufkeimenden Rassismus, muss die europäische Staatengemeinschaft praktikable Antworten finden, die auch in der Schule umgesetzt werden können. Diesem pädagogischen Zweck dient der vom Europäischen Rat unterstützte historische und pädagogische Überblick zum Bevölkerungswandel in Europa.

Philippe Wanner

Le projet COMPSTAT

Dans le contexte actuel où les flux migratoires se modifient rapidement, les questions de mode de vie et d'intégration des populations étrangères prennent désormais une importance considérable, et représentent de ce fait un intérêt croissant pour le débat politique et les sciences sociales. Pour répondre à ce questionnement, des données quantitatives sont utiles. Elles peuvent soit représenter le support sur lequel repose l'analyse, soit étayer des arguments développés à partir de réflexions ou d'approches qualitatives.

Le recours aux données statistiques est en particulier nécessaire pour des analyses comparatives à l'échelle des pays européens, analyses qui permettent l'évaluation de politiques d'intégration. Ainsi, des études qui décrivent par exemple les pratiques en matière de langues parlées de la seconde génération d'immigrés, les discriminations observées sur le marché du travail, ou les modes de vie des immigrés âgés gagneraient très certainement une dimension supplémentaire si elles pouvaient être complétées par quelques éléments chiffrés à l'échelle européenne.

Pour le chercheur en sciences sociales, l'accès à des données statistiques autres que celles publiées relève de la quête du Graal. D'abord, parce que les collectes de données découlent souvent d'une logique complexe et de traditions statistiques, ce qui explique par exemple pourquoi certaines informations chiffrées sur des questions cruciales sont très lacunaires, tandis que, pour d'autres questions, les données abondent au point de ne pas savoir lesquelles prendre en considération. Ensuite par-

ce que l'identification de l'office, du service ou de la personne susceptibles de diffuser les données nécessaires est malaisée.

Dans ce contexte, le projet européen intitulé COMPSTAT, dirigé par l'International Center for Migration Policy Development de Vienne (Autriche) et financé par la Commission européenne, présente l'intérêt d'apporter des informations sur les données disponibles dans huit pays européens dont la Suisse concernant les personnes de nationalité étrangère.

Le projet COMPSTAT regroupe dix équipes de recherche représentant huit pays (Autriche, Allemagne, Belgique, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suisse). Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population figure au nombre de ces partenaires. Chacun de ces huit partenaires a eu pour tâches d'identifier les bases de données statistiques de son pays et de les documenter. Ces informations nationales sont regroupées et insérées dans une base complète de données, accessible dès 2003 aux chercheurs via internet.

Les bases de données statistiques (enquêtes, registres, etc.) retenues dans chaque pays répondent aux critères suivants:

- Elles comprennent des informations portant soit sur la nationalité, soit sur le pays de naissance, soit sur l'appartenance ethnique; si ce n'est pas le cas, elles peuvent être incluses si elles apportent des informations sur l'intégration des immigrants, le racisme, les minorités ethniques, etc. (par exemple une enquête sur la question des étrangers pourrait être incluse, même si les person-

nes interrogées n'apportent aucune information sur leur nationalité ou appartenance ethnique).

- Elles couvrent l'ensemble du pays, critère qui exclut donc toutes les enquêtes menées à l'échelle locale ou régionale.
- Elles ont été menées dès 1985, excepté pour les recensements pour lesquels la période 1955–2002 a été prise en compte.
- Elles doivent bien sûr être disponibles selon un format électronique, et sous forme d'enregistrements individuels. Les données présentées sous forme de tableaux, pour lesquelles les informations originales individuelles ne sont pas conservées, sont donc exclues du projet.
- Enfin, elles doivent être collectées pour la recherche en sciences sociales, dans le cadre des activités des offices de statistiques et dans le cadre de l'administration publique. Les enquêtes d'opinions mandatées par des entreprises, les partis politiques ou les médias n'entrent pas dans le projet.
- La période couverte par les données et les personnes incluses dans le recueil sont également mentionnées.
- Les méthodologies de collecte (par exemple les facteurs pouvant influencer positivement le taux de couverture des données, la source des informations recueillies, les langues ayant servi au recueil des données, le type de collecte.
- Pour les enquêtes, le type d'échantillonnage, les échantillons respectifs des groupes nationaux, les taux de réponse et de non-réponse et la durée moyenne de l'enquête sont également recueillis.
- Last but not least, l'ensemble des variables est listé, de même que les réponses possibles. Ce qui représente, pour certaines enquêtes, plusieurs centaines de questions et plusieurs milliers de modalités.

Quatre types de données sont distingués: les registres de personnes, les registres d'événements, les recensements et les enquêtes. Les informations recueillies sont de différents ordres:

- La base de données et ses bases méthodologiques est documentée. Outre le nom de la base de données et les institutions responsables de la collecte, l'accessibilité des données et son prix, les langues dans lesquelles les données sont documentées et les publications régulières et spécifiques qui découlent de ces données, sont d'autres informations recueillies.

Ces informations, une fois regroupées pour l'ensemble des pays, permettent au chercheur en sciences sociales s'intéressant à un sujet particulier, par exemple les conditions de logement respectives des autochtones et des étrangers, de repérer les informations statistiques disponibles dans chacun des pays: il peut s'agir par exemple de l'équipement du logement recueilli dans un recensement, du nombre de pièces du domicile disponible dans une enquête sur les ménages, ou encore du prix du logement disponible à partir d'une enquête sur la consommation. Les possibilités d'avoir, à l'échelle des pays européens, des informations chiffrées comparables tant au niveau de la formulation de la question que de la méthodologie de recueil, en vue d'analyses comparatives, sont également discutées dans le cadre du projet.

In Europa gibt es zu Fragen der Lebensweise und Integration von Teilen der ausländischen Bevölkerung noch zu wenig quantitative Forschungsergebnisse, welche eine Evaluation von Integrationsmassnahmen erlauben würden. Diese Lücke möchte das von der Europäischen Kommission finanzierte COMPSTAT-Projekt füllen, indem zehn Forschungsteams in acht Staaten die notwendigen Informationen aus verschiedenen Datenbanken bereitstellen und dokumentieren. Wenn einst das Datenmaterial aus Personenregistern, Ereignisanalysen, Volkszählungen und wissenschaftlichen Forschungen gesammelt sein wird, verfügt die Sozialforschung mit dem Projekt COMPSTAT über einen methodisch einheitlichen Datensatz, der komparative Analysen zu Fragen der Migration ermöglichen wird.

Laurence Charton

Mobilité résidentielle en Suisse

Durant la dernière décennie, les questions de mobilité et d'aménagement du territoire ont pris une importance considérable en Suisse, et ont suscité de nombreuses recherches portant par exemple sur la dynamique spatiale du pays, sur l'évolution démographique des régions ou sur l'adéquation entre offres et de-

mandes de logements. L'âge, qui traduit la position dans le cycle de vie, et la composition de la famille figurent parmi les facteurs intervenant très étroitement sur la mobilité des personnes vivant en Suisse. A ce jour, ces deux dimensions n'ont pas été directement étudiées comme facteurs intervenant dans la formulation des flux migratoires internes. Dans une période marquée par un vieillissement démographique continu et par une rapide transformation des flux migratoires, il semble pourtant intéressant de mettre en relation ces caractéristiques démographiques avec la mobilité résidentielle observée en Suisse.

Dans ce contexte, les données du module «mobilité» de l'enquête suisse sur la population active de 1998 ont offert l'occasion unique d'appréhender la question de la mobilité résidentielle en accordant une attention particulière au rôle de la structure familiale et des changements dans la composition du ménage sur la mobilité. Ce module informait en effet sur le dernier changement observé dans la composition de chaque ménage inclus dans l'enquête, et sur d'éventuels changements de domicile associés. Il apportait en outre des informations sur les motivations de la migration, qu'elle soit interne ou internationale.

Les caractéristiques des migrations internes, déclarées par les personnes interrogées dans le cadre de cette enquête, ont été d'abord décrites et discutées, dans le cadre d'une étude financée par l'Office fédéral de la statistique, en mesurant en particulier s'il existe des freins ou des moteurs éventuels à la mobilité résidentielle. La distance accomplie durant le dé-



ménagement – exprimée en faisant la distinction entre migration intra-communale, entre deux communes d'un même canton, entre deux communes d'une même région territoriale (régions NUTS), entre des communes appartenant à des régions linguistiques différentes, mais aussi entre des communes appartenant à des types (rural, urbain, péri-urbain, etc.) différents – a également été étudiée.

En confrontant la chronologie des événements familiaux avec celle des changements de domicile, cette étude a ensuite mis en évidence le rôle de la transformation des ménages et des événements de la vie de couple sur la mobilité. La probabilité de vivre un changement de domicile, en relation avec la mobilité familiale (exprimée par la naissance d'un enfant, le veuvage, le divorce, le départ des enfants, etc.), a été mesurée. Les changements de domicile associés à cette mobilité familiale ont été décrits: ils peuvent soit se produire au sein de la même commune, soit marquer un déplacement entre le centre et la périphérie, ou l'inverse, soit être d'une distance plus élevée. Parmi les résultats obtenus, les différences dans les comportements de migration interne non seulement en fonction de la composition de la famille, mais aussi entre Suisses et étrangers, entre jeunes et âgés, ou encore entre hommes et femmes, montrent que les flux migratoires sur le territoire suisse répondent à des problématiques complexes. Les tendances démographiques à venir, en particulier l'accroissement de la proportion de personnes âgées, pourront dans ce contexte conduire à la mise en place progressive d'une nouvelle répartition spatiale de la population en Suisse.

Charton L. et Wanner P. (2001). Migrations internes et changements familiaux en Suisse. Analyse du module «mobilité» de l'enquête suisse sur la population active de 1998. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.



Fragen der Mobilität und der Raumplanung erfahren in der Schweiz eine stärker werdende Beachtung, da diese Phänomene auch von demographischen Entwicklungen abhängig sind. Gerade Alter und Familienstruktur scheinen als Faktoren einen Einfluss auf die Schweizer Binnenwanderung auszuüben. Diesen Einfluss misst und belegt die Studie, nicht ohne auf komplexe Wechselwirkungen hinzuweisen.

Etienne Piguet, Stefano Losa, Jean-Hugues Ravel

Demandeurs d'asile et travailleurs étrangers clandestins sur le marché du travail suisse. Résultats d'une récente étude

Avec en moyenne environ 27 000 demandes d'asile par an au cours de la dernière décennie, la Suisse se situe parmi les pays d'Europe connaissant la plus forte immigration d'asile. Si une part importante des demandeurs d'asile doit finalement quitter le pays, la grande majorité d'entre eux y séjournent cependant plusieurs mois ou années. L'article traite de leur situation vis-à-vis du marché du travail.

L'activité économique en matière d'asile est intéressante à plusieurs égards: quel est le rôle économique joué par les réfugiés et les demandeurs d'asile? Quel est l'effet des mesures administratives et la marge de manœuvre dont disposent les autorités? Quels sont les déterminants individuels ou collectifs de l'intégration au marché du travail. Enfin, quelle est l'ampleur du travail non autorisé et du travail clandestin en général?

L'étude menée en 1996–1997 par le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (Piguet, 1999), a répondu à plusieurs des questions ci-dessus. En 2001, le FSM, sur mandat de l'Office fédéral des réfugiés (ODR), a renouvelé l'étude sur deux volets: une analyse de l'occupation et des caractéristiques des 200 000 demandeurs d'asile ayant séjourné en Suisse entre 1996 et 2000 (Piguet et Ravel 2001) et une enquête auprès de 1300 employeurs alémaniques, romands et tessinois (Piguet et Losa 2001). Nous présentons ici une synthèse des principaux résultats.

Le rôle économique des demandeurs d'asile

Les demandeurs d'asile constituent une source de main-d'œuvre utile pour l'économie suisse. La majorité est active dans la restauration et l'hôtellerie (près de 7% du total des personnes occupées). Leur présence est aussi marquée dans l'industrie et le bâtiment (1703) et dans le nettoyage et l'hygiène (1154), moindre dans les autres activités. Néanmoins, en regard de l'économie suisse dans son ensemble (plus de 3.8 millions de personnes occupées), le rôle des demandeurs d'asile reste modeste. Les besoins de l'économie suisse pour ce type de main-d'œuvre s'avèrent d'une grande stabilité et relativement insensibles aux variations de l'effectif total des demandeurs d'asile.

C'est au plus bas niveau de la hiérarchie professionnelle que les demandeurs d'asile s'insèrent et seuls quelques uns occupent des positions élevées. En raison de la précarité du statut de séjour cette population constitue une main-d'œuvre particulièrement flexible dont l'effectif peut s'ajuster rapidement à la demande. Le marché du travail des demandeurs d'asile connaît ainsi une forte rotation de main-d'œuvre. A noter, enfin, que les entreprises qui ont recours à de nombreux demandeurs d'asile sont rares, la plupart des employeurs se contentant d'un ou deux employés de ce statut.

Les effets des mesures administratives

En septembre 1999 est entrée en vigueur une interdiction temporaire de travail d'une durée d'un an pour les requérants d'asile arrivés après août 1999. Cette mesure, levée un an plus tard, a eu des effets très limités. De manière identique, les interdictions de travail actuellement en vigueur durant les trois à six premiers mois de séjour ont un impact très modeste. En admettant l'hypothèse d'une interdiction totale de travail pour tous les demandeurs d'asile, les chiffres montrent que l'économie suisse ne serait privée que d'environ 15 000 employés. Une telle mesure se traduirait cependant par un coût élevé pour les finances publiques en raisons des prestations d'assistance qui devraient être versées aux sans-emplois¹.

Les déterminants de l'intégration au marché du travail

Un tiers seulement des demandeurs d'asile en âge de travailler étaient occupés en décembre 2000. Ce chiffre est faible en comparaison avec la population étrangère et autochtone occupée à 65% environ. Ces difficultés d'insertion sont principalement attribuables à la brièveté du séjour et au contexte migratoire. Un processus d'adaptation se déroule au fil du temps et contribue à l'augmentation des possibilités d'emploi: apprentissage de la langue, acquisition des connaissances de base en ce qui concerne les procédures administratives et la manière de chercher un emploi, mise sur pied de réseaux sociaux permettant d'obtenir des informations ou des recommandations, etc.

Les taux d'occupation varient par ailleurs considérablement selon les groupes nationaux². Cette situation s'explique bien sûr par les profils variés de chaque groupe, en termes d'âge, de temps de séjour, de sexe, etc., mais est principalement attribuable aux caractéristiques du contexte migratoire propre à chaque groupe.

Outre le temps de séjour et le contexte migratoire, l'intégration au marché du travail est aussi influencée par les pratiques cantonales différenciées en matière d'octroi des autorisations de travail³ et par les situations diverses sur le marché du travail. A noter, enfin, qu'une admission provisoire accroît de manière marquée la probabilité d'emploi.

Le travail non déclaré du point de vue des employeurs

Le second volet de l'étude a cherché à prendre la mesure de l'ampleur de l'emploi non déclaré sur le marché du travail suisse et du rôle joué par les demandeurs d'asile dans ce phénomène. La mesure de l'effectif total des travailleurs clandestins est par définition difficile. La plupart des données nécessaires fait défaut. L'effectif des personnes sans permis de séjour occupées dans l'économie peut cependant être estimé sur la base de l'opinion d'informateurs privilégiés. C'est dans cette perspective que 821 entreprises actives en Suisse ont livré, sous le couvert de l'anonymat, leur estimation de l'ampleur du travail non déclaré, dans leur branche d'activité, au cours des premiers mois de l'année 2001.

Il s'avère qu'un consensus est loin d'émerger parmi les employeurs. Il est difficile sur cette base de proposer une estimation précise de l'effectif des étrangers sans permis occupés dans l'économie suisse. Seul un chiffre approximatif de 70 000 à 180 000 peut être proposé.

Les secteurs qui ont le plus largement recours à la main-d'œuvre étrangère non déclarée sont l'agriculture, la construction, la restauration et l'hôtellerie. Sur le plan régional, les entreprises romandes donnent des estimations plus élevées du phénomène de l'emploi de main-d'œuvre étrangère non déclarée.

Compte tenu des restrictions administratives à l'activité lucrative des demandeurs d'asile, on

pourrait penser que ces derniers sont nombreux à exercer une activité lucrative non déclarée. Les estimations proposées par les entreprises laissent penser, au contraire, que les problématiques de l'asile et du travail clandestin des étrangers en Suisse sont distinctes. L'effectif des demandeurs d'asile (permis F et N) travaillant sans autorisation est estimé à quelques milliers.

Conclusion

Des conclusions nuancées ressortent de l'étude qui vient d'être présentée. Certes, les demandeurs d'asile jouent un rôle modeste dans l'économie en général. Ils ne forment pas la «nouvelle armée de réserve» du marché du travail global, ne concurrencent nullement la population résidante, ni ne constituent pour les employeurs une recette miracle pour contourner les restrictions à l'immigration touchant la main-d'œuvre peu qualifiée. Dans certaines activités cependant, l'hôtellerie et la restauration en particulier, il n'est pas excessif de parler d'une bouffée d'oxygène offerte par les demandeurs d'asile aux employeurs. Ce constat pose la question des besoins en main-d'œuvre peu qualifiée de l'économie suisse et des perspectives de recrutement ouvertes après la ratification des accords bilatéraux, un thème largement présent dans le débat politique mais rarement abordé dans des recherches scientifiques. Concernant l'intégration au marché du travail, un constat central ressort: ce n'est qu'après un long séjour que les demandeurs d'asile parviennent à s'insérer au marché du

travail. Le succès de la recherche d'emploi varie de manière importante selon la nationalité d'origine et le canton de résidence. On peut cependant faire l'hypothèse qu'une clarification des conditions d'accès au marché du travail, pour les demandeurs d'asile comme pour les employeurs, pourrait accroître quelque peu les taux d'occupation. A l'inverse, une interdiction totale de travail aurait un coût élevé pour les finances publiques. Quant à l'estimation du nombre de travailleurs étrangers sans autorisations de séjour, bien que les résultats soient les moins mauvais disponibles, ils restent peu concluants. A n'en pas douter, une poursuite des recherches dans ce domaine est nécessaire.

- 1 Une interdiction totale de travail pour tous les demandeurs d'asile (requérants d'asile et personnes admises provisoirement) aurait un coût approximatif de 400 millions par année tandis qu'une interdiction ne frappant que les requérants d'asile aurait un coût de 200 millions environ.
- 2 Certains groupes nationaux, en particulier les Sri Lankais, les Ethiopiens et Erythréens, les ressortissants de la République du Congo, d'Irak, du Pakistan et d'Angola connaissent des taux d'occupation relativement élevés. A l'inverse, on observe des taux d'occupation faibles dans d'autres groupes, en particulier chez les ressortissants de Sierra Leone, de Somalie et d'Algérie.
- 3 Les cantons de Zurich, de Bâle-Campagne et des Grisons se distinguent par une proportion plus élevée de demandeurs d'asile occupés (40% environ). Dans les cantons d'Uri, du Tessin et du Valais, les demandeurs d'asile ont par contre de grandes difficultés à s'insérer au marché du travail.
- 4 Par travailleurs «clandestins» ou «non déclarés» nous désignons les personnes étrangères qui exercent une activité professionnelle à caractère légal mais enfreignant la législation en matière d'immigration ou d'asile.
- 5 Pour obtenir une estimation de l'effectif total des personnes étrangères sans autorisation de séjour, il serait nécessaire d'ajouter à ce chiffre une estimation de l'effectif des personnes non-occupées (en particulier les enfants).

Piguet, E. et S. Losa (2002). *Travailleurs de l'ombre? Demande de main-d'œuvre du domaine de l'asile et ampleur de l'emploi d'étrangers non déclarés en Suisse*. Zurich, Seismo.

Piguet, E. et J.-H. Ravel (2002). *Les demandeurs d'asile sur le marché du travail suisse 1996-2000*. Neuchâtel, Forum suisse pour l'étude des migrations (Rapport de recherche no. 19).

Piguet, E. (1999). «Asile et marché du travail». *Asyl – Schweizerische Zeitschrift für Asylrecht und -praxis* 14(1): 3-8.

Etienne Piguet est professeur ordinaire de géographie à l'Université de Neuchâtel et ancien vice-directeur du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Stefano Losa, anthropologue, et **Jean-Hugues Ravel**, géographe, sont collaborateurs scientifiques du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Die Schweiz gehört zu jenen Ländern in Europa, die in den letzten zwei Jahrzehnten die stärkste Asilmigration erfahren haben. Mit Hilfe einer Arbeitsmarktperspektive stellt die Studie fest, dass vorwiegend das Gastgewerbe auf die Arbeitskraft von AsylbewerberInnen angewiesen ist, während die Integration auf dem Arbeitsmarkt je nach Nationalität und Kanton variiert. Was den illegalen Arbeitsmarkt anbelangt, schwanken die Schätzungen zwischen 70 000 und 180 000 Personen, allerdings sind in diesem Feld vertiefere Studien notwendig.

Martina Kämm

Hilfe für Opfer rassistischer Diskriminierung. Eine Analyse des Angebots in der Schweiz

Die vom SFM realisierte Bestandesaufnahme von Anlaufstellen für Opfer rassistischer Diskriminierung in der Schweiz reiht sich in neuere Untersuchungen über die Situation der Opfer einerseits und die Biografien der Täter andererseits ein. Die Studie im Auftrag der Eidgenössischen Kommission gegen Rassismus (EKR) ist ein erster Versuch, das Feld der Anlaufstellen für Opfer in der Schweiz organisationssoziologisch zu beleuchten. Im Vordergrund steht die Frage, was geschieht, nachdem eine Aggression stattgefunden hat. An wen kann sich ein Opfer wenden, und welche Hilfeleistung kann es erwarten? Auf dem Hintergrund der Analyse von Angebot und Nachfrage werden Empfehlungen formuliert, wie der Aktionsrahmen für eine konkrete Vernetzung des Angebots aus der Optik von verantwortlichen Fachpersonen künftig aussehen könnte. Als erstes Resultat der Untersuchung, deren Material auf dem Weg von Interviews und einer schriftlichen Befragung erhoben wurde, erschien im Frühjahr 2002 ein Adressverzeichnis mit bestehenden Anlauf- und Beratungsstellen in der Schweiz.

Die Untersuchung zu Angebot und Nachfrage zeigt deutlich, dass ein grosser Handlungsbedarf bei der Ausbildung der Fachpersonen und der Vernetzung der Stellen besteht. Befragt nach Verbesserungsvorschlägen, wünschen die meisten Stellen eine breitere Bekanntmachung des bestehenden Angebots sowie eine engere nationale und regionale Vernetzung. Dies belegen sowohl die Gespräche im Vorfeld als auch die Resultate der schriftlichen Befra-

gung von 748 Anlaufstellen in der Schweiz. Die Auswertung der 317 Rückantworten auf die Umfrage zeigt, dass ein Beratungsangebot landesweit durchaus vorhanden ist. So bieten 132 Stellen minimale bis maximale Dienstleistungen für Opfer rassistischer Diskriminierung an. Das Angebot zeichnet sich durch eine für die Schweiz typische Vielfalt und Komplexität aus. Sowohl Zugang als auch Qualität sollten aber eindeutig verbessert werden. Viele Stellen stehen erst am Anfang ihrer Entwicklung und verlangen in spezifischen Fachbereichen wie der individuellen Rechtsberatung oder der rechtlichen sowie interkulturellen Vermittlung nach einer Vertiefung und Professionalisierung. Territorial gesehen, weist das Angebot mehr Lücken in der Innerschweiz und in den Randregionen auf, wo die Einrichtung neuer Stellen gefordert wird. Hingegen verfügen städtische Einzugsgebiete über ein breites Spektrum, so dass die dort angesiedelten Stellen in erster Linie Schwächen bei der Vernetzung sowie bei den verfügbaren finanziellen und personellen Ressourcen konstatieren. Die wichtigste Klientengruppe sind Migranten – und besonders Migrantinnen.

Gesamthaft stellen die 132 Beratungsstellen regelmässig rund 1000 unterschiedliche Dienstleistungsangebote für Betroffene bereit. Der Tätigkeitsschwerpunkt liegt bei der Mehrzahl, sprich 93 Stellen, auf dem Gebiet der Intervention, Beratung und Vermittlung. Innerhalb dieses Aufgabenspektrums sind die Unterschiede markant. Schreibtischtätigkeiten wie telephonische oder face-to-face Beratung

schwingen mit Abstand oben aus. Nur wenige Stellen intervenieren indessen aktiv in Fällen der Gewalt, bieten Vermittlung oder Hilfe zur Selbsthilfe an oder suchen die Betroffenen direkt auf. Gerade die Erfahrung mit Opfern zeigt aber immer wieder, dass eine Direktbegegnung mit dem Täter oder der Täterin sehr viel zur Bewältigung von erlittenem Unrecht beitragen kann. Entschädigungen, besonders finanzieller Art, werden eher selten beantragt. Angebote, die durch interkulturelle und rechtliche Vermittlung Verständigung und Ausgleich zwischen Opfern und Tätern suchen, ohne jedoch die bestehenden Machtgefälle zu verharmlosen, spielen daher eine zentrale Rolle.

Ein unmittelbarer Austausch mit den Betroffenen wird auch im Umfeld der Schulen gefordert. Dort besteht ein Zusatzbedarf an niederschweligen Stellen mit Fachpersonen vor Ort. Die Beratungsstellen sollten leicht erreichbar sein, sich nahe am Geschehen bewegen und Betroffenen sowie deren Angehörigen einen unbürokratischen und direkten Zugriff ermöglichen. Dies umso mehr, als heute rassistische Vorkommnisse und Konflikte wie die diskriminierende Einstufung von ausländischen im Vergleich zu Schweizer Schulkindern oft innerhalb der Gemeinschaft oder im Dreieck zwischen SchülerInnen, LehrerInnen und Eltern ausgehandelt werden. Lösungsstrategien werden ohne Behörden und kantonale Fachstellen erarbeitet, Konflikte innerhalb der Gemeinschaften gelöst. Dieser Entwicklung wird heute mit der Rekrutierung von SchulsozialarbeiterInnen oder MediatorInnen, die direkt vor Ort vermitteln, schrittweise Rechnung getragen.

Die Mehrzahl, sprich 92 Stellen, ist auf Unterstützung von aussen angewiesen. Diese reicht bei weitem nicht aus, um die Nachfrage zu befriedigen. Die Stellen fordern daher mit Nachdruck zusätzliche finanzielle und fachliche Hilfe im Beratungs- und Interventionsbereich. Den meisten fehlen die Ressourcen, um die komplexe und oft verwirrende Konfliktsituation im Umfeld von rassistischer Diskriminierung eingehend bearbeiten zu können – zumal die Lösung von Konflikten sowohl Einzelfallarbeit als auch die aufwändige Arbeit im Gemeinwesen bedingt. Oft fehlen die kompetenten PartnerInnen, an welche Anfragen und Fälle weitergeleitet werden können. Das Weiterleiten von Einzelfällen wird zusätzlich erschwert, weil keine Kenntnisse vom Angebot in der Region bestehen. Ein dezidiertes Handlungsbedarf besteht besonders in den Bereichen: Gewaltintervention, Fragen zum Aufenthaltsstatus von Asylsuchenden, Diskriminierung am Arbeitsplatz (einschliesslich Mobbing), bei der Wohnungssuche oder am Wohnort. Auch fehlt es an Stellen, die bei behördlicher Diskriminierung eingreifen. Derartige «Ombudsstellen» könnten vermitteln und schlichten, und falls nötig, Sanktionen vorschlagen.

Die Tatsache, dass in verwandten Konfliktumfeldern wie der Gewalt an Schulen oder zunehmendem Rechtsextremismus unter Jugendlichen für die Schweiz ähnliche Massnahmen gefordert werden, untermauert schliesslich die Stossrichtung, in welche die Bedarfsanalyse unter den befragten Fachpersonen weist.

Martina Kamm und Sandro Cattacin (2002). Hilfe für Opfer rassistischer Diskriminierung. Eine Analyse des Angebots in der Schweiz, Neuchâtel, 24 S., 20 CHF

L'étude présentée traite de la demande en matière de centres de consultation pour les victimes de discrimination raciale en Suisse et de l'offre existante dans ce domaine. Les résultats de l'étude montrent un urgent besoin d'action en ce qui concerne la formation et la mise en réseau d'acteurs existants dans ce domaine. Une offre de centres de consultation existe, qui se caractérise par une diversité et une complexité typiques de la Suisse. Néanmoins, l'accès à cette offre ainsi que sa qualité devraient clairement être améliorés.

Brigitta Gerber

Ausstiegshilfen für Extremistinnen und Extremisten auf der Rechten – Möglichkeiten und Potentiale für die Schweiz

Im Herbst 2001 wurde vom Schweizerischen Forum für Migrations- und Bevölkerungsstudien im Auftrag der Interdepartementalen Arbeitsgruppe REX eine Untersuchung zur Frage der Dringlichkeit von Ausstiegshilfen für Rechtsextreme respektive angepasster Strukturen und Trägerschaften unternommen. Aufbauend auf dem Vergleich verschiedener Ansätze und Erfahrungen aus dem europäischen Kontext wurden mit Hilfe von Gesprächen mit lokalen Expertinnen und Experten Empfehlungen für ein mögliches schweizerisches Vorgehen formuliert, das auch sprachregionale Unterschiede, kantonale Differenzen sowie städtische und ländliche Zusammenhänge mit einbezieht.

Der Bericht kontextualisiert einleitend das Phänomen Rechtsextremismus und diskutiert anschliessend ausführlich die Modelle und Erfahrungen aus Norwegen, Schweden und Deutschland. So zeigt sich, dass die norwegische Ausstiegshilfe gerade durch ihre Ansiedlung auf kommunaler Ebene – Interventionen direkt im persönlichen Umfeld der Täter – als eine sehr niederschwellige Variante beurteilt werden kann. In Schweden hingegen zielt die Ausstiegshilfe primär auf ausstiegswillige Personen, die schon bei Eintritt bereit sind, gewisse Grundbedingungen zu erfüllen, und ist deshalb als hochschwierig zu bezeichnen. In Deutschland werden zum Teil Ausstiegshilfen, die sich vor allem an die Kader richten, über den Verfassungsschutz angeboten. Dieses Angehensweise gilt als besonders hochschwierig, obwohl komplementär entsprechend dem

schwedischen Modell ein EXIT-Programm bundesweit verankert wurde. In allen vorgestellten Projekten spielt das aufsuchende Moment eine wichtige Rolle.

In der Schweiz, kommt die Studie zum Schluss, bestehen bislang nur solche Einrichtungen, die sich mit gewalttätigen Jugendlichen im allgemeinen beschäftigen. Sie finden sich in den Bereichen: Schule, Polizei, Jugend- und Sozialarbeit. Erste Abklärungen zeigten jedoch, dass trotz vielfältigen Weiterbildungsangeboten beispielsweise für Lehrkräfte, Fragen, wie denn im konkreten Falle auf rechtsextreme Gewaltvorkommnisse reagiert werden könnte, meist offen bleiben. Die Polizei wiederum wird häufig kontaktiert, verfügt aber selten über professionelle und spezialisierte Kontaktpersonen, wenn dabei langfristige Hilfeleistungen gesucht werden.

Im Bereich Prävention musste festgestellt werden, dass keine koordinierten oder kohärenten Politiken vorhanden sind. Dies besonders auch, weil dem Problem unterschiedliche Priorität beigemessen wird. Existierende Beratungsstellen weisen jedoch überzeugend auf den Bedarf an vor allem niederschweligen Angeboten zum Ausstieg aus der rechtsextremen Szene hin, aber auch auf den deutlichen Bedarf an Sensibilisierungsprogrammen für Jugendliche.

Die beigezogenen Expertinnen und Experten empfehlen, die föderalen Strukturen der Schweiz und die bestehenden regionalen Netz-

werke in den Schulen, der Polizei und der Sozialarbeit auszubauen. Als Schwierigkeit wird dabei der ungenügende Transfer von Fachwissen über die regionalen Grenzen hinweg erachtet. Auch sind die Kenntnisse bezüglich des Phänomens Rechtsextremismus in der Schweiz im Mikrobereich eher lückenhaft, und es fällt dementsprechend schwer, durchdachte und gezielte Massnahmen zu treffen. Als günstig wird von den Spezialisten und Spezialistinnen die aufsuchende Sozialarbeit eingestuft, die in der Lage ist, lokale Gegebenheiten zu berücksichtigen und die so gemeinsam mit lokalen Akteuren angepasste Lösungskonzepte erarbeitet.



Eine vom Ausbildungsausschuss der Fachhochschulen angesiedelte Plattform, welche die Ausbildung von intervenierenden Sozialarbeitenden in den verschiedenen Regionen begleitet, könnte deshalb, so wird vorgeschlagen, den Aufbau niederschwelliger Interventionsstrukturen und die Koordination übernehmen. Zusätzliches und vertieftes Wissen über den schweizerischen Rechtsextremismus sollte zudem sowohl durch wissenschaftliche Forschungen als auch über die Vernetzung und den Aufbau einer Dokumentation bereits vorhandener Erfahrungen vorgenommen und vermittelt werden. Zudem sollte die Ausbildung von Polizeikräften und Sozialarbeitenden an diesen Wissensstand angepasst werden.

Zur Überbrückung der momentanen Situation sollten Experten und Expertinnen zum kurzfristigen Coaching von dezentralen Institutionen und spezialisierten Organisationen zusammengezogen werden. Vom Bund werden deshalb Anstossfinanzierungen vorerst im Bereich des Coachings erwartet und ebenso im Weiterbildungsbereich als sinnvoll erachtet. Auf der nationalen Ebene wird auch die Ansiedlung eines überregionalen Kompetenzzentrums gesehen, welches Wissenstransfer sowie Vernetzung bestehender Anlauf- und Beratungsstellen gewährleistet und unterstützt.

Gianni D'Amato und Brigitta Gerber (2002). Rechtsextremismus und Ausstiegshilfen – Möglichkeiten und Potentiale für die Schweiz, Neuchâtel, 65 S., 20 CHF

L'étude présentant les «aides à la sortie» pour les extrémistes de droite s'est penchée sur les modèles existant en Europe en se demandant s'ils pouvaient être transférés en Suisse – un pays caractérisé par une absence quasi totale de mesures d'aide pour les extrémistes de droite voulant quitter leur groupe de référence. L'analyse conclut qu'il faudrait créer une plate-forme nationale de formation et d'intervention en Suisse à moyen terme et elle recommande à court terme la mise sur pied d'un groupe pouvant intervenir comme consultant dans des situations précises.

Janine Dahinden

Interkulturelle Vermittlung und Mediation

Seit einigen Jahren betonen PraktikerInnen aus dem Gesundheits-, Sozial- und Bildungsbereich die integrative Rolle von interkulturellen Tätigkeiten und weisen auf deren Lösungspotential für eine Reihe von Problemen in pluralen Gesellschaften hin. So erteilte das Bundesamt für Gesundheit (BAG) dem Schweizerischen Forum für Migrations- und Bevölkerungsstudien bereits 1998 den Auftrag, theoretische Grundlagen zu Fragen der Übersetzung und interkulturellen Mediation im Gesundheitswesen zu erarbeiten¹. Kommunikationsprobleme sprachlicher und kultureller Natur erschweren den Gesundheitsfachleuten die Arbeit mit der Migrationsbevölkerung und können sowohl zu unpräzisen Anamnesen und (teuren) Behandlungsfehlern führen als auch die Einhaltung medizinischer oder pflegerischer Standards erschweren. Bei diesem Grundlagenbericht ging es auch darum, ein Konzept zu entwerfen und eine inhaltliche Basis für weitere Überlegungen in Richtung einer Professionalisierung dieser Tätigkeiten zu schaffen. In der strategischen Ausrichtung des Bundes, bezeichnet mit «Migration und Gesundheit 2002–2006», die im Juli 2002 vom Bundesrat zur Kenntnis genommen wurde, ist die Einrichtung von Ausbildungen für das Dolmetschen und die interkulturelle Vermittlung im Gesundheits- und Sozialbereich explizit unter der ersten Interventionsachse erwähnt und wird als ein zentrales Hilfsmittel für eine verbesserte Integration der ausländischen Bevölkerung betrachtet.

Im Bildungsbereich verspricht man sich mit dem Einsatz von interkulturellen VermittlerInnen an Elternabenden und bei Zeugnisgesprä-

chen eine verbesserte Zusammenarbeit zwischen Schule und Eltern und damit eine bessere schulische Performance der ausländischen Kinder. Im Sozialbereich möchte man mit der interkulturellen Vermittlung vor allem den Phänomenen von Gewalt und Rassismus begegnen: JugendarbeiterInnen mit Migrationshintergrund sollen Brücken zwischen ausländischen Jugendlichen und den Institutionen der Jugendarbeit schlagen, und kulturelle Mediation wird bei Ausschlussituationen und Konflikten angewendet.

Angesicht dieser Postulate und der praktischen Relevanz des Themenbereiches erstaunen die fehlende konzeptionelle Verankerung und die geringen Kenntnisse über die Wirkungsweisen dieser Arbeit. Die wissenschaftliche und theoretische Beschreibung und Analyse von interkulturellen Tätigkeiten wie Dolmetschen, interkulturelle Vermittlung oder Mediation stellt ein neuartiges Forschungsgebiet dar, dessen Konturen sich erst langsam abzuzeichnen beginnen. Noch bleiben deshalb viele Fragen unbeantwortet: Etwa, ob sich die antizipierten Erwartungen auch erfüllen und wenn ja, unter welchen Bedingungen? Oder aber, welche unbeabsichtigten Nebenwirkungen sich einstellen und welchen Stellenwert Tätigkeiten der interkulturellen Kommunikation angesichts von (institutionalisiertem) Rassismus und Diskriminierung überhaupt einnehmen können?

Das FSM/SFM hat bislang punktuell einige Studien in diesem Forschungsfeld durchgeführt, die im Folgenden kurz beleuchtet werden.

Die Integration der ausländischen Bevölkerung in den Gemeinschaftszentren als gesellschaftliches Spannungsfeld

Ausgangspunkt einer Studie, die das FSM/SFM im Auftrag von drei Zürcher Gemeinschaftszentren ausführte, war eine eigentlich paradoxe Situation: Die Gemeinschaftszentren hatten einerseits Schwierigkeiten, gewisse Gruppen von MigrantInnen – vor allem Frauen und Mädchen bestimmter Nationalitäten – in genügendem Masse in ihre Arbeit einzubeziehen, andererseits bestanden Konflikte mit jugendlichen (meist männlichen) Ausländern, welche die Gemeinschaftszentren in überdurchschnittlichem Masse besuchten. Die Studie sollte deshalb die Frage beantworten, wie die in den Quartieren lebende Bevölkerung mit Migrationshintergrund stärker in die Tätigkeit der Gemeinschaftszentren einbezogen werden kann. Die Forschungsfrage wurde mittels einer Methodentriangulation angegangen: Neben ExpertInneninterviews kamen auch statistische Analysen (der Zusammensetzung der Wohnbevölkerung in den Quartieren) und explorative Interviews zum Einsatz.

Die Analyse wies alsbald auf ein Spannungsfeld hin, das ein Dilemma soziokultureller Politik darstellt: Einerseits sollen die Gemeinschaftszentren per Leistungsauftrag eine für die gesamte Wohnbevölkerung zugängliche Einrichtung sein und allen QuartierbewohnerInnen Möglichkeiten zur Begegnung und Freizeitgestaltung bieten. Andererseits sollten sie ihrem integrativen Auftrag Rechnung tragen und sich denjenigen Bevölkerungssegmenten besonders zuwenden, welche benachteiligt sind. Wenn nun, wie die statistische Analyse aufzeigte, in einigen Quartierzonen eine klare Überrepräsentation von AusländerInnen in bestimmten Altersklassen festzustellen ist, erscheint das Prinzip der gleichmässigen Durchmischung von SchweizerInnen und Aus-

länderInnen nicht mehr einlösbar und eine Übervertretung von bestimmten Alterssegmenten vorgezeichnet. Dies, zumal das Phänomen der «Verdrängung» gewisser Gruppen möglicherweise darauf zurückzuführen ist, dass die Gemeinschaftszentren eine der wenigen Institutionen sind, die diesen ausländischen Jugendlichen überhaupt offen stehen.

Gleichzeitig sind verschiedene Faktoren dafür verantwortlich, dass andere AusländerInnen den Weg in die Gemeinschaftszentren nicht finden: Für MigrantInnen scheint eine Quartierbindung oftmals wenig Sinn zu ergeben, da ihnen das Quartier als Rahmen ihrer Beziehungen und als Horizont ihrer Identitätsfindung wenig bedeutet. Einwanderer organisieren sich ihr Leben und ihre Freizeit – wie viele einheimische SchweizerInnen vermutlich auch – nicht in erster Linie in ihrem Wohnquartier, sondern quartierübergreifend: Die Freizeit wird entweder auf privater Basis gestaltet, indem man FreundInnen oder Verwandte besucht, oder man trifft sich in verschiedenen (halb)offiziellen Treffpunkten. Die städtischen Quartiere in Zürich sind von ihrer Grösse her zu beschränkt und die Zahl der in den einzelnen Quartieren ansässigen Mitglieder der verschiedenen Herkunftsgruppen ist zu klein, um eine quartierinterne soziale Struktur hervorzubringen. Zweitens besteht die Integrationsarbeit der Gemeinschaftszentren aus Angeboten, die niemanden zur Teilnahme zwingen, so dass viele Personen auf deren Leistungen verzichten. Andere wiederum – und hierzu zählen vermutlich viele AusländerInnen – können sie nicht wahrnehmen, sei es aufgrund von Sprachbarrieren oder schicht- und herkunftsbedingten Gründen. Damit stellt sich in Bezug auf die Arbeit der Gemeinschaftszentren die Frage, ob vielleicht gesamtstädtische oder regionale Zielgruppen angesprochen werden müssten, oder ob die Anliegen der «neuen Minderheit», das heisst der SchweizerInnen bestimmter Altersklassen, die in den Quartieren statistisch un-

tervertreten sind, ebenfalls berücksichtigt werden müssten.

Die AutorInnen schliessen die Studie mit einem Massnahmenkatalog: Sie empfehlen eine Umorientierung der inhaltlichen Arbeit der Gemeinschaftszentren sowie eine verstärkte Zusammenarbeit und Vernetzung mit anderen Institutionen, die sich mit ähnlichen Fragen konfrontiert sehen. Das Angebot der kulturellen Mediation ist ein weiterer Vorschlag, den die AutorInnen zur Diskussion stellen: Allfällige Vorteile der Anstellung von MediatorInnen bestünden insbesondere in der Demonstration, dass eine Institution die Verschiedenheit der BewohnerInnen eines Quartiers widerspiegeln kann. Diese Funktion entspricht der Aufgabe der Gemeinschaftszentren, eine Institution für alle zu sein. MediatorInnen können aber auch als Vorbilder oder Wegbereiter für Neuzugewanderte gelten, indem sie modellhaft für eine Zwischen- oder doppelte Identität stehen und als VermittlerInnen zwischen der Schweizer Welt und der Welt des Herkunftslandes agieren. Sie können quasi eine Passarelle zwischen der ausländischen Bevölkerung und der Institution Gemeinschaftszentrum bilden. Die AutorInnen weisen aber auch pragmatisch auf mögliche Probleme hin: Schwierigkeiten können sich etwa aufgrund der ambivalenten Position der MediatorInnen ergeben, zwei Welten anzugehören, oder auch dann, wenn sie in Loyalitätskonflikte zwischen den Anliegen der Institution einerseits und den Interessen ihrer Landsleute andererseits geraten.²

Das Integrationspotential von interkulturellen Tätigkeiten: Theoretische Verortung von Sprachmitteln und interkulturellem Vermitteln

Interpret, die Schweizerische Interessensgemeinschaft zur Förderung von Übersetzung

und kultureller Mediation im Gesundheits-, Sozial- und Bildungsbereich, beauftragte im März 2002 das FSM/SFM damit, das Sprachmitteln und interkulturelle Vermitteln theoretisch zu verankern und die Potentiale und Herausforderungen dieser Tätigkeiten für die Eingliederungsprozesse der Migrationsbevölkerung zu analysieren. Mittels theoretischer Ansätze und in einer historischen Perspektive wurden die Funktionen von Sprachmitteln und interkulturellem Vermitteln im Rahmen einer sprachlichen und kulturellen sowie einer strukturellen Integration untersucht und potentielle Gefahrenmomente antizipiert.

Zunächst einmal wurde die Frage der sprachlichen Integration beleuchtet. Ein institutionalisierter Einsatz von ÜbersetzerInnen ist erst denkbar seit der Anerkennung der Tatsache, dass Einwanderer mehrsprachig sind: Während der uneingeschränkten kulturellen Hegemonie des Assimilationsparadigmas wurde den Herkunftssprachen von Einwanderern Nachteile bezüglich des Eingliederungsprozesses zugeschrieben: MigrantInnen sollten diese möglichst rasch und zu Gunsten der Landessprache vergessen. Im Kontext neuerer theoretischer Ansätze werden Bilinguismus und die Erstsprachen von MigrantInnen heute als wichtige und nicht zu vernachlässigende Ressourcen für den Integrationsprozess betrachtet. Gleichermassen wird nun anerkannt, dass die Bevölkerung mit Migrationshintergrund in gewissen Situationen das Bedürfnis oder gar das Recht hat, in der Erstsprache zu kommunizieren. Trotzdem konnte sich in der Öffentlichkeit die Denkfigur halten, der Beizug von ÜbersetzerInnen mindere die Motivation seitens der MigrantInnen, die Referenzsprache zu lernen, und laufe deshalb einer sprachlichen Anpassung zuwider. Linguistische Forschungen zeigen indes, dass das Lernen einer Sprache nicht einzig über Lernanstrengungen und auf institutionalisiertem Weg (in Sprachkursen) erfolgt, sondern in erster Linie über soziale Kontakte, bei denen die Referenzspra-

che angewendet wird. Sprachaneignung und Sprachkompetenz sind deshalb dynamische, in mannigfaltigen Formen und Abstufungen existierende Phänomene. Im Weiteren wohnen einer Sprachkompetenz zwei unterschiedliche Fähigkeiten inne: Die erste Komponente betrifft das Humankapital, das nichts mit der Fremdsprache zu tun hat, sondern von anderen Ressourcen abhängt und durch Alter, Geschlecht, soziale Schicht oder auch den Habitus bestimmt wird. Die zweite Komponente betrifft eine Sprachkompetenz, welche sich durch die direkt mit der Referenzsprache in Verbindung stehende sprachliche Fähigkeit auszeichnet. Dieses «verbale Repertoire» bildet den ersten Vektor, der den Einsatz von SprachmittlerInnen näher bestimmt. Der zweite Vektor wird durch die unterschiedlichen Interaktionssituationen gebildet, die verschiedene sprachliche Fähigkeiten erfordern. Kom-

munikationssituationen können einfacher Natur (z. B. einkaufen) oder komplexer Natur (z. B. Arztgespräch) sein und erfordern nicht in jedem Falle den Einsatz von SprachmittlerInnen. Ein nach solchen Kriterien differenzierter Einsatz von SprachmittlerInnen kann integrativ wirken und ist zu befürworten: Er erlaubt soziale Kommunikation in komplexen Interaktionssituationen, in denen es sonst vielleicht zu Missverständnissen käme.

Anschliessend wird die Frage nach den Wirkungen von ethno- und kulturspezifischer Arbeit aufgeworfen. Es wird die heikle und heute sehr umstrittene Frage zur Debatte gestellt, inwiefern eine ethnospezifische Arbeit – hier in Form von interkulturellen MediatorInnen – der Kulturalisierung sozialer Probleme Vorschub leistet. Der Vorbehalt lautet dahingehend, dass ein allgemeines Konzept von Kulturbegegnungen die politische und soziostrukturelle Lebenslage von MigrantInnen vernachlässigen könnte und damit Machtaspekte ausgeklammert werden. Kritische Stimmen unterstellen, dass die Einnahme einer Kulturperspektive zu Lasten traditioneller soziologischer und soziostruktureller Erklärungsvariablen (Geschlecht, soziale Schicht, etc.) gehen würde. Prozesse der Fremd- und Selbstethnisierung würden desintegrative Effekte zeigen, weil eine Festschreibung von vermeintlichen kulturellen Differenzen neue Kategorien der gesellschaftlichen Exklusion schafft. In der Studie werden verschiedene Elemente beleuchtet, mit denen solchen Gefahren begegnet werden kann: Neuere Ansätze zur Inter- oder Transkulturalität, welche Integrationsmassnahmen als allgemeine Sozialpolitik mit migrantenspezifischem Fokus umdefinieren und transkulturelle Organisationsentwicklungen einleiten, könnten der Verdinglichung kultureller Differenzen entgegenwirken. Gleichzeitig verhindert vielleicht gerade ein institutionalisierter und vor allen Dingen professionalisierter Einsatz von SprachmittlerInnen und interkulturellen VermittlerInnen eine solche Kultura-



lisierung: Fachlich spezialisierte und gut ausgebildete interkulturelle VermittlerInnen können im Rahmen eines transkulturellen Teams vermutlich eine Kulturperspektive einnehmen, ohne in diese Entpolitisierungsfallen zu tappen. In diesem Zusammenhang wird sich die Art und Weise der institutionellen Verankerung der Tätigkeiten als ausschlaggebendes Moment für deren Integrationspotential erweisen. Damit rücken strukturelle Aspekte wie das Recht auf Anerkennung oder auf gesellschaftliche Partizipation im Sinne der Gleichbehandlung und Chancengleichheit in den Vordergrund: Je nach dem, ob man sich für eine Institutionalisierung in Form von Parallelinstitutionen entscheidet, oder ob eine inter- oder transkulturelle Öffnung der gesellschaftlichen Kerninstitutionen stattfindet, wird dies unterschiedliche Resultate zur Folge haben. Während im ersten Fall Personen mit Migrationshintergrund erneut von den zentralen Institutionen ausgeschlossen werden, können für den zweiten Fall konkrete Inklusionstendenzen festgestellt werden. Auch wenn im Bericht erste Vorschläge für ein realistisches Finanzierungsmodell oder eine adäquate rechtliche Basis unterbreitet werden, bleiben diese Fragen nach wie vor ungelöst.

Insgesamt, so der Schluss des Berichts, erscheint in einer theoretischen Perspektive der institutionalisierte Einsatz von professionellen SprachmittlerInnen und interkulturellen VermittlerInnen ein angemessenes Instrument, um die Integration von Personen mit Migrationshintergrund zu unterstützen, unter der Voraussetzung, dass weitere Massnahmen diese Bemühungen begleiten: Dazu gehören unter anderem a) eine professionalisierte Ausbildung der SprachmittlerInnen und interkulturellen VermittlerInnen, die ein Übertreten in die allgemeine schweizerische Bildungs- und Berufslandschaft ermöglicht, b) die vermehrte Anstellung von Personen mit Migrationshintergrund sowie allgemein eine interkulturelle Organisationsentwicklung, sowie c) die Sensibilisierung für und Bekämpfung von institutionalisiertem Rassismus und Diskriminierung.³

- ¹ **Weiss, Regula, und Rahel Stuker** (1998). Übersetzung und kulturelle Mediation im Gesundheitssystem: Grundlagenbericht. Forschungsbericht 11 D. Neuchâtel: Schweizerisches Forum für Migrationsstudien.
- ² **Mahnig, Hans, Martin Niederberger, unter Mitarbeit von Janine Dahinden** (2000). «Die Integration der ausländischen Bevölkerung in Gemeinschaftszentren. Studie zuhanden der Zürcher Gemeinschaftszentren Bachwiesen, Heuried und Loogarten. Forschungsbericht Nr. 16» Neuchâtel: Schweizerisches Forum für Migrationsstudien.
- ³ **Dahinden, Janine, und Milena Chimienti** (2002). «Sprachmitteln und interkulturelles Vermitteln. Theoretische Perspektiven» Neuchâtel: Schweizerisches Forum für Migrationsstudien.

La médiation et la traduction interculturelles sont au centre de diverses recherches du Forum. Dans cet article, nous présentons deux de ces recherches, à savoir une analyse des besoins en termes de médiation interculturelle de trois centres de quartier zurichois et une conceptualisation des interventions de médiation et de traduction interculturelles. Ces deux analyses mettent en évidence l'importance de passerelles professionnellement organisées entre la population migrante et des institutions de la société d'accueil limitées dans leurs capacités linguistiques.

Giovanni Casagrande

Le centre de documentation

Le FSM a mis sur pied à partir de 1995 un centre de documentation d'importance nationale, spécialisé dans le domaine des migrations. Ce centre a pour mission de permettre à toute personne intéressée de s'informer sur tous les aspects des migrations et des relations ethniques en Suisse et dans les autres pays européens.

Ressources

Les ressources du centre de documentation sont en constante expansion. Le fonds documentaire est actuellement constitué de:

- quelque 10 000 ouvrages (monographies, ouvrages collectifs, articles scientifiques etc.) en français, allemand, italien et anglais.
- quelque 100 titres de périodiques, dont les principales revues scientifiques internationales dans le domaine des migrations.
- une trentaine de dossiers de presse thématiques.

Politique d'acquisition

La politique d'acquisition, visant à rassembler toutes les publications ayant pour thème la migration en Suisse, ainsi que les principales œuvres de référence au niveau international, a permis au centre de documentation du FSM d'occuper une place importante dans le paysage de la recherche en Suisse et de devenir un partenaire de référence pour les chercheurs des autres pays.

Le centre acquiert systématiquement

- les œuvres de référence principales dans le domaine des migrations.
- toutes les publications scientifiques dans le domaine des migrations en Suisse.
- des livres ayant pour thème les politiques d'immigration, d'asile et d'intégration dans les pays suivants: Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Italie et Pays-Bas.
- des documents spécifiques dans le cadre de projets de recherche du FSM.

Toutes les disciplines scientifiques sont concernées: sociologie, science politique, économie, histoire, santé, géographie, ethnologie, pédagogie, droit, démographie, statistique, etc.

L'offre en ligne

Le site Internet du centre de documentation donne accès à toute une série de services utiles aux chercheurs:

- Le catalogue en ligne, dans lequel sont répertoriés tous les ouvrages de la bibliothèque.
- La liste mensuelle des nouvelles acquisitions de la bibliothèque.
- Un choix de liens vers des bases de données spécialisées et des bibliothèques en Suisse et à l'étranger.
- Une liste de revues scientifiques internationales dans le domaine des migrations et des relations ethniques, avec tables des matières et accès en ligne à la version électronique des articles.

- Une bibliographie choisie des ouvrages parus en Suisse entre 1945 et 1999.

Services

- Le fonds documentaire peut être consulté sur place, sur rendez-vous. Le prêt à domicile des documents est exclu.
- Un photocopieur est à disposition dans la bibliothèque. Sur demande, nous fournissons des photocopies, au prix de 0.50 CHF la copie.
- Nous effectuons des recherches bibliographiques.

Team

Giovanni Casagrande, historien et bibliothécaire scientifique BBS (taux d'activité 70%)

Martine Schaer, bibliothécaire BBS (taux d'activité 40%)

Alessandra Ferranti (taux d'activité 10%)

Adresse

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
Centre de documentation
Rue des Terreaux 1
CH-2000 Neuchâtel
Tél.: +41 32 718 39 36/39
Fax: +41 32 718 39 21
<http://www.unine.ch/fsm/libri/>



Denise Eflionayi

Rapport annuel 2001

1. Rétrospective¹

L'année 2001 a été marquée par une poursuite des changements amorcés depuis l'année précédente. L'élargissement du champ de recherche a pris une portée symbolique par la décision d'opter pour un nouveau nom, «Forum suisse pour les études des migrations et de la population», qui est devenu effectif à partir du 1er janvier 2002. Cette modification témoigne de l'intégration réussie de l'unité de démographie au sein du Forum, et reflète le souci de notre institution d'étendre sa vision au-delà du phénomène migratoire, ne serait-ce déjà que pour mieux en cerner les contours. Ce n'est peut-être pas un hasard si cette ouverture intervient au moment où le spectre de la surpopulation mondiale, qui a longtemps nourri la crainte d'une pression migratoire sans limite, laisse définitivement sa place à un débat plus serein sur l'opportunité des migrations Sud-Nord et Est-Ouest.

Au niveau de la recherche, le nombre de projets effectués a augmenté, puisque environ 20 projets différents ont été menés de front durant l'année, alors qu'une douzaine de projets ont été terminés en 2001. On notera que, au-delà de la recherche «classique», les thèmes d'intervention du FSM se sont diversifiés: évaluations, consultations, cours, exposés ont en particulier représenté un potentiel fructueux d'échanges et de synergies.

Le Centre de documentation a suivi le mouvement, avec un développement exceptionnel: avec plus de 7000 documents, la bibliothèque a quasiment doublé son offre depuis 1998.

Le FSM a également publié plusieurs rapports de recherche, brochures de référence, en particulier avec l'Office fédéral de la statistique ou dans le cadre de la série qu'elle a lancée en collaboration avec son conseil scientifique aux éditions Seismo.

Le Forum a aussi répondu à de nombreuses sollicitations de la part des médias, notamment à l'occasion de la publication des résultats de recherches, mais également lors de débats publics à propos de la naturalisation, de l'intégration et de la question des sans-papiers. Le Forum est ainsi intervenu dans l'espace public ou par des enseignements en moyenne presque trois fois par semaine.

Malgré ce développement, personne n'est vraiment tenté de tirer un bilan résolument positif de l'année, ternie qu'elle fut par le décès soudain de Hans Mahnig, l'un des premiers spécialistes à travailler au FSM. Chercheur fascinant, collègue et ami enthousiaste et communicatif, Hans Mahnig n'a pas eu le temps de terminer ses travaux de recherches, qui présentent pour le FSM un héritage précieux à transmettre aux publics concernés. Avec le décès de M. Gérard de Rham, membre du Conseil scientifique, nous avons perdu non seulement un excellent collègue, un ami, mais aussi un soutien précieux au FSM. Dès la fondation de notre institution, Gérard de Rham a apporté son aide par sa compétence, ses savoirs, ses travaux et son investissement personnel.

Sur un tout autre plan et pour des raisons beaucoup plus réjouissantes, le départ d'Etienne Pignet, nommé professeur ordinaire à l'Uni-

versité de Neuchâtel, a constitué un autre défi pour l'institut. Etienne Piguet avait grandement contribué à l'essor et au succès du FSM. En qualité de membre du Conseil scientifique, il poursuivra d'une manière différente sa collaboration avec le FSM.

L'engagement de plusieurs collaboratrices, dont certaines sont d'éminentes spécialistes du phénomène migratoire collaborant depuis des années avec le Forum, a permis d'assurer la continuité dans les études en cours. Il ne fait aucun doute que Rosita Fibbi, anciennement membre du Conseil scientifique, Janine Dahinden, Brigitta Gerber et Martina Kamm, ne manqueront pas de contribuer à l'évolution du FSM.

Globalement, notre institut a quitté la phase d'adolescence: le Forum doit désormais définir ses orientations de manière plus délibérée, plus explicite et non plus exclusivement en fonction des opportunités immédiates (offre de mandats). Ce processus, potentiellement conflictogène, doit être encadré et implique une adaptation des structures de décision. Le directeur du FSM a donc proposé une nouvelle organisation de la direction, s'entourant de quatre responsables de projets. Le rôle de ce collectif de direction est à la fois opérationnel, pour ce qui est des tâches déléguées par le directeur, et stratégique, quand il s'agit de réfléchir aux orientations futures du FSM. Cette proposition de restructuration a été favorablement accueillie par le Conseil de fondation, organe de contrôle du FSM qui constitue la plus haute autorité du FSM.

Le Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises en 2002 et tous les membres ont accepté de renouveler leur mandat pour la période 2002–2005. M. Jürg-Beat Achermann, en tant que nouveau directeur de l'OSAR, a succédé à son prédécesseur M. Markus Loosli. Le canton de Neuchâtel renonçant à la présidence du Conseil, les membres ont confirmé

M. Walter Weber pour une nouvelle période dans sa fonction de président.

Le Conseil scientifique, qui veille à la qualité des travaux de recherche effectués par l'institut, ainsi qu'à l'observation des principes éthiques, a accueilli deux nouveaux membres: Il s'agit de M. Andreas Wimmer et M. Pierre Centlivres. Conformément à sa fonction, le Conseil scientifique a discuté le contenu des rapports publiés par le FSM, ainsi que des projets en préparation, sur les plans scientifique et méthodologique d'une part, et sur le plan éthique d'autre part. Il a entrepris sa nouvelle tâche d'éditeur de la série «Cohésion sociale et pluralisme culturel» chez Seismo, série qui a enregistré la publication d'un deuxième livre.

Evolution et orientation stratégique

L'essor du Forum demande une gestion stratégique nouvelle qui doit partir du point de vue thématique de la consolidation des anciens et nouveaux domaines de recherche, à savoir:

- La politique, l'économie politique et la sociologie de l'asile;
- La politique et la sociologie de l'intégration (travail, formation, santé, social);
- La gestion des flux migratoires (politique d'admission, sans-papiers, trafficking, etc.);
- L'analyse du racisme et des discriminations;
- L'analyse des changements démographiques.

Ces cinq domaines de recherche seront pour l'année à venir des points de focalisation de la recherche. Les atouts du FSM dans ces domaines sont certainement en relation avec l'affectation à géométrie variable des chercheuses et des chercheurs impliqués. Ces atouts se réfèrent également à la possibilité de répondre aux sollicitations et demandes de renseignements, non seulement grâce au service de documentation, mais aussi avec des expériences de recherche. Les faiblesses, du point de vue de la réalisation de recherches

de haut niveau dans ces domaines, sont certainement à relier au manque de compétences spécifiquement juridiques au Forum. Pour répondre à cette limite, une coopération continue est envisagée avec l'Institut de droit de l'Université de Berne.

Garder un engagement dans tous ces domaines demandera de la part du Forum un travail d'acquisition de projets et de relations publiques cohérent, et encore plus soutenu. En effet, si le développement des domaines-clés du FSM a pu bénéficier, entre 1996 et 2000, à la fois du subside initial accordé par la Fondation «Bevölkerung, Migration und Umwelt» de Zurich et du démarrage du Programme national de recherche 39 sur la migration, le FSM se trouve, depuis deux ans dans une situation complètement nouvelle. Celle-ci se caractérise par la nécessité d'un travail important d'acquisition de mandats. Investir dans le domaine des relations publiques devient donc une clé du succès futur du Forum. C'est dans cette logique qu'il a été décidé de lancer la revue scientifique «Forum» en 2002.

Du point de vue des types d'intervention, l'année 2001 a confirmé l'importance de l'orientation pratique des recherches, sans perdre évidemment de vue l'analyse fondamentale. La grande majorité des recherches entreprises par le Forum depuis sa fondation ont ainsi été à double perspective pratique et fondamentale. Cette orientation est d'ailleurs la caractéristique principale de notre institut. Garantir cette approche par une communication continue avec les mandants de recherches et les praticiens d'une part, et par la participation à des manifestations strictement scientifiques d'autre part, tout en investissant dans la formation des collaboratrices et des collaborateurs, restera l'orientation du Forum. A cet égard, un système de contrôle de la qualité des recherches a été établi, dans le but de vérifier la satisfaction de nos mandants. Nous avons aussi réservé une partie du budget pour

des formations et des approfondissements de recherches hors mandat.

D'un point de vue méthodologique, les recherches en cours couvrent toutes les approches et orientations scientifiques. Recherche qualitative et quantitative, approche évaluative et intervention en forme de «consulting», représentent les différents types d'approches du Forum. Celui-ci encourage d'ailleurs la combinaison de ces approches, pour augmenter la pertinence des résultats.

Du point de vue des mandants, les deux dernières années ont été marquées par un élargissement important de notre «clientèle». En particulier, avec le soutien de notre Conseil de fondation, nous avons développé des activités au niveau européen et au niveau des cantons et des villes. Si cet investissement se révèle peu rentable en termes financiers, il pourrait conduire, à moyen terme, à un retour plus important lié aux effets de publicité et de création de réseaux de recherches. Au niveau de la Confédération, des contacts de recherche sont établis avec une dizaine de services différents. Ce portefeuille de mandants, qui s'élargit progressivement, est stratégiquement important pour la stabilité de l'institut, puisqu'il représente la seule garantie d'indépendance et de continuité.

Un futur défi du Forum est l'enseignement. Des institutions similaires ont fait ce pas, en profitant d'un soutien des Universités d'affiliation, des régions de localisation et de différentes fondations. Les instituts comparables au Forum du point de vue de leur importance nationale et internationale – l'Institut für Migrationsforschung und Interkulturelle Studien (IMIS) de l'Université d'Osnabrück ou l'Institute for Migration and Ethnic Studies de l'Université d'Amsterdam – se sont engagés dans la formation post-graduée. Se lancer dans cette voie constitue certainement un risque pour le Forum, mais ne doit pas devenir un motif

de blocage: l'accumulation des savoirs au sein de notre institut demande à être valorisée dans l'enseignement, même si les conditions-cadres pour ce faire sont nettement moins favorables en Suisse que dans d'autres pays. A court terme, nous envisageons de réaliser une étude de faisabilité rechercher des alliances (en particulier avec l'IDHEAP de Lausanne et l'Université de Neuchâtel) pour développer, à moyen terme une offre complète d'enseignement au niveau mastère en «études des migrations et de la population».

Le Centre de documentation reste stratégiquement essentiel. Il est entièrement financé par des subsides externes (jusqu'en 2000 par la Fondation «Bevölkerung, Migration und Umwelt», ensuite par la Confédération dans le cadre d'un subside lié à l'article 16 de la loi sur la recherche de l'Office fédéral des sciences et de l'éducation). Travaillant pour des journalistes et personnes du monde de la recherche et de la pratique, le Centre de documentation contribue à la renommée du Forum.

A la fin de l'année 2001, le Forum comptait onze collaboratrices et huit collaborateurs fixes dont l'activité globale correspondait à environ 12 postes à plein-temps.

2. Les collaboratrices et collaborateurs

Collaborateurs et collaboratrices du Forum (au 31.12.01)

Directeur

Sandro Cattacin, politologue

Administration

Sylvia Stoeckli, assistante de direction

Sophie Vuilleumier, collaboratrice

Documentation

Giovanni Casagrande, documentaliste

Martine Schaer, bibliothécaire

Vanessa Wirth, étudiante Webmaster
Jean-Hugues Ravel, géographe, informaticien

Recherche

Laurence Charton, démographe

Milena Chimienti, sociologue

Janine Dahinden, ethnologue

Gianni D'Amato, politologue

Denise Efionayi, sociologue

Rosita Fibbi, sociologue

Brigitta Gerber, ethnologue

Martina Kamm, licenciée en lettres

Bülent Kaya, politologue

Martin J. Niederberger, sociologue

Philippe Wanner, démographe

Igor Rothenbühler, ethnologue

3. Activités principales

3.1 Recherches

Puisque les activités du Forum sont en majorité financées par les mandats de recherche, la répartition institutionnelle des commanditaires prend une signification particulière. Si, dans le passé, la dépendance financière à l'égard d'un seul office fédéral (l'Office fédéral des réfugiés) avait suscité certaines préoccupations, on peut désormais constater que la structure des revenus s'est considérablement diversifiée, grâce à l'élargissement du champ d'investigation et des types d'activités. En 2001, le Forum a effectué des mandats pour le compte de diverses institutions fédérales, sans compter le Fonds national et d'autres commanditaires suisses ou internationaux (Communauté européenne, Conseil de l'Europe). Ainsi, plus de 20 projets ont été menés de front, tandis qu'une douzaine de projets ont été terminés au cours de l'année 2001. Passons en revue quelques domaines principaux de recherche abordés durant cette période.

Démographie

Concernant les questions liées à la démographie des étrangers, signalons deux mandats: le premier, attribué par l'Office fédéral de la statistique, se réfère à l'analyse des premiers résultats du recensement 2000. Sur la base des données encore provisoires, le FSM a ainsi eu l'occasion de collaborer étroitement à la production des premières informations diffusées dans le public, en analysant plus spécifiquement la question des diversités culturelles en Suisse et de l'évolution des groupes nationaux, religieux et linguistiques depuis 1990. Au courant de l'été 2001, également sur mandat de l'OFS, le FSM a élaboré un rapport sur la question des familles migrantes, abordée selon un angle statistique. Ce rapport a servi de base aux travaux que la Commission fédérale pour les questions familiales mène sur ce thème.

Au-delà de la problématique des migrations, le FSM a commencé pour l'Office fédéral des assurances sociales une importante analyse des facteurs régulant l'activité féminine en Suisse, dans une optique prospective. Cette recherche, qui s'inscrit dans le cadre du programme «Avenir de la prévoyance professionnelle», se poursuivra jusqu'à la fin 2002. D'autres travaux de teneur plus modeste sont en cours dans le domaine de la démographie, en particulier dans le cadre de programmes de recherche européens.

Ecole et éducation

Dans le domaine de l'éducation, il faut noter la recherche de Martin Niederberger concernant les classes de transition. Cette étude touche un thème fondamental pour l'intégration. Même si le Forum ne fait pas partie des institutions de recherche spécialisées dans le domaine de l'éducation, nous pensons que ce domaine, par les questions spécifiques qui en découlent, peut enrichir la perspective multidisciplinaire du Forum.

Immigration et intégration

Durant l'année 2001, plusieurs volets de recherche sur l'immigration et l'intégration de la population étrangère en Suisse et au Liechtenstein depuis 1948 ont été menés à terme dans le cadre du PNR 39 «Migrations et relations interculturelles» du Fonds national suisse pour la recherche scientifique. Les résultats devraient être publiés au printemps 2002 sous forme de rapports et de livres.

Marché du travail

Une des premières études empiriques du FSM avait été consacrée à l'intégration au marché du travail des réfugiés et requérants d'asile en Suisse. A l'époque, il s'agissait d'une approche transversale, qui a pu être complétée, cinq ans plus tard, par une nouvelle analyse permettant de retracer l'occupation de 200 000 demandeurs d'asile ayant séjourné en Suisse entre 1996 et 2000. Dans le cadre de cette même recherche mandatée par l'Office fédéral des réfugiés, une vaste enquête auprès de 1300 employeurs a été menée. Elle avait pour but de cerner le rôle que les demandeurs d'asile jouent dans l'économie suisse, à partir des déclarations des responsables d'entreprises. Le thème des travailleurs sans permis de séjour et celui de l'activité illégale des demandeurs d'asile a également été abordé, notamment par une estimation de l'ampleur du phénomène. Dans un communiqué de presse ces résultats ont été diffusés avant la publication du livre, paru en janvier 2002, et ont eu un important retentissement dans la presse (cf. 3.4).

Dans le cadre d'une série d'analyses inspirées par une méthodologie mise au point par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) dans différents pays, une étude intitulée «Le passeport ou le diplôme» a été entamée. Elle explore les difficultés rencontrées par les jeunes d'origine étrangère à la recherche d'un travail. Il s'agit en particulier d'évaluer si certains étrangers sont victimes de discrimina-

tions lorsqu'ils cherchent à obtenir un emploi. La recherche utilise la méthode du «practice testing»: en réponse à des offres d'emploi parues dans la presse, des postulations sont envoyées pour des candidats fictifs de qualification égale, mais qui diffèrent de par leur pays d'origine.

Santé publique

Depuis l'année 2000, les recherches et interventions dans le domaine de la santé publique ont constitué un pôle important des activités du Forum. Dans la suite logique de l'enquête Delphi visant à fournir une base scientifique à la future stratégie «migration et santé» de la Confédération, le Forum a mené une évaluation du programme global développé par l'OFSP dans ce domaine à partir de 1990. Il a également entamé d'autres recherches évaluatives dans ce même champ d'investigations et pour des mandats divers.

3.2 Consultations et interventions

Valorisation des recherches soutenues par le PNR 39

En 1999, le Fonds national suisse a confié au FSM le mandat d'assurer aux résultats des recherches du PNR 39, consacrées à la migration et aux relations interculturelles, une diffusion auprès des praticiens et décideurs. Ce projet, qui emprunte ses méthodes aux relations publiques, vise notamment à favoriser les rencontres entre chercheurs et praticiens par l'organisation de conférences et par la publication d'un bulletin d'information thématique intitulé «Info-FSM spécial». L'année dernière, le Fonds national a décidé de prolonger ce mandat de valorisation, afin de permettre l'approfondissement de certains aspects traités. Parmi les activités prévues, le projet envisage, entre autres, des publications supplémentaires de «Info-FSM spécial», de même que la rédaction d'une œuvre collective, intitulée «Les Migrations et la Suisse: résultats du programme na-

tional de recherche Migration et relations interculturelles» à paraître sous la direction de Hans-Rudolf Wicker, Rosita Fibbi et Werner Haug dans la collection Cohésion sociale et pluralisme culturel de la maison Seismo de Zurich.

Révision du droit de la nationalité

Rosita Fibbi, Etienne Piguet et Gianni D'Amato ont participé en mars 2001 à la consultation concernant la révision du droit de la nationalité (OFE). Les trois chercheurs relèvent la haute qualité du rapport du groupe de travail Nationalité. Ils ont constaté que le droit de la nationalité présente à l'heure actuelle de grands risques de traitement différentiel des candidats à la nationalité selon l'origine nationale ou ethnique, discriminations inadmissibles dans un Etat de droit; ils saluent donc les efforts visant à pallier ces problèmes. Dans leur prise de position ils apprécient la référence à la socialisation scolaire suisse comme base pour un traitement préférentiel des jeunes issus de la migration, dans le respect de la pluralité des identités construites par les individus au gré de leurs expériences de vie. Ils invitent à respecter de manière cohérente le principe d'égalité entre hommes et femmes quant à la transmission de leur nationalité à leurs enfants. Ils signalent la contradiction entre les exigences d'un long séjour ininterrompu et les besoins de mobilité géographique et professionnelle sur le marché du travail. Ils montrent les limites d'une lutte contre la discrimination face à la naturalisation qui serait condamnée à l'inefficacité, si elle voulait conserver intactes les autonomies communales; pareille inefficacité serait d'autant plus grave que la lutte contre la discrimination est indispensable dans un Etat de droit.

Berne Initiative

Sandro Cattacin a été membre du «steering group» de l'initiative de Berne (Berne Initiative), qui a organisé un symposium international les 14 et 15 juin à Berne sur le thème des

migrations internationales dans la perspective des Etats. On y a discuté notamment de l'opportunité d'un régime international des migrations. Gianni D'Amato, Martina Kamm et Sandro Cattacin ont préparé un papier de discussion pour l'atelier qui portait sur «Migration in a Context of Globalisation» (cf. 4).

3.3 Enseignement et relations publiques

Cours et formation continue assurés par les collaborateurs du FSM

Parmi les activités régulières d'enseignement, plusieurs cours universitaires consacrés à la sociologie des migrations et à la politique

sociale (Neuchâtel, Fribourg, IDHEAP à Lausanne) ont été assurés Sandro Cattacin, professeur associé, de même que par Rosita Fibbi, privat-docent à l'Université de Lausanne. Janine Dahinden a enseigné dans le cadre d'un diplôme sur la communication interculturelle à l'Université de Lucerne.

En avril, le directeur et quatre chercheurs du Forum ont collaboré à un cycle de formation post-grade sur le thème «Menschenrechte, Minderheiten, Migration», organisé par l'Université de Berne. De nombreuses autres activités de formation ont eu lieu sur une base ponctuelle, le plus souvent sur demande des organisateurs.

Enseignement et cours de formation

Evénement	Intervenant/-e
Cours de Sociologie des migrations, Université de Neuchâtel	Sandro Cattacin
Cours de Théorie de l'État social, Université de Fribourg	Sandro Cattacin
Cours de Sociologie des migrations, Université de Lausanne	Rosita Fibbi
Cours en politique sociale, IDHEAP, Lausanne	Sandro Cattacin
Certificat postgrade santé-social «l'Etat social», CEFOC-IES, Genève, Sandro Cattacin	
13.01.2001 «Etat et société: développement de l'Etat social»	Sandro Cattacin
14.01.2001 «Théorie et analyse: Le pluralisme du bien-être»	Sandro Cattacin
15.01.2001 «L'Etat social et l'évolution démographique»	Philippe Wanner
16.01.2001 «L'Etat social et ses minorités: l'exemple des migrants»	Denise Efionayi
17.01.2001 «L'Etat social et l'économie en transformation – conséquences sur la gestion du chômage»	Sandro Cattacin
Cours de Sociologie des migrations, Université de Neuchâtel, Sandro Cattacin	
31.01.2001 «Déterminants de la répartition des demandes d'asile en Europe»	Denise Efionayi
9.05.2001 «Courage civique: un thème de sociologie?»	Gianni D'Amato
Cours en politique sociale, IDHEAP-Lausanne, Sandro Cattacin	
19.03.2001 «Les enjeux démographiques du développement de l'État social en Suisse»	Philippe Wanner
Nachdiplomkurs Interkulturelle Kommunikation, Universität Luzern, Christian Jäggi	
16.03.2001 «Kulturwandel und sozialer Wandel»	Janine Dahinden
9.06.2001 «Integration-Desintegration: Integrationstheorien und –modelle»	Janine Dahinden
6.07.2001 «Remigration: Zahlen, Gründe, Theorien und Rückkehrförderung»	Janine Dahinden
25.08.2001 «Weltbildänderungen in der interkulturellen Kommunikation»	Janine Dahinden
26.04.–27.04.2001 «Perspektiven der schweizerischen Migrationspolitik», Kursmodul der Koordinationsstelle für Weiterbildung, Universität Bern in Zusammenarbeit mit dem SFM	
«Immigrations- und Integrationspolitik in Westeuropa: Geschichte und Perspektiven»	Hans Mahnig
«Welche Faktoren bestimmen die Wahl eines Asyllandes?»	Denise Efionayi

	Evénement	Intervenant/-e
	«Modelle von Bürgerschaft in Europa» «Les naturalisations en Suisse – différences entre nationalités, canton et communes» «Die zukünftige Ausländerpolitik der Schweiz», Table ronde sous la direction de Walter Kälin, Sandro Cattacin, Peter Huber, Jürg Krummenacher, Gottfried Zürcher	Gianni D'Amato Etienne Piguët
5.05.2001	Conférence introductive, cours d'orientation, ESSP – Lausanne «Risk society»	Sandro Cattacin
22.05.2001	Cours de démographie, Université de Neuchâtel, Denis Maillat «Projections de la population 2000–2050. Conséquences économiques et sociales.»	Philippe Wanner
31.05.2001	Cours de Sociologie des migrations, Université de Lausanne «D'étranger à citoyen: l'intégration politique des étrangers»	Rosita Fibbi Gianni D'Amato
31.05.2001	Certificat de formation continue en démographie, Université de Genève «Méthodes de projections démographiques», Université de Genève	Philippe Wanner
05.06.2001	Cours de Promotion de la santé – Prévention des risques, EESP-Lausanne «La gouvernance des risques sociaux»	Sandro Cattacin
11.06.2001	Cours de géographie, Université de Neuchâtel, Etienne Piguët Présentation des résultats de l'étude «Asyldestination»	Denise Efonayi
25.09.2001	Centre d'étude et de formation continue, cours: pratiques interprofessionnelles et de réseau dans le travail ambulatoire, Lausanne «Eléments d'histoire de l'Etat social et changement récent de paradigme»	Sandro Cattacin
11.10.2001	Weiterbildungsveranstaltung Asylorganisation, Zürich «Migrations- und Asylpolitik»	Gianni D'Amato Denise Efonayi
10.01–4.02.2001	Conséquences des transformations en politiques sociales sur le travail social (IES). Cours donné à l'Ecole supérieur de travail social 2001/2002.	Sandro Cattacin
09.11.2001	Cours d'évaluation, Université de Fribourg, Marlène Läubli-Loud «Evaluation de politiques publiques – quelques éléments historiques»	Sandro Cattacin
05.10.2001	Séminaire Environnement et sécurité, Centre d'écologie humaine et des sciences de l'environnement de l'Université de Genève et IUED «Régulation des flux migratoires»	Sandro Cattacin
08.11.2001	Formation continue des intervenants du réseau de santé FARMED2, Lausanne «Santé et Migration»	Philippe Wanner
30.11.2001	Fachhochschule für soziale Arbeit Zürich, Themenschwerpunkt Interkulturelle Koexistenz im Auftrag SOS-Team für interkulturelle Konflikte und Gewalt (TIKK) «Migrations- und Asylpolitik»	Janine Dahinden
11.12.2001	Caritas Weiterbildungsveranstaltung, Kongresszentrum, Olten «Nationale Asylpolitiken und Aufnahmebedingungen: Erklärungen für Asylbewegungen in Europa»	Janine Dahinden Denise Efonayi

Conférences, présentations et autres rencontres scientifiques

Comme il ressort du tableau ci-dessous, les collaborateurs du FSM sont régulièrement appelés à participer à des congrès scientifiques ou à faire des présentations lors d'une mani-

festation associative, culturelle ou politique. Le Forum organise également des rencontres scientifiques, auxquelles toute personne externe intéressée peut participer. Ces rencontres permettent d'approfondir des thèmes abordés par les chercheurs. En 2001, cinq rencontres scientifiques ont eu lieu.

Conférences et participation à des congrès, colloques et rencontres scientifiques

Événement	Intervenant/-e
16.01.2001 Journée de réflexion organisée par la Commission fédérale contre le racisme et le FSM à Berne «Discrimination et marché du travail»	Etienne Piguet Rosita Fibbi
17.02.2001 Podiumsgespräch, durchgeführt von der Wochenzeitung, Zürich «Globalisierung: wie weiter?»	Gianni D'Amato
01.03.2001 Conférence dans le cadre du Congrès 2001 de l'Association of American Geographers (New-York) «The Unintended Integration – Immigrants and Their Children in Switzerland»	Etienne Piguet
15.03.2001 Communication dans le cadre du Congrès 2001 de la Société suisse d'économie et de statistique à Genève «Les statistiques des migrations internationales en Suisse. De la mesure des flux à l'analyse socio-économique»	Etienne Piguet Philippe Wanner
23.03.2001 Rencontre scientifique FSM, discutant: Rosita Fibbi «Mobilités résidentielles sur le territoire helvétique. Migrations internes et internationales, motifs des migrations et rôle des changements familiaux»	Philippe Wanner Laurence Charton
22.-23.03.2001 Exposé à la conférence «Regards croisés sur le 20e siècle» du Conseil de la Coopération culturelle, Conseil de l'Europe à Bonn «Apports de la migration et sociétés d'accueil»	Bülent Kaya
28.03.2001 Podiumsgespräch in der Kaserne Basel, «Denkbar» «Die Linke und die Migrationspolitik»	Sandro Cattacin
10.04.2001 Rencontre scientifique FSM présidée par Rosita Fibbi, discutant: Milena Chimienti «Interprétariat et médiation culturelle: état des lieux de différentes recherches en cours»	Alexandre Bischoff (Hôpital universitaire de Genève)
03.05.2001 Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, «Santé communautaire dans un contexte de mondialisation» «Migration et santé en Suisse»	Philippe Wanner
11.05.2001 Table ronde festival «Science et cité», Neuchâtel «Trajectoires migratoires»	Denise Efionayi
16.05.2001 Exposition de Shang Hutter, Conférence «Humanitarismus und Migrationspolitik»	Sandro Cattacin
23.05.2001 Conférence MIGRATIO, Commission de la Conférence des Evêques suisses, Fulvio Caccia «Nouvelles migrations, nouveaux regards sur les migrations»	Rosita Fibbi
29.05.2001 Rencontre scientifique FSM, présidée par Gianni D'Amato discutant: Denise Efionayi «Human Trafficking and Smuggling»	Amanda Klekowski von Kloppenfels (IOM, Genève)
08.06.2001 Animation de l'atelier «rapports sociaux de genre et migration», Institut d'Ethnologie, Université de Neuchâtel Colloque «Migration interculturelité diaspora»	Rosita Fibbi
14.-15.06.2001 International Symposium on Migration (Berne Initiative) «Migration in a Context of Globalisation»	Gianni D'Amato
20.06.2001 Rencontre scientifique FSM, discutant: Gianni D'Amato «Migration and the Globalization of Law: Implications for the Republican Model of Politics»	David Jacobson (Arizona State University)
27.06.2001 Colloque (Journées de la statistique publique – Neuchâtel), «Observation du changement social et monitoring politique» «Indikatoren zur Integration Immigrantinnen und Immigranten in der Schweiz»	Etienne Piguet Marcel Heiniger (OFS) Werner Haug (OFS)
30.06.2001 Assemblée annuelle de la société suisse d'ethnologie «Qu'est-il advenu de la proposition de 1991 de créer un centre de recherche interdisciplinaire sur les migrations?»	Etienne Piguet
04.07.2001 Workshop der Schweizerischen Vereinigung für Politikwissenschaften, «Risikomanagement und Eventbewältigung aus der Sicht der öffentlichen Politiken» «Risikomanagement im Sozialbereich»	Sandro Cattacin
21.08.2001 Commission familiale pour les questions familiales «Familles migrantes, aspects statistiques»	Philippe Wanner

	Evénement	Intervenant/-e
10.09.2001	Diskussion zum Thema Einbürgerung zur Eröffnung der Ausstellung «Integration heisst Kultur!» des Integrationsnetzes Zug «Integration und Einbürgerung»	Sandro Cattacin
27.08.2001	Projektleitung Peter Arbenz «Hearing zum Thema Ausländer- (und Integrations-) Politik im Kanton Zürich»	Gianni D'Amato
07.09.2001	Staatspolitische Kommission des Nationalrates Hearing zum Thema Sans-Papiers	Sandro Cattacin Denise Efonyai
17.09.2001	Participation à une table ronde, fête association «Internos», Neuchâtel «Les trajectoires migratoires»	Milena Chimienti
20.09.2001	Atelier Migration et Intégration, Congrès de la Société suisse de sociologie «Adultes issus de la migration en Suisse»	Rosita Fibbi Claudio Bolzman
22.09.2001	Colloque Socio.01 de Genève, Société suisse de sociologie «Santé reproductive des femmes de nationalité étrangère»	Philippe Wanner
22.09.2001	Colloque Socio.01 de Genève, Société suisse de sociologie «Rôle des formes de vie familiale sur l'état de santé subjectif des femmes suisses»	Philippe Wanner Monika Budowski
24.09.2001	Colloque Aric, Université de Genève Discussant de la conférence d'ouverture de J.-F. Bayart	Sandro Cattacin
24.09.2001	Colloque Aric, Université de Genève Moderation du Workshop «Politique locale et diversité culturelle»	Gianni D'Amato
02.10.2001	Conferenza, Circolo italiano, Lausanne «Storia e memoria della comunità italiana in Svizzera»	Rosita Fibbi
04.10.2001	Colloque «Verso il diritto di cittadinanza» – Région Lombardie «Migration et santé – la voie suisse»	Sandro Cattacin
09.10.2001	Colloque «Regional data and statistics in Europe», Institut Européen d'administration publique et Centre Européen des Régions, Barcelone «Statistiques migratoires en Europe»	Philippe Wanner
19.10.2001	Associazione cattolica dei lavoratori italiani «Profili di interventi per e con gli emigrati anziani: il ruolo delle strutture comunitarie degli immigrati»	Rosita Fibbi
30.10.2001	Conférence d'ouverture du cycle de conférences 2001 – 2002 de la Société neuchâteloise de géographie sur le thème «Suisse, terre d'immigration: nouveaux enjeux» «Eclairages sur cinquante ans d'immigration en Suisse»	Etienne Piguet
31.10.2001	«Eine Tasse bitterer Kaffee verbindet für...» – 40 Jahre deutsch-türkisches Anwerbeabkommen, Wissenschaftliche Tagung des Landeszentrum für Zuwanderung (NRW), Museum Ludwig, Köln Abschlusspodium: Einwanderungspolitik – von der klassischen Arbeitsmigration zum neuen Migrationsregime der «Berliner Republik»? – Ausblicke	Gianni D'Amato
02.11.2001	Congrès de la Société suisse de gérontologie, Genève «Pluralisation des visages de la retraite: les migrants âgés»	Rosita Fibbi Claudio Bolzman
02.11.2001	Congrès de la Société suisse de gérontologie, Genève «Vieillesse démographique et conséquences structurelles»	Philippe Wanner
08.11.2001	Exposé; Caritas European Migration Forum («Trafficking and Smuggling in Human Beings: Causes and Consequences») «Traite et introduction clandestine d'êtres humains – analyse de la situation actuelle en Europe: causes et conséquences»	Sandro Cattacin Milena Chimienti
12.–13.11.2001	Input et gestion du workshop lors des Journées d'information du Centre de formation de l'Office fédéral du personnel sur le thème «Etat actuel et perspectives de l'évaluation de la Confédération» «Evaluation prospective et évaluation rétrospective»	Sandro Cattacin
20.11.2001	Rencontre scientifique FSM, discutant: Philippe Wanner «Migrations et pluralisme culturel au Nouveau Mexique»	Max Bergman
22.11.2001	Vortrag bei der Asylkoordination Andelfingen «Asyldestination Europa»	Janine Dahinden
26.11.2001	Conférence devant des représentants de l'administration cantonale de Neuchâtel «Sans-papiers: quoi faire?»	Sandro Cattacin
30.11.2001	AusländerInnen und SchweizerInnen in Zwischenlösungen, Workshop «Bildung und Beschäftigung»	Josef Martin Niederberger
05.12.2001	Table ronde lors de la «Rencontre annuelle des organismes francophones de gestion linguistique» «Politique d'intégration, langue française et langue d'origine: quelles perspectives?»	Sandro Cattacin
6/7.12.2001	Exposé au Colloquium «Social change and social reporting: perspectives and measures» organisé par le SIDOS, Neuchâtel «Good and Close Family Relationships in Switzerland: Analysis based on data of the Swiss Household Panel»	Laurence Charton Jean-Hugues Ravel
12.12.2001	Stiftung Bildung und Entwicklung «Hearing zur Bildungspolitik in der Schweiz»	Gianni D'Amato

3.4 Echos dans les médias

Les débats d'actualité, suscités par une intense activité législative au niveau fédéral et l'émergence du problème des sans-papiers, ont favorisé la présence du FSM dans les médias. Ses activités et ses recherches scientifiques y ont été présentées à plusieurs reprises.

Presse écrite

La presse écrite et des bulletins d'actualité ont également consacré trois articles faisant le portrait du Forum. Ceux-ci ont relevé certaines particularités du Forum telles que son interdisciplinarité, ses recherches dans le domaine de la démographie, son centre de documentation ou son autofinancement. Par ailleurs, un des articles a aussi mentionné le fait que le FSM se trouvait dans une «phase critique» de son existence et qu'une collaboration plus étroite avec l'Université de Neuchâtel s'imposait afin de lui assurer une assise plus solide.

Portraits du FSM

«Zwischen Forschung und Beratung. Porträt einer Institution: das SFM in Neuenburg». (Vision. Das Schweizerische Magazin für Wissenschaft und Innovation, Nr. 2/2001, S. 34–35).
 «Migrations sous la loupe. Neuchâtel: un institut de recherche très particulier» (Anne Kaufmann – 24 heures, 29.10.2001)
 «Das SFM stellt sich vor» (Giovanni Casagrande in: Internetz Forum, Nr. 10, Januar 2001, S. 2)

Sans-papiers

Durant l'année 2001, la question des sans-papiers n'a laissé indifférents ni les médias, ni les décideurs politiques. C'est à l'occasion de plusieurs occupations d'églises, d'abord dans le canton de Vaud, puis à Fribourg, Berne, Bâle, Zurich et ailleurs que des revendications collectives de personnes sans autorisation de séjour se sont manifestées publiquement.

Plusieurs membres du FSM ont été sollicités pour s'exprimer sur le sujet, à la télévision

ou à la radio, alors que la presse écrite s'est intéressée à l'étude commandée par l'ODR, estimant le nombre des travailleurs en situation illégale et étudiant le rôle des requérants d'asile sur le marché du travail. L'autorisation tardive de la publication du premier rapport («Les travailleurs de l'ombre») a retenu l'attention de la presse qui n'a pas manqué de spéculer sur les résultats. Par ailleurs, il y a parfois eu confusion avec un papier de travail dressant un inventaire des connaissances au sujet des sans-papiers en Suisse et présenté à la commission des institutions publiques du Conseil national. Les médias écrits ont donné un très large écho au communiqué de presse consacré aux estimations concernant le travail clandestin le 16 novembre. A cette occasion, Etienne Piguet, co-auteur du rapport a été sollicité par différents journaux pour des interviews.

Par ordre chronologique:

«Un rapport sur les sans-papiers sera bientôt publié» (Le Temps, 25.9.2001).
 «Kollektiv statt individuell» (WoZ, 11.10.2001).
 «Keine Jagd» (WoZ, 18.10.2001).
 «Wann reagiert Bern endlich?» (WoZ, 25.10.2001).
 «L'administration tarde à publier un rapport très attendu sur les sans-papiers» (Valérie de Graffenried – Le Temps, 2.11.2001).
 «Esclaves modernes, les clandestins paient le prix fort» (Sandro Cattacin – Dimanche.ch, 4.11.2001).
 «Une personne sans permis sur trois occupée dans le tertiaire?» (Claudine Dubois – La Liberté, 8.11.2001)
 «Berne autorise la publication du rapport sur les sans-papiers» (Le Temps – 17.11.2001).
 16.11.2001 COMMUNIQUE DE PRESSE DU FSM – «Effectif des personnes sans autorisation de séjour en Suisse».
 «Svizzera: 180 000 lavoratori clandestini?» (Ticinonline – 16.11.2001).
 «La Suisse hébergerait entre 70 000 et 180 000 clandestins» (Tribune de Genève – 17.–18.11.2001).
 «Clandestins comptés» Interview avec Etienne Piguet (24 heures – 17.11.2001).
 «Le nombre des travailleurs clandestins se situerait entre 70 000 et 180 000» (Le Temps – 17.11.2001).
 «180 000 Ausländer arbeiten schwarz» (NLZ – 17.11.2001).
 «Bis 180 000 ausländische Schwarzarbeiter» (Basler Zeitung – 17.11.2001)
 «Schätzungen zur Arbeit von Schwarzarbeitern» (NZZ – 17.11.2001).
 Des articles d'agences de presse figurent dans la plupart des autres quotidiens helvétiques datés du 17 novembre 2001.
 «Wir wollen angeklagt werden!» (Helen Brügger – WoZ, 22.11.2001).

Naturalisations

Outre la forte portée médiatique du problème des sans-papiers durant l'année 2001, d'autres sujets entrant dans les domaines d'études du FSM ont été abordés. Il faut mentionner ici en particulier la question des naturalisations, qui a soulevé un large débat tout au long de

l'année et sur laquelle les chercheurs du FSM ont eu l'occasion de prendre position à plusieurs reprises. Ainsi, Gianni D'Amato a, par exemple, eu la possibilité d'exposer le point de vue du Forum dans une interview qu'il a donné à la WoZ.

«Naturalisations facilitées: A ce stade, on ne pourra plus éviter un changement» [Le Temps, 5.1.2001]. Interview d'Etienne Piguet par Agnès Wuthrich.

«Fragwürdiges Sonderrecht» [Martin Huber – Tages-Anzeiger, 30.1.2001].

«Auch der Politikwissenschaftler Hans Mahnig vom SFM kritisiert die einbürgerungspolitische Rechtslosigkeit der Zürcher ohne Stadtbürgerrecht...» [Tagesanzeiger, 30.1.2001].

«Schweiz ohne SchweizerInnen?» Interview de Gianni D'Amato par Beat Jung (WoZ, 6.12.2001).

Etude «Asyldestination Europa»

Si les médias se sont souvent tournés vers le FSM pour des éclaircissements ou des commentaires sur l'actualité, le Forum a aussi su, par ses études, éveiller leur intérêt. C'est le cas de l'étude «Asyldestination Europa» qui a connu un important écho lors de la conférence de presse organisée le 22 mai par l'ODR en collaboration avec le FSM: plusieurs journaux ont diffusé les principaux messages de cette étude et quelques-uns des chercheurs impliqués ont eu l'occasion de les commenter dans les médias électroniques (cf. 4). La presse s'est largement attachée à décrire l'influence des politiques d'asile sur les courants migratoires d'une part, et les raisons à l'origine du choix de l'Etat dans lequel les demandeurs d'asile déposent leur requête d'autre part. Il semble également que cette étude a généré des interrogations, en particulier en ce qui concerne la décision de n'effectuer aucune di-

stinction parmi les raisons qui poussent les migrants à quitter leurs pays (NZZ 19.10.2001).

«Ein Teil in einem Europa der Menschen» [Marlene Schnieper – Tages-Anzeiger, 23.5.2001]

«Die Politik und die Gesetze der Asylumigration» [Christoph Wehrli – NZZ, 23.5.2001]

«Abschreckende Massnahmen wirken nur beschränkt» [Ingrid Hess – Bund, 14.8.2001].

«Asyl nur im Notfall?» [Christoph Wehrli – NZZ, 9.10.2001]

Le FSM est mentionné.

Divers

En dehors des thèmes déjà mentionnés, le FSM a aussi été cité dans la presse pour ses recherches touchant à différents sujets tels que la discrimination sur le marché du travail ou l'entrepreneuriat des étrangers en Suisse. Par ailleurs, le rôle du Forum dans le dialogue engagé entre les différents acteurs du domaine des sciences sociales a aussi été relevé.

«Vielfalt-Management statt Diskriminierung. Tagung über Ausländer in der Arbeitswelt» [Christoph Wehrli – NZZ, 18.1.2001]. Tagung der EKR in Bern vom 16.1.2001. Le projet «Le passeport ou le diplôme?» est mentionné dans l'article.

Gianni D'Amato: «Beherzter Einsatz für die Sache des Rechtsstaates: Zivilcourage, ziviler Ungehorsam und die Grenzen der Demokratie», Neue Zürcher Zeitung, ZEITFRAGEN, Samstag, 3.3.2001, Nr. 52, 99. – 3 p.

«Ruf nach vernetzter Forschung. Kolloquium zur Zukunft der Sozialwissenschaften» [NZZ, 27.3.2001]. Le FSM est mentionné.

«La Suisse, un pays d'immigration qui a peur de l'admettre» [Le Temps, 26.2.2001]. Le FSM est mentionné.

«Grâce à l'immigration, la population suisse rajeunit», [Le Temps, 19 décembre 2001]. Le FSM est mentionné.

«Mais comment les Français s'y prennent-ils pour faire autant d'enfants», [Le Temps, 13.12.2001]. Le FSM est mentionné.

«Kebab-Buden sind die Ausnahme» [Delf Bucher – Weltwoche, 30.8.2001] recension du livre «Les migrations créatrices» de Etienne Piguet.

Interventions dans les médias électroniques

A diverses reprises (au moins 18), les collaborateurs et collaboratrices du Forum sont intervenus dans des émissions radiophoniques, télévisées ou sur internet.

Interviews, participation à des débats, émissions évoquant le FSM ou ses activités

Médium ² /Titre	Intervenant/-e
31.01.2001 RSR 1 / Emission-débat «Forum» sur le thème des naturalisations	Etienne Piguet (avec Rose-Marie Simmen et Oscar Freisinger)
01.02.2001 RSI / «Commentaire du jour» sur le thème des naturalisations	Sandro Cattacin
02.02.2001 RSI / Interview sur le thème des naturalisations «Modem»	Sandro Cattacin (avec Rose-Marie Simmen et Claudio Micheloni)
06.03.2001 RSR 1 / Journal de midi: résultats de l'étude Asyldestination, interview par Géraldine Falbriard	Denise Efonayi
11.04.2001 SRI / Interview sur le thème «migrations et santé»	Sandro Cattacin
14.05.2001 RSI / Interview sur le thème «Berlusconi et les migrants en Suisse»	Sandro Cattacin
20.05.2001 TSR 2 (redif. Le 24.5.01) / «Faut-il avoir peur de l'Islam?», émission-débat «Dieu sait quoi»	Hans Mahnig

	Médium / Titre	Intervenant/-e
22.05.2001	DRS 1 / «Echo der Zeit», Medienkonferenz Asyldestination	Janine Dahinden
22.05.2001	SF-DRS / Mittagsjournal, Medienkonferenz Asyldestination	Denise Efionayi
22.05.2001	TSI / Telegiornale 20.15, Medienkonferenz Asyldestination	Sandro Cattacin
22.05.2001	Yellowworld.ch / Medienkonferenz Asyldestination, Interview Hauptergebnisse	Janine Dahinden
06.06.2001	RSI / «clandestini e lavoro nero», intervista, trasmissione «Modem», giornalista: Maria Pia Belloni	Rosita Fibbi
16.06.2001	Yellowworld.ch / Journée internationale des réfugiés, interview	Sandro Cattacin
17.06.2001	TSR 1 / «Légaliser les sans-papiers», émission droit de cité	Denise Efionayi
04.07.2001	RSI / «Trasmissione Splitting», intervista	Rosita Fibbi
10.08.2001	RSI / «Commentaire du jour» sur le thème de la citoyenneté»	Gianni D'Amato
09.09.2001	DRS 3 / «Leben ohne Bewilligung – Papierlose in der Schweiz» Beitrag Sendung Input, M. Bolliger	Denise Efionayi
21.09.2001	Institutionnel.ch / «La Suisse restera un pays d'immigration», interview	Philippe Wanner
29.11.2001	RSI / «L'Aids non muore», trasmissione Modem	Sandro Cattacin

4. Publications liées aux recherches

«Cohésion sociale et pluralisme culturel»

Un 2^e livre a été publié dans la série lancée en 2000 chez l'éditeur Seismo: il présente les principaux résultats d'une des plus larges recherches jamais menées par le Forum, sur mandat de l'Office fédéral des réfugiés qui a soutenu cette publication. Cette recherche – «Déterminants de la distribution des demandes d'asile en Europe» – complexe et originale, combine à la fois une approche macro-analytique des flux d'asile dans plusieurs pays européens et des méthodes micro-analytiques d'entretiens personnels. Elle a été lancée en 1998 par Andreas Wimmer et Etienne Piguet, en collaboration avec Denise Efionayi. Le livre et le recueil des études de base ont été présentés lors d'une conférence de presse à Bâle le 22 mai 2001; il a rencontré un large écho dans les médias de la Suisse alémanique et italienne, ainsi que dans la presse.

Denise Efionayi-Mäder, Milena Chimienti, Janine Dahinden, Etienne Piguet: «Asyldestination Europa – Eine Geographie der Asylbewegungen», Seismo, Zurich.

Denise Efionayi-Mäder, Milena Chimienti, Janine Dahinden, Etienne Piguet: «Asyldestination Europa – Materialienband», FSM, Neuchâtel.

Le troisième ouvrage de la série est également consacré aux résultats d'une recherche mandatée par l'Office fédéral des réfugiés. Il s'agit de l'ouvrage d'Etienne Piguet et Stefano Losa sur le thème des «Travailleurs de l'ombre» sorti fin janvier 2002.

A noter encore la publication de la thèse de doctorat de Gianni D'Amato, qui a été saluée par les spécialistes comme un véritable ouvrage de référence sur la citoyenneté et l'intégration: Gianni D'Amato: «Vom Ausländer zum Bürger – Der Streit um die politische Integration von Einwanderern in Deutschland, Frankreich und der Schweiz», LIT-Verlag Münster, Hamburg, London.

Rapports de recherche du FSM publiés en 2001

Denise Efionayi-Mäder, Milena Chimienti, Stefano Losa, Sandro Cattacin: Evaluation des Gesamtprogrammes «Migration und Gesundheit», Forschungsbericht 17 D.

Denise Efionayi, Milena Chimienti, Stefano Losa, Sandro Cattacin: Evaluation du programme global «migration et santé» de l'Office fédéral de la santé publique, rapport de recherche 17 F. Milena Chimienti, Sandro Cattacin, en collaboration avec Denise Efionayi, Martin Niederberger, Stefano Losa: «Migration et santé»:

priorités d'une stratégie d'intervention, rapport de recherche 18.

Etienne Piguet, Jean-Hugues Ravel: Les demandeurs d'asile sur le marché du travail suisse, rapport de recherche 19.

Autres publications des collaborateurs du FSM

Claudio Bolzman, Rosita Fibbi et Marie Vial: «Adultes issus de la migration: le processus d'insertion d'une génération à l'autre» rapport de recherche au FNS.

Laurence Charton, Philippe Wanner: Migrations internes et changements familiaux en Suisse – Analyse du module «mobilité» de l'enquête suisse sur la population active de 1998. Office fédérale de la statistique, Neuchâtel.

Philippe Wanner: Einwanderung in die Schweiz – Demographische Situation und Auswirkungen, Bundesamt für Statistik, Neuchâtel.

Philippe Wanner: Immigration en Suisse. Situation et conséquences démographiques, Office fédérale de la statistique, Neuchâtel.

Philippe Wanner, Christine Bouchardy, Luc Raymond: Mortalité des étrangers selon la cause de décès, 1989–1992, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.

Articles et contributions à des ouvrages

Sandro Cattacin et Bülent Kaya: «Die Politik der Integration von Migrantinnen und Migranten im föderalistischen System der Schweiz», in Akgün, Lale et Dietrich Thränhardt (Hrsg.), Integrationspolitik in föderalistischen Systemen. Jahrbuch Migration – Yearbook Migration 2000/2001. Münster: LIT, pp. 191–217.

Sandro Cattacin: «Réciprocité et échange, Revue internationale de l'économie sociale» 80(279): 71–82.

Sandro Cattacin, Denise Efionayi-Mäder, Philippe Wanner: «Der schweizerische Sozialstaat und die Migration» in Sozialalmanach: Sozialpolitik in der Weltgesellschaft, Caritas, Luzern. Sandro Cattacin, Denise Efionayi-Mäder, Phi-

lippe Wanner: «L'Etat social suisse face aux migrations», in Caritas (éd.), La sécurité sociale dans une société globale. Lucerne: Caritas, pp. 36–56.

Sandro Cattacin, Rosita Fibbi: «Politique migratoire suisse – passé, présent, futur», Schweizer Monatshefte 81(11): 26–29.

Sandro Cattacin: «Travailler, pour de l'argent ou pour rien?» SGG-Revue/Revue-SSIUP 140 (3): 11–13.

Sandro Cattacin: «Book review: Daniel Kübler – Politique de la drogue dans les villes suisses entre ordre et santé», Revue suisse de science politique 7(1): 121–122.

Laurence Charton, Philippe Wanner: «Divorcer en Suisse: effet des facteurs individuels, de mise en couple et de couple», Revue suisse de sociologie, 27(2) 255–280.

Gianni D'Amato: «Einwanderung, Integration und Multikulturalität. Zum Forschungsstand in der Schweiz» Widerspruch, Nr. 41, 2001, S. 134–142.

Gianni D'Amato: «Let's merge», Entwürfe, Zeitschrift für Literatur, Nr. 27, 2001, S. 97–108.

Gianni D'Amato: «Transalpine Wanderung ins Deutsche Reich», NZZ v. 3.12.2001, S. 33.

Denise Efionayi-Mäder: «Determinanten der Asylmigrationen in Europa» in Asyl – Schweizerische Zeitschrift für Asylrecht und –praxis, SFH Bern, 2.01: 17–23.

Rosita Fibbi: «Emigrés-Immigrés: Vieillir ici et là-bas», Revue Européenne des Migrations Internationales 17 (en collaboration avec Bolzman, Claudio, and Michelle Guillon).

Rosita Fibbi, Claudio Bolzman, et Marie Vial: «A l'écoute des femmes immigrées: témoignages et mémoire» «Revue européenne des migrations internationales» 17:127–150.

Rosita Fibbi: «Politique d'asile et questions migratoires» Pp. 277–293 in Annuaire Suisse-Tiers Monde, 2001, édité par IUED, Genève.

Josef Martin Niederberger: «Von der ‹Wiederentfernung› zur Integration: der Entwurf zu einem neuen Ausländergesetz» Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft 7 (1): 112–118.

Philippe Wanner: «Analyse biographique des événements familiaux. Un modèle d'application de la statistique du mouvement naturel de la population», Démos 2001/3 Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.

Philippe Wanner: «Biographische Analyse von Familienereignissen. Eine Anwendung auf der Grundlage der Statistik der natürlichen Bevölkerungsbewegung», Démos 2001/3 Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.

Philippe Wanner: «La population requérante d'asile en Suisse. Principaux aspects socio-démographiques, International», Migration of Population, 2001, vol.6, 75–85, Max Press, Moscou (publié en Russe).

Philippe Wanner, Luc Raymond, Christine Bouchardy: «Geographical disparities in self-reported use of mammography and breast self-examination according to the Swiss Health Survey», Annals of Oncology 2001:12, 573–575.

Philippe Wanner: «Tendances migratoires en Europe». Rapport effectué pour la conférence ministérielle «implications of labour migration for social security systems in European countries», Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Philippe Wanner: «Vieillissement démographique: quelques pistes de réflexion», Repère Social, septembre 2001, no 30.

Philippe Wanner: «La Suisse oublie de s'intéresser à l'évolution de sa population», Domaine Public, 16 février 2001.

5. Centre de documentation

Le Centre de documentation a été créé en 1995 et a pour but de fournir des informations détaillées sur tous les aspects des migrations et des relations ethniques en Suisse. Il est ouvert au public, sur rendez-vous.

Le centre est actuellement doté d'un poste de 120% (70% pour un bibliothécaire scientifique, 40% pour une bibliothécaire diplômée et 10% de soutien administratif). En 2001, son activité a connu un développement excep-

tionnel, qui s'est traduit par une amélioration des services sur internet et surtout une extension importante des titres disponibles: la bibliothèque compte désormais plus de 7000 documents. Au cours de l'année, 2548 nouveaux documents (dont 770 livres et plus de 1700 articles) ont été acquis, catalogués et mis sur les rayons à la disposition des utilisateurs.

La politique d'acquisition n'a pas changé au cours de l'année en revue. Le Centre de documentation acquiert les œuvres de référence principales dans le domaine des migrations en général. L'acquisition se veut systématique pour toutes les publications scientifiques dans le domaine des migrations en Suisse, de même que pour les livres ayant pour thème les politiques d'immigration, d'asile et d'intégration dans les pays suivants: Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Italie et Pays-Bas (exception faite des livres publiés en néerlandais).

L'indexation par mots-clés, qui concerne à l'heure actuelle près de 3000 titres, permet une recherche rapide et efficace, directement accessible par internet. En outre et sur demande, le centre de documentation effectue régulièrement des recherches plus complexes.

Deux documents de références bibliographiques ont été publiés:

Giovanni Casagrande; Red.: Martine Schaer: «Migration und ethnische Minderheiten in der Schweiz. Auswahlbibliographie 1945–1999 = Migration et minorités ethniques en Suisse. Bibliographie choisie 1945–1999», Neuchâtel, FSM 2001 – VIII, 189 p.

Giovanni Casagrande und Gianni D'Amato: «Internationale wissenschaftliche Zeitschriften im Bereich Migration. Kommentierte Bibliographie», Neuchâtel, FSM 2001 – 15 p.

Statistique d'acquisition de la bibliothèque – 2001

Monographies	564
Ouvrages collectifs	206
Articles dans des ouvrages collectifs	485
Articles de revues	1233
Revue et newsletters	17
Rapports annuels	8
Cassettes vidéo	3
Divers	32
Total	2548
Nombre de documents à la bibliothèque	7098

6. Coopération institutionnelle

La question de la coopération institutionnelle a mobilisé une partie des ressources de la direction en 2001. L'engagement du Forum pour la création d'une maison des sciences sociales à Neuchâtel est à mentionner dans ce contexte. Cette coopération, qui a aussi abouti à la co-organisation de manifestations scientifiques à Neuchâtel, offre un grand potentiel de croissance pour les sciences sociales à Neuchâtel et en Suisse. Pour le Forum en particulier, cette mise en commun des ressources pourrait relativiser son isolement.

Cette initiative sera certainement poursuivie dans les années à venir, et elle ne sera pas la seule coopération interinstitutionnelle qui aura vu le jour. En effet, il convient aussi de mentionner la co-organisation d'une formation en politique migratoire avec l'Université de Berne et la collaboration étroite entre le FSM et l'IDHEAP à Lausanne.

Enfin, en ce qui concerne les rapports entre le FSM et l'Université de Neuchâtel, le bilan est plutôt mitigé. L'Université a certainement démontré son intérêt pour le Forum et le soutien dans la limite de ses possibilités. Néanmoins, nous ne pouvons que regretter que

cette coopération n'ait pas encore donné des résultats plus importants en termes de soutien logistique et de financement du Forum, mais aussi sur le plan de la recherche ou de l'enseignement. Le Forum reste, pour l'instant, un corps étranger de l'Université, relativement éloigné des logiques universitaires de recherche et d'intervention. Ceci dit, les efforts en vue d'une intégration partielle se poursuivent et le rectorat montre une attitude constructive à cet égard.

7. Situation financière

Durant plusieurs années, le soutien financier initial accordé au Forum par le canton de Neuchâtel, divers offices fédéraux et œuvres d'entraide, a progressivement diminué pour prendre fin en 2000 par le versement des aides transitoires de la fondation BMU et de Caritas – respectivement 140 000 et 30 000 francs. En revanche, le FSM a, pour la première fois, bénéficié du financement selon l'article 16, 3e al. de la loi sur la recherche, soit d'un montant annuel de 332 000 francs accordé pour une période de trois ans. Notons également que certains frais de fonctionnement sont directement assumés par l'Université de Neuchâtel (notamment le loyer) et une partie des frais de port est prise en charge par le canton.

Sur la base de l'évolution des moyens financiers durant les années écoulées, on a pu estimer à 200 000 francs le besoin structurel minimal du FSM. Un socle financier de base s'est révélé indispensable pour financer les activités de fonctionnement non rentables directement (service administratif) et de service public (documentation, procédures de consultations et autres interventions publiques).³ Afin de clarifier la composition de ce financement structurel, on peut se baser sur les coûts de fonctionnement du centre de documentation – environ 130 000 francs de salaires bruts pour un taux d'activité global de 120%, plus 20 000 francs pour des livres et 10 000 pour des pé-

riodiques – plus ceux du secrétariat administratif du FSM (80 000 francs pour un taux de 90 %), ce qui correspond à une somme globale d'environ 240 000 francs.⁴

Rappelons que la subvention accordée dans le cadre de l'article 16 de la loi sur la recherche doit également couvrir des activités permettant d'améliorer le service public et la valorisation des recherches (relations publiques), ainsi qu'assurer le renouvellement des compétences des collaborateurs (formation continue et recherche hors mandat). C'est notamment dans ce dernier but que le Conseil de fondation a approuvé, en 2001, un concept de soutien de la recherche par des postes de recherche hors mandat, pour lesquels un montant de 55 000 francs par an est réservé. Dans tous les cas, la subvention accordée dans le cadre de l'article 16 reste une condition indispensable pour assurer la pérennité du FSM, à moins qu'un financement structurel alternatif puisse être trouvé.

Après avoir connu une légère perte en 2000 (17 627 francs), l'année 2001 s'est achevée avec un excédent de revenus de 95 368 francs. Il convient néanmoins de relativiser ce résultat, car il faudrait, pour avoir une vision correcte

de la situation financière, soustraire environ la moitié des 55 000 francs prévus précisément pour soutenir des recherches hors mandat – ce montant qui n'a été dépensé que partiellement pourra être reporté sur l'année 2002⁵ – ce qui ramènerait à environ 60 000 francs l'excédent de revenus constaté dans le cas où le concept de soutien à la recherche aurait pu être mis en place.

A noter qu'en comparaison avec l'année 2000, les revenus liés aux mandats se sont accrus de 87 280 francs (pour un total de 1 125 522 francs), tandis que les charges salariales ont augmenté de 135 941 francs (personnel fixe). La tendance, réjouissante, à la diversification des sources de revenus pour les mandats s'est confirmée.

¹ Un rapport annuel détaillé, présentant une description de tous les projets en cours ou terminés, peut être demandé au secrétariat: Mme Stoeckli au 032 718 39 20 ou par e-mail: secretariat.fsm@unine.ch

² RSR: radio suisse romande – RSI: radio suisse italienne – DRS: Radio der deutschen und rätorom. Schweiz – SRI: radio suisse internationale – TSR: télévision suisse romande – SF DRS: Schweizer Fernsehen der deutschen Schweiz – TSI: Televisione svizzera di lingua italiana

³ Cf. rapport annuel 2000, p. 3.

⁴ Il s'agit bien entendu d'un calcul simplificateur, car une partie des activités de documentation et du secrétariat peuvent être financées par des projets de recherche. En revanche, le directeur ainsi que d'autres collaborateurs assument régulièrement des activités (services, consultations, enseignements, présentations), qui ne sont pas couverts par les mandats de recherche.

⁵ Pour des raisons organisationnelles et notamment suite au décès de Hans Mahnig, il n'était pas possible de libérer des collaborateurs des travaux courants pour effectuer des recherches hors mandat.

Sandro Cattacin, Rosita Fibbi

Conference Report – Seventh International Metropolis Conference Oslo, 9.-13. September 2002

Metropolis – c'est devenu une marque pour des rencontres annuelles entre décideurs et scientifiques du monde entier préoccupés d'apprendre à gérer, en particulier au niveau local, la richesse et les tensions accompagnant les migrations.

La septième conférence Metropolis – sous le titre «Togetherness in Difference» – se focalisait sur des changements profonds de la perception de l'autre après le 11 septembre 2001.



Le multiculturalisme est mort le 11 septembre 2001 – dit Paul Gilroy de l'Université de Yale – puisque le métissage qu'il présuppose n'est plus viable dans un monde de différences irréductibles. Cela ne veut pas dire pour autant le retour à l'Etat-nation parce que les frontières ne parviennent plus à assurer la protection des citoyens. Le 11 septembre nous a plongé dans un monde où nous sommes tous vulnérables au même titre, où la seule voie de sortie est l'éthique cosmopolitique que Gilroy identifie dans la conscience pétrie de compassion des enjeux planétaires et des vicissitudes locales et individuelles.

Dans la recherche d'un référentiel alternatif à l'Etat-nation, mais aussi au projet multiculturaliste, les appartenances se structurent des valeurs partagées par les sociétés locales: elles peuvent s'organiser autour de l'ethnie, au même titre qu'autour du karaté ou d'affinités philosophiques. Ces regroupements autour de valeurs, mais aussi d'habitudes traditionnelles ou éphémères, assument un rôle fondamental dans la stabilisation identitaire des individus et dans la création de liens sociaux.

Cette perspective demande – selon Hartmut Häussermann (Humboldt, Berlin) – un changement radical dans la politique à l'égard des communautés immigrées. Ces communautés ne doivent pas être vues comme dangereuses pour l'intégration sociétale mais, au contraire, elles sont productrices de lien social et de contrôle social ce qui est plus crucial lorsque la société traverse des phases de transformation accélérée. Les observations du géographe urbain Michael Dear (Université de Southern California) vont dans la même direction: il souligne le caractère post-moderne des agrégations urbaines qui se développent sans suivre un principe d'organisation rendant impossible l'intégration des individus. Face au désarroi provoqué par ce constat, il conclut par la question provocatrice «Why not ghettos?».

Si ces constats ont créé des débats animés entre scientifiques, ils ont aussi interpellé les praticiens notamment européens, qui conçoivent la politique d'intégration en privilégiant la dimension individuelle des processus intégratifs et en écartant voire en s'opposant à toute agrégation communautaire à base ethnique. Des telles politiques d'intégration risquent paradoxalement d'aboutir à l'effet contraire, la désagrégation sociale.

Bien que l'axe principal de Metropolis est tout naturellement la dimension urbaine, la conférence s'est ouverte à d'autres perspectives liées à la migration; soulignons à cet égard l'écho qu'a trouvé la «Berne Initiative» qui vise la promotion de nouvelles formes de régulation des migrations internationales entre pays d'origine, de transit et d'accueil.

Avec son approche comparative et ses maints ateliers, la conférence Metropolis d'Oslo génère une importante méta-réflexion qui semble fort profitable à en juger par la participation à ses travaux de plus de 600 spécialistes de la politique et de la science.

John Torpey

The Campaign for Reparations for Blacks in the United States

Rencontre scientifique au FSM, 2 octobre 2002

Are we likely to see «reparations» for blacks in the United States in the near future? Those backing the movement insist that – after payments to Holocaust survivors, to persons of Japanese descent incarcerated in North America during World War II as enemy aliens, and to a variety of Indian groups – «it's our turn.»¹ Efforts to repair past injustices have in recent years come to replace the once-bold progressive vision of a future marked by «liberté, égalité, fraternité»; the decline of civil rights and socialism as ideologies have been accompanied by the atrophying of the movements they inspired. The campaign for reparations, arguably a descendant of both movements, has emerged as the chief contender to succeed them as the standard-bearer of black equality in the current period of retrenchment. But whether the «campaign» for reparations ever becomes a successful «movement» depends on whether its backers manage to create a mass popular base, and so far there are only inchoate signs that they can or will do so.

On Tuesday, March 26, 2002, a lawyer and black woman named Deadria Farmer-Paellmann filed suit in U. S. District Court for the Eastern District of New York against Fleet Boston Financial Corporation, Aetna Insurance, and a railroad company named CSX Corporation, their predecessors, and up to 1000 «Corporate [John] Does» that, like the named companies, may have profited from American slavery. The suit seeks damages and compensation for 35 million descendants of African slaves, although any award would go not to in-

dividual persons but toward a fund to improve health, education, and housing opportunities for blacks generally. According to Roger Wareham, one of several lawyers who prepared the suit, «This is not about individuals receiving checks in their mailbox.»² The suit – actually one of three suits filed that day – opened the latest round of claims-making in pursuit of «reparations» for blacks in the United States.

The announcement of the suits, which received considerable media attention, might have been expected to generate jubilation among those who have been promoting the idea of reparations as a means of rectifying the economic inequalities endured by blacks to the present day. Yet the reaction to the suit by the leading reparations activists was muted, to put it charitably. Those activists responded with faint praise and an unmistakable sense of having been one-upped. The Farmer-Paellmann suit was out of step with their larger strategy for enhancing the condition of black America, which includes naming the U. S. government as a defendant in reparations lawsuits in order to call attention to the fact that reparations are a matter not merely of money, but of a national political responsibility to repair the damage caused by three centuries of slavery and segregation.

There have in recent years been two principal groups behind the reparations cause. First is the high-profile Reparations Coordinating Committee (RCC), which is co-chaired by Harvard Law School professor Charles Ogletree

and by Randall Robinson, the founding president of TransAfrica Forum, an organization dedicated to lobbying on American foreign policy with respect to Africa and the African diaspora (especially in the Caribbean). The RCC was first formed in August 2000 around the time of the appearance of Robinson's highly publicized book *The Debt: What America Owes to Blacks* (2000). The other group pushing the reparations idea – N'COBRA, the acronym of the National Coalition of Blacks for Reparations in America – is less well known, though it has actually been in existence much longer, since 1987.

The differences between the two groups are striking. The RCC includes some of the most visible and successful black intellectuals and professionals in the United States today. Those associated with N'COBRA are substantially less distinguished, as well as much more likely to have the African-sounding names typical of black nationalist movements in the United States.

Neither the RCC nor N'COBRA issued a ringing endorsement of the Farmer-Paellmann suit. Indeed, in an apparent effort to regain the upper hand after the filing, Charles Ogletree observed disapprovingly on the New York Times Op-Ed page in late March that the suit «is limited to FleetBoston, Aetna, CSX, and other to-be-named companies.» In contrast, «the broader reparations movement seeks to explore the historical role that other private institutions and government played during slavery and the era of legal racial discrimination that followed. The goal of these historical investigations is to bring American society to a new reckoning with how our past affects the current conditions of African-Americans and to make America a better place by helping the truly disadvantaged.»³ In short, the Farmer-Paellmann suit seemed to be confined to obtaining mere monetary compensation, rather than oriented to stimulating a public debate about slavery, segregation, and their consequences.

For its part, about three weeks after the filing, on April 13, 2002, the N'COBRA National Board issued a «Membership Advisory» indicating that while it «applauded» Ms. Farmer-Paellmann's efforts, it had declined her invitation to act as co-lead counsel because it was not informed of the pending lawsuit until twelve days before it was filed and the board did «not want to participate in a litigation strategy that has been developed and implemented... without the input of its legal team.» More particularly, «it appears that the strategy developed may include not filing actions against the United States government,» in contrast to N'COBRA's stress on «the central role that the government played in the enslavement of Africans and [that it] continues to play in maintaining the vestiges of slavery.»⁴ In short, the two principal organizations spearheading the current drive for reparations for African-Americans were clearly inclined to keep their distance from the Farmer-Paellmann lawsuit, mainly because it was limited to suing private enterprises rather than the federal government.

In addition to the stated objections, the reluctance of the RCC and of N'COBRA to go along with her suit may also have stemmed from the involvement of attorney Edward Fagan. The newly prominent lawyer earned considerable notoriety as counsel in some of the legal actions that brought in more than a billion dollars in reparations for Holocaust survivors in the late 1990s – as well as millions in legal fees for himself. Fagan's controversial involvement in the Holocaust-related actions garnered him a scathing front-page feature in the New York Times examining his often questionable tactics and practices.⁵ Yet Fagan was only getting started when he helped compel the Swiss to pay victims of the Holocaust for their suffering. Having moved on to help put together the Farmer-Paellmann suit in late March 2002, he was also the lead lawyer in a \$50 billion class action suit against Citigroup, UBS, and Credit Suisse filed two months later

on behalf of victims of South African apartheid.⁶

The June suit seeking damages for apartheid-related profiteering fits an unfortunate pattern of suits in which Fagan is a participant. The debt relief activist organization Jubilee 2000 South Africa has been planning for some time to sue German and Swiss financial institutions for their support of and profits from apartheid.⁷ In late November, *The Forward* reported that Fagan and a prominent Washington, D. C. attorney also involved in Holocaust-related litigation, Michael Hausfeld, had been consulting with the group about its plans for legal action.⁸ But in a story about the June lawsuits, Hausfeld indicates that, whatever cooperation may have existed previously, Fagan scooped him in the apartheid-related suit. The story notes that Hausfeld had been «working with a group of about 20 lawyers and academics to file a different suit on behalf of apartheid victims,» which «will be filed at the end of the summer after it is thoroughly researched.» Hausfeld is also said to have criticized Fagan's suit as «premature» and to have said that it «denigrated the entire issue by trying to hold a small number of companies responsible for the «entirety of evil»». Fagan appears to have been in a hurry to get his lawsuit filed; the South Africa-related action repeats all too reliably the pattern associated with the lawsuits for reparations for African-Americans. Fagan beat N'COBRA and the Reparations Coordinating Committee off the mark, and thus pre-empted – at least to some degree – whatever strategy they may have had in mind.

The fundamental problem here may not be so much Fagan's possible huckstering as the difficulty of pursuing a legally oriented strategy for obtaining reparations in the absence of a broader mass movement supporting that demand. Perhaps in response to the weakness of their position that was revealed by the Far-

mer-Paellmann lawsuit, N'COBRA and the Reparations Coordinating Committee issued a joint statement on April 16, 2002 agreeing to work together more closely. The statement bespeaks the RCC's recognition of the fact that it is the relatively elitist undertaking of the contemporary equivalent of Dubois' «talented tenth», and an attempt to overcome that relative isolation. The planned cooperation between the two groups, according to the statement, «links the RCC with the constituency of African Descendants that are both [N'COBRA's] clients and the beneficiaries of our work... The breadth of the N'COBRA network assures the important linkage of the RCC to the broad-based grassroots movement for reparations.»¹⁰ The two groups have apparently come to believe that they must work together if they are to achieve their common goal of obtaining reparations.

Despite the rapprochement between the two organizations and the invocation of a «broad-based grassroots movement», however, there is little evidence that such a movement exists at present. For example, March 21, 2002 was declared «Reparations Awareness Day» in the City of New York, but *The Village Voice* reported that an event in Brooklyn celebrating the occasion produced only a scene of «Ivy Leaguers and comfortable activists talking to each other» that was «replayed at reparations forums around the city».¹¹ Similarly, a «Citywide Millions for Reparations Mobilization Rally» scheduled to take place at the Harriet Tubman School in Harlem on May 15, 2002 produced little discernible echo.¹² The Harlem event was intended to drum up support for the «Millions for Reparations National Rally» scheduled for Saturday, August 17, 2002 in Washington, D. C.

According to the advance publicity for that event, the National Rally is being organized by a group called the December 12th Movement, the National Black United Front, the New Black Panther Party, and the United Negro

Improvement Association, a group originally founded by the «back-to-Africa» leader Marcus Garvey. In addition to calling attention to the demand for reparations, the August rally is also supposed to honor Garvey on the 115th anniversary of his birth.¹³ The Garveyite and Afrocentric infrastructure underlying the march demonstrate clearly the accuracy of political scientist Michael Dawson's finding that, as a result of the weakness of other currents in contemporary black politics, «black nationalism is enjoying more grassroots success than it has had in three-quarters of a century» – that is, since Garvey was at the height of his influence.¹⁴ Whether these organizations will succeed in mobilizing the eponymous «millions» of the event's title remains to be seen.

Moreover, the aforementioned Village Voice article belies Dawson's claim that «the language of reparations» is part of the «common understanding» of black politics.¹⁵ Examining the extent of support for reparations among black youth, the article indicates that the urban black young of the «hip-hop generation» are almost entirely unaware of the reparations lawsuits and their aims. A figure familiar to hip-hoppers, the impresario and founder of Def Jam records, Russell Simmons, has recently pledged to address the lack of knowledge of and to support research and action on reparations. Simmons is also bankrolling the Hip Hop Summit Action Network, whose president, former NAACP president Benjamin (Chavis) Muhammed, is working on getting out the reparations message to blacks. In a bid to take the campaign to the streets, Simmons plans a publicity campaign based on the theme of «Forty Acres and a Bentley», because the luxury car «has become the highest American aspiration for this generation, unfortunately». Whatever its appeal to the hip-hop generation, this choice of theme may not be well-calculated to inspire enthusiasm about the idea of reparations among the non-black

segments of the population, who will be crucial in determining the eventual political outcome of the quest for reparations. The bottom line, as the Voice put it, is that if the reparations movement is going to get anywhere, «the lawyers and academics will have to roll up their sleeves, kick off their expensive shoes, and get their feet dirty walking the streets, looking for a way to bridge the divide» between «the old civil rights guard» and the «reigning hip-hop generation».¹⁶

If the campaign is to have any prospect of becoming a mass movement, the feet of reparations activists are going to have to take them to the black churches. Given the dearth of grassroots familiarity with, much less support for, the reparations idea, perhaps the most striking feature of the campaign so far has been the relative absence from its ranks of those very churches.¹⁷ The pulpits have historically been the most reliable channel between elite black opinion and mass grassroots activism. One may reasonably regard with skepticism the hope that leaders of the hip-hop movement will substitute for the churches and play a substantial role in generating support for reparations, especially if Bentleys are the stated aspiration. The churches will simply have to be energized if the campaign for reparations is to reach a broad popular base.

Presumably the figures promoting the campaign for reparations envision the legal route as a catalyst that will generate awareness of and enthusiasm for the reparations idea among both blacks themselves and the public at large. The Reparations Coordinating Committee plans to launch its own lawsuits this fall. When it does, one should bear in mind that the civil rights movement did not emerge full-blown with sit-ins, boycotts, and marches on Washington; it took time for the movement to gather steam. It began in the unpromising, famously conformist 1950s, but ultimately led to what has been called a «second Recon-

truction» or even «a third American Revolution» (following the original and the Civil War). One of the sparks that eventually lit the fuse in the dark days of the 1950s was the decision in *Brown v. Board of Education*, which declared an end to the era of legalized segregation. The demonstrated possibility of changes in the laws helped create an environment more auspicious for broader social change.

One of the more striking conclusions of Michael Dawson's study *Black Visions* concerns the extent to which black political discussion and debate take place in terms that lead it to be extensively overlooked by the mainstream media. An important result is that political analysts tend to underestimate the significance of nationalist perspectives among blacks. Dawson shows that nationalism has been resurgent in recent years largely because of the widespread disillusionment – among even the most successful blacks – regarding the prospects for progress toward racial equality in the United States.

Recent developments indicate a limited coalescence of forces in support of reparations among black elites and certain nationalist elements in organized black politics. Only time will tell whether Farmer-Paellmann's suit and those to be filed this fall by the Reparations Coordinating Committee will prove to be the kind of spark once thrown off by the decision in *Brown*, which could light a flame under the reparations campaign. If they are, political pressure for reparations – whatever form they may take – will become intense and very possibly irresistible.

- 1 Conrad W. Worrill, «Millions for Reparations Rally: It's Our Turn», *The Black World Today*, April 1, 2002, available online at: http://www.encobra.com/Reparations%20Articles/millions_for_reparations_rally.htm.
- 2 «Suits Ask Slavery Reparations», *Chicago Tribune*, March 27, 2002, Section 1, p. 9; the suit itself can be found online at: news.findlaw.com/hdocs/docs/slavery/fpllmnft032602cmp.pdf.
- 3 Charles J. Ogletree, Jr., «Litigating the Legacy of Slavery», *New York Times*, National Edition, March 31, 2002, p. 9.
- 4 The statement can be found online at: <http://www.ag-east.org/west/N'COBRA1.htm>.
- 5 Barry Meier, «Lawyer in Holocaust Case Faces Litany of Complaints», *New York Times*, National Edition, September 8, 2000, pp. A1, A21.
- 6 See BBC News, «Apartheid Victims File Suit», June 19, 2002, available at: http://news.bbc.co.uk/1/hi/english/world/africa/newsid_2054000/2054898.stm
- 7 See their background report, Jubilee 2000 South Africa, «Apartheid-Caused Debt: The Role of German and Swiss Finance», [available online at <http://aidc.org.za/j2000/acd/> or from Aktion Finanzplatz Schweiz, www.aktionfinanzplatz.ch; originally published in German by Bread for the World, Stuttgart, in February 1999]. The South African Reparations Campaign had also supported these activities until sometime in 2000; since then, the organization has moved toward pursuing land claims for indigenous peoples (the Griqua, Khoi, and San); see the press release announcing their «First National Reparations Congress», dated January 14, 2002. In the author's possession.
- 8 Nacha Cattan, »Restitution Attorneys Plan Lawsuits Backing 3rd World Debt Relief,« *The Forward*, November 30, 2001, available online at: <http://www.forward.com/issues/2001/01.11.30/news1.html>.
- 9 Gail Appleson, «Apartheid Victims Sue Citigroup, Others», available online at: <http://www.siliconvalley.com/mls/siliconvalley/3504499.htm>. See also Linda Bean, *Slave-Reparations Lawyer Under Fire for Tactics, Strategies*, available online at: <http://www.encobra.com/Reparations%20Articles/slave.htm>
- 10 Available online at: http://www.encobra.com/Reparations%20Articles/relationship_between_rcc_and_n.htm.
- 11 Adamma Ince, «No Masses, No Movement: Black Boomers Shout Reparations in the Court – But Go Silent in the Hood», *Village Voice* May 22–28, 2002; available online at: <http://www.villagevoice.com/issues/0221/ince.php>
- 12 See the announcement online at: <http://www.thedrammehinstitute.org/>.
- 13 See the announcements of these various organizations, available online at: <http://www.nbufront.org/html/BushTelegraph/ReparationsMarch.html> [NBUF]; <http://afrikan.i-dentity.com/afrikan.net/html/article.php?sid=375> [NBPP]; and <http://www.ag-east.org/west/mfm-dc.htm> [UNIA-ACL].
- 14 Michael C. Dawson, *Black Visions: The Roots of Contemporary African-American Political Ideologies* (Chicago: University of Chicago Press, 2001), p. 308.
- 15 *Ibid.*, p. 60.
- 16 See Ince, «No Masses, No Movement».
- 17 On this point, see Felicia R. Lee, «Hip-Hop is Enlisted in Social Causes», *New York Times*, national edition, June 22, 2002, p. A13, A15

John Torpey ist Associate Professor an der Universität von British Columbia in Kanada. Seine Forschungsgebiete umfassen die Migration und Fragen gesellschaftlicher Hierarchien mittels dem Konstrukt der «Rasse». Ausgehend von diesem Interesse und dem Studium der Ursprünge moderner Gesellschaftstheorie (Alexis de Tocqueville und Max Weber) ist John Torpey zum Thema der Reparationszahlungen gestossen. Der vorliegende Text diente als Diskussionsgrundlage für ein Rencontre Scientifique, das am 2. Oktober am FSM stattfand. Im Mittelpunkt des Textes steht die aktuelle Forderung von schwarzen Bewegungen nach Reparationszahlungen für die erlittenen Ungerechtigkeiten seit der Ankunft der Schwarzen als Sklaven.

John Torpey est docteur en sociologie, professeur associé à l'Université de British Columbia, Canada. Ses domaines de recherche touchent principalement aux migrations et aux questions concernant l'histoire des hiérarchies sociales basées sur l'idée de race, ainsi qu'à l'histoire de la pensée sociale moderne (travaux sur Alexis de Tocqueville et Max Weber par exemple). A partir de là, et s'interrogeant sur le rôle que joue le passé dans les politiques actuelles, John Torpey en est venu à s'intéresser à la question des réparations des injustices de l'histoire. Le texte qui suit – présenté durant le rencontre scientifique du 2 octobre au FSM – fait partie de ce domaine de recherche puisqu'il traite des mouvements Noirs américains demandant réparation pour les torts subis pendant les siècles précédents et les conséquences qui en découlent encore aujourd'hui.

interna

Abgänge und Eintritte

Romaine Farquet hat das Forum während diesem Jahr als Stagiaire unterstützt. Diesen Herbst hat sie ihr Nachdiplomstudium in Refugee Studies an der Universität Brighton aufgenommen. **Stefano Losa** hat uns ebenfalls verlassen. Er ist nun Mitarbeiter am Soziologischen Institut der Universität Genf.

Auch in der Administration gab es Wechsel. Die Bibliothekarsassistentin **Vanessa Wirth** hat sich für eine Laufbahn bei der Eidgenossenschaft entschieden, während die Sekretariatsassistentin **Sophie Vuilleumier** Punkte sammelt für ihre Auswanderung nach Kanada.

Neu im Forum sind folgende Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter: **Alessandra Ferranti** studiert Betriebswirtschaft und unterstützt in Zukunft die Dokumentation. **Christin Achermann** ist Ethnologin und hat vor kurzem bei **Hans-Rudolf Wicker** in Bern ihr Lizentiat zu Fragen der Einbürgerung in Basel erfolgreich abgeschlossen. Sie unterstützt verschiedene Projekte im Forum, insbesondere im Bereich Sans-Papiers. Verstärkt wurde unser Team durch **Anna Neubauer** (die wir mit dem Ethnologischen Institut der Universität Neuchâtel teilen) und im Bereich Asyl und Diskriminierung arbeitet. **Joëlle Moret** hat ebenfalls die Arbeit im Forum aufgenommen und wird uns hier bei der Kommunikation unterstützen. Auch ist sie bei Evaluationen als Mitarbeiterin integriert. **Igor Rothenbühler** arbeitet seit kurzem im Forum. Er ist Ethnologe und schreibt an einem Diplom in Anthropologie. Er unterstützt ebenfalls praxisnahe Evaluationen im

Forum. **Alexis Gabadinho** ist zwar vor allem beim Schweizerischen Haushaltspanel angestellt. Er unterstützt aber unsere Demographen bei deren Untersuchungen. Als Stagiaire arbeitet zurzeit bei uns die Soziologin **Alexandra Felder** und als neue Sekretariatsassistentin wurde **Marcial Lüthi** eingestellt.

Abschlüsse

Brigitta Gerber hat im letzten Sommer ihre Dissertation zu Antirassistischen Bewegungen in der Schweiz erfolgreich an der Universität Basel verteidigt. Sie ist im Herbst 2002 in den Grossen Rat des Kantons Basel Stadt nachgerückt.

Ernennungen

Sandro Cattacin hat die Leitung der Arbeitsgruppe «Migration und Aids» der Eidgenössischen Kommission für Aidsfragen übernommen. Er wurde ebenfalls vom Nationalfonds in die Expertengruppe des Schweizerischen Aids-Kohortenstudie gewählt. Seit Mitte dieses Jahres ist er zum Mitglied des Steering Committee von Metropolis-International. **Gianni D'Amato** wurde zum Mitglied der Interkulturellen Kommission der Stadt Zürich ernannt. Ausserdem wurde **Bülent Kaya** zum Mitglied des wissenschaftlichen Beirates des ADECE (Association pour le développement de la comparaison en éducation, Paris) gewählt.

Entrées et sorties

Romaine Farquet a soutenu le Forum pendant cette année en tant que stagiaire. Cet autom-

ne, elle a commencé des études postgrades en Refugee Studies à l'Université de Brighton. **Stefano Losa** nous a également quittés. Il est maintenant collaborateur à l'Institut de sociologie de l'Université de Genève.

Le secteur de l'administration a aussi vécu quelques changements. Notre assistante-bibliothécaire **Vanessa Wirth** s'est décidée pour une carrière à la Confédération, alors que **Sophie Vuilleumier**, assistante au secrétariat, nous a quittés pour immigrer au Canada.

Les nouveaux collaborateurs et collaboratrices du Forum sont les suivants. **Alessandra Ferranti** est étudiante en sciences économiques et soutiendra dans le futur le service de documentation. **Christin Achermann** est ethnologue et a récemment terminé avec succès son travail de licence chez **Hans-Rudolf Wicker** à Berne sur le thème de la naturalisation à Bâle. Elle soutient divers projets au Forum, principalement dans le domaine des sans-papiers. Notre équipe a également été renforcée par **Anna Neubauer** (que nous partageons avec l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel) qui travaille dans le domaine de l'asile et des discriminations. **Joëlle Moret** a également commencé à travailler au Forum et va nous soutenir dans le secteur de la communication. Elle collabore aussi à des évaluations. **Igor Rothenbühler** travaille depuis peu au Forum. Il est ethnologue et écrit actuellement un travail de diplôme en anthropologie. Il soutient des évaluations tournées vers la pratique au Forum. **Alexis Gabadinho** est engagé par le Panel suisse des ménages, mais il soutient nos démographes dans leurs recherches. La sociologue **Alexandra Felder** travaille actuellement pour nous comme stagiaire et **Marcial Lüthi** a été engagé comme nouvel assistant au secrétariat.

Promotion

Brigitta Gerber a défendu avec succès sa thèse sur les mouvements anti-racistes en Suisse à l'Université de Bâle l'été dernier. En automne 2002, elle a été élue au Grand Conseil du Canton de Bâle-Ville.

Nominations

Sandro Cattacin a pris la direction du groupe «Migration et sida» de la Commission fédérale pour les questions de sida. Il a également été choisi par le Fonds national comme membre du groupe d'experts de l'«Etude suisse de cohorte VIH». Depuis le milieu de cette année, il est membre du Steering Committee de Metropolis-International. **Gianni D'Amato** a été nommé membre de la Commission interculturelle de la Ville de Zurich. **Bülent Kaya** a quant à lui été choisi comme membre du Conseil scientifique de l'ADECE (Association pour le développement de la comparaison en éducation, Paris).

Regula Bearth, Fotografin, Zürich

carte blanche

«Ich habe es immer spannend gefunden wie Kinder sich verkleiden, eine Lust empfinden, jemand anders zu sein. Kinder wollen wichtig sein und den Glanz in aussergewöhnlichen Figuren spüren. Mädchen, fällt mir auf, wollen häufig Prinzessinnen sein. Diese Phase der Kindheit, der Suche nach Rollen und auch nach Identität, habe ich in einer Serie dokumentiert. Irgendwann hört das auf und andere, reale Personen werden wichtiger.»

